



HAL
open science

Le village remis à sa place : places, espaces publics et centralités villageoises interrogés à travers trois exemples isérois

Pierre Merle

► To cite this version:

Pierre Merle. Le village remis à sa place : places, espaces publics et centralités villageoises interrogés à travers trois exemples isérois. Architecture, aménagement de l'espace. 2018. dumas-01880686

HAL Id: dumas-01880686

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01880686>

Submitted on 25 Sep 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pierre Merle

Le village remis à sa place

Places, espaces publics et centralités villageoises interrogés à travers trois
exemples isérois



Projet de fin d'études- Master 2« Sciences du territoire »

Mention : Urbanisme et Aménagement

Parcours : Urbanisme et Projet Urbain

Sous la direction de Mrs Charles AMBROSINO et Jean-Pierre CHAMBON

Année universitaire 2017-2018

Pierre Merle

Le village remis à sa place

Places, espaces publics et centralités villageoises interrogés à travers trois
exemples isérois

Projet de fin d'études - Master 2 « Sciences du territoire »

Mention : Urbanisme et Aménagement

Parcours : Urbanisme et Projet Urbain

Sous la direction de Mrs Charles AMBROSINO et Jean-Pierre CHAMBON

Année universitaire 2017-2018

Notice bibliographique

Projet de Fin d'Etudes Master 2 Urbanisme et Projet Urbain

Auteur : Pierre Merle

Titre du Projet de Fin d'Etudes : Le village remis à sa place

Date de soutenance : 13/09/2018

Organisme d'affiliation : Institut d'Urbanisme de l'Université Grenoble Alpes

Organisme dans lequel l'apprentissage a été effectué : CAUE de l'Isère

Directeur du Projet de Fin d'Etudes : Charles Ambrosino

Collation : Nombre de pages : 104 / Nombre d'annexes : 3 / Nombre de références bibliographiques : 40

Mots-clés analytiques : *Espaces publics; Commun*

Mots-clés géographiques : *Villages; Isère; Centres-bourgs*

1^{er} résumé dans la langue principale du mémoire

Ce travail de recherche porte sur les espaces publics, et notamment les places, au sein des centres-bourgs de trois villages isérois. Les entretiens réalisés auprès d'habitants de ces villages permettent de questionner le rôle de ces espaces publics, dans des villages menant ou ayant mené des actions pour les requalifier. Cette enquête doit permettre d'interroger l'usage effectif de ces espaces, en le confrontant aux représentations qu'ils véhiculent, de façon à percevoir en quoi ces espaces publics sont des espaces communs.

2^{ème} résumé dans une autre langue

This research work focuses on public spaces, including squares, in the town centers of three villages in the Isère department of France. Interviews with residents of these villages help to question the role of these public spaces in the villages leading or having led efforts towards their renewal. This study will make it possible to question the actual use of these spaces, by confronting them with the representations they convey, there by providing a perception of how these public spaces exist as common spaces.

Sommaire

Sommaire	5
Remerciements	6
Avant-Propos.....	8
Introduction	9
Précisions méthodologiques	15
PREMIERE PARTIE :	22
Place de village et pratiques habitantes : entre le vide et le plein	22
Section 1 : Des places de villages qui assurent un rôle fédérateur.....	23
Section 2 : Une occupation très intermittente	33
DEUXIEME PARTIE :	43
Le village bousculé : la place publique au centre des évolutions sociétales	43
Section 1 : Le centre-bourg assoupi	44
Section 2 : Le village ressuscité	56
TROISIEME PARTIE :	67
Le village angoissé : la place publique comme place-forte ?.....	67
Section 1 : Place publique et identité de village : un imaginaire encore puissant.....	68
Section 2 : La place du village, une agora paradoxale	78
Conclusion.....	91
Bibliographie	96
Annexes	99

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier Charles Ambrosino et Jean-Pierre Chambon pour avoir assuré la direction de ce travail. Ils ont l'un et l'autre, par leurs remarques et leurs conseils, cadré cette recherche afin qu'elle ne s'éparpille pas trop.

J'aimerais plus globalement exprimer ma gratitude envers mes collègues du CAUE de l'Isère, et notamment mes collègues du pôle urbanisme Thibaud et Bénédicte. Cette enquête n'aurait pas pu avoir lieu si on ne m'avait pas indiqué des terrains de recherche pertinents, et si on ne m'avait pas mis en contact avec les élus interrogés. En dehors de ce travail spécifique, l'accueil qui m'a été fait tout au long de cette année a été pour moi le signe d'une bienveillance rassurante. Faire partie de cette équipe fut un cadre d'apprentissage particulièrement agréable.

Merci également bien-sûr à la dizaine de villageois interrogés pour m'avoir confié leurs habitudes, leurs représentations et bien souvent leur attachement à ces villages.

Un petit clin d'œil enfin à mes parents, pour toutes ces places de villages, miteuses ou riantes, sobres ou tapageuses, rencontrées en *Espace*® ou en *Kangoos*®, et qui sont sans doute un peu à la source de cette recherche.

J'aimerais qu'il existe des lieux stables, immobiles, intangibles, intouchés et presque intouchables, immuables, enracinés; des lieux qui seraient des références, des points de départ, des sources.

(...)

De tels lieux n'existent pas, et c'est parce qu'ils n'existent pas que l'espace devient question, cesse d'être évidence, cesse d'être incorporé, cesse d'être approprié. L'espace est un doute : il me faut sans cesse le marquer, le désigner; il n'est jamais à moi, il ne m'est jamais donné, il faut que j'en fasse la conquête.

Georges Perec, *Espèces d'espaces*

Avant-Propos

Ce Projet de fin d'études a été réalisé suite à un contrat d'apprentissage effectué au Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) de l'Isère entre septembre 2017 et septembre 2018.

La mission de ce contrat portait sur la question de la revitalisation des centres-bourgs. Travailler sur cette thématique m'a amené à rapidement constater que le phénomène de dévitalisation des centres-bourgs était pour beaucoup considéré au regard de la désertion des espaces publics. On jugeait un centre-bourg "dévitalisé" parce que les individus l'évitaient, vivant et consommant en périphérie. Il m'a semblé que c'était au fond une approche très visuelle de la dévitalisation, cette dernière induisant un manque de "vie" parce que l'on voyait tout simplement moins de gens.

C'est la raison pour laquelle je me suis attelé à questionner l'utilisation des espaces publics dans les centres-bourgs, en partant de la "place du village", motif fort en France, du moins dans notre imaginaire collectif. En travaillant au CAUE, j'ai constaté que de nombreuses communes de moins de 5000 habitants, que l'on désigne de façon très générale comme des *villages*, s'engageaient dans des démarches de requalification (voire de création) de leurs espaces publics, et notamment de leur place centrale. Que ces travaux représentent un effort financier considérable pour ces communes m'a interrogé, surtout dans le contexte de dévitalisation des centres-bourgs où de telles opérations pouvaient sembler, de prime abord, "un coup d'épée dans l'eau".

J'ai donc trouvé pertinent de dépasser mes apriori pour réellement voir le sens de la réfection d'une place de village. J'ai voulu partir des pratiques habitantes, par des entretiens, pour mieux interroger par la suite l'imaginaire véhiculé par la place du village, et ainsi déceler les enjeux induits par sa requalification.

Introduction

« La place, sise en contrebas de l'église et de la mairie, laissait à chacun le loisir de s'apostropher, et c'était comme si tout le village avait décidé d'y jeter ses passions, sans modération et sans embarras. Un visiteur étranger, caché sous le tilleul, aurait pu y déceler tout ce qui faisait la vie de la commune, affaires légères et affaires lourdes.¹ » Si *Clochemerle*, célèbre roman de Gabriel Chevallier, est devenu à lui-seul une périphrase, c'est sans doute parce que son auteur a su toucher un point sensible de l'imaginaire des Français, en faisant la description d'un village certes fictif, quoiqu'inspiré d'une commune du Beaujolais, dont les caractéristiques pourraient se retrouver partout dans l'Hexagone.

La notion de village est éminemment floue, et ne relève d'aucune catégorie juridique officielle. Si l'on veut tenter d'en dessiner les contours, Henri Mendras déclare que « la 'société villageoise' implique comme condition une population se chiffrant généralement à plus de cinquante et à moins de cinq mille personnes. En deçà de ce minimum, il y a un 'groupe élémentaire', mais non une 'société'; au-delà de ce maximum, il est difficile d'entretenir une véritable interconnaissance.² » Du reste, si toutes les communes comprises dans ce créneau peuvent être considérées comme des villages, il n'en reste pas moins que le village est la catégorie qui sert à désigner le bâti aggloméré plus petit qu'une ville, et qui est traditionnellement intimement lié aux notions de 'campagne' et de 'ruralité'.

La 'place du village' est en elle-même un élément fort du bâti villageois. Lieu de centralité autour duquel, la plupart du temps, s'est développé le centre-bourg de la commune – le terme de village désignant de façon floue aussi bien la commune que son centre-bourg³ – la place du village incarne bien souvent à elle-seule la commune. Le sociologue Jean-Pierre Le Goff, lorsqu'il s'attèle à décrypter les évolutions d'un gros village provençal, Cadenet, ne peut s'empêcher d'en citer l'importance, non sans un certain lyrisme décalé qui rend bien compte de son importance affective : « Sur le cours, on rencontre, à quelques centaines de mètres les uns des autres, les repères qui symbolisent le 'village' : l'église, la mairie, le bar, la place et le monument. Il est des lieux où le temps semble s'être arrêté ; il est des personnages qui ressemblent à l'ancien peuple de France.⁴ »

La place du village est par définition un *espace public*, c'est-à-dire ici un tènement foncier aménagé détenu par la commune, faisant partie de ses biens inaliénables et

¹Gabriel Chevallier, *Clochemerle*, Paris, Pr. univ. de France, 1991, p.37

² Cité par Jean-Pierre Le Goff, *La fin du village: une histoire française*, Paris, Gallimard, 2012, p. 14.

³Pierre Lannoy, *Le village périphérique: un autre visage de la banlieue: spatialisation du quotidien et représentations sociales*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 57.

⁴Jean-Pierre Le Goff, *La fin du village: une histoire française*, Paris, Gallimard, 2012, p.40

imprescriptibles, et ouvert à tous. Joelle Zask note d'ailleurs que « *‘l'espace public’, avant d'être un espace où circule un public, est un espace dont l'agencement et les usages sont codifiés par la puissance publique qui en est le garant*⁵ ». Sa dimension centrale est issue de sa proximité avec les éléments marquant la singularité de la commune : la mairie et l'église, qu'elle borde souvent, mais pas toujours. Comme tout espace de centralité, ce qui caractérise la place du village est sa qualité « *d'espace total*⁶ », dans le sens où elle peut être le support de très nombreuses activités : politiques – les commémorations mémorielles – commerciales – le marché hebdomadaire – ou récréatives – tout type de fêtes. La place du village est un « *lieu* », au sens où l'entend Jacques Lévy : « *un espace au sein duquel le concept de distance n'est pas pertinent*⁷ », que l'on peut contrôler par la marche brève. Michel Lussault note qu' « *un lieu n'existe pleinement qu'en tant qu'il possède une dimension sociale éminente, en termes de substances, comme de pratiques et de représentations des acteurs. Il s'inscrit comme un objet identifiable, et éventuellement identificatoire, dans un fonctionnement collectif, il est chargé de valeurs communes dans lesquelles peuvent potentiellement, donc pas systématiquement, se reconnaître les individus.*⁸ »

La notion même "d'espace public" présente une polysémie qui permet de "lire" la place du village sur plusieurs degrés. Employée au pluriel, la notion fait référence à des « *espaces matériels ouverts et accessibles à tous, propices aux interactions sociales.*⁹ » D'un point de vue juridique, la propriété de ces espaces publics peut être publique, à l'instar des voies publiques, ou privée, comme c'est le cas des commerces. Une circulaire du 2 mars 2011 permet d'en dessiner les contours juridiques : « *Constituent des lieux ouverts au public les lieux dont l'accès est libre (plages, jardins publics, promenades publiques...) ainsi que les lieux dont l'accès est possible, même sous condition, dans la mesure où toute personne qui le souhaite peut remplir cette condition (paiement d'une place de cinéma ou de théâtre par exemple). Les commerces (cafés, restaurants, magasins), les établissements bancaires, les gares, les aéroports et les différents modes de transport en commun sont ainsi des espaces publics.*¹⁰ »

⁵ Joelle Zask, "La notion d'espace public et ses effets antidémocratiques" in Pierre Antoine Chardel, Brigitte Frelat-Kahn et Jan Spurk, *Espace public et reconstruction du politique*, Paris, Presses des Mines, 2015.

⁶ Michel Lussault, *L'homme spatial: la construction sociale de l'espace humain*, Paris, Seuil, 2007, 363 p. p.93

⁷ Jacques Lévy, *L'espace légitime: sur la dimension géographique de la fonction politique*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1994, p.40

⁸ M. Lussault, *L'homme spatial, op. cit.* p.105

⁹ Olivia Bui-Xuan, "Propos introductifs", in Olivia Bui-Xuan, Centre Léon Duguit et Colloque « Droit et espace(s) public(s) » (eds.), *Droit et espace(s) public(s): Colloque « Droit et espace(s) public(s) » organisé par le Centre Léon Duguit le 20 janvier 2012 à l'Université d'Evry-Val-d'Essonne*, Clermont-Ferrand, Fondation Varenne, 2012, p.9

¹⁰ Frédéric Rolin, "L'espace public en droit administratif", *Ibid.* p.60

Employée au singulier, la notion désigne un espace immatériel, défini par des politistes comme Hannah Arendt, ou des historiens et philosophes comme Jürgen Habermas. Hannah Arendt parle du « *public* » comme d'un terme désignant « *deux phénomènes liés l'un à l'autre mais non absolument identiques. Il signifie d'abord que tout ce qui paraît en public peut être vu et entendu de tous, jouit de la plus grande publicité possible [...] En second lieu, le mot 'public' désigne le monde lui-même en ce qu'il nous est commun à tous et se distingue de la place que nous y possédons individuellement.*¹¹ » Arendt en arrive à la notion de « *domaine public* » qui relève du politique, de la gestion des affaires communes, par opposition à celle des affaires privées, dont l'*agora* grecque est l'exemple spatial emblématique.

Jürgen Habermas poursuit la réflexion de Hannah Arendt par une étude historique de la survenue de la démocratie en Occident. C'est un établissant un lien entre l'émergence d'espaces de discussion à partir du XVIIe siècle – salons, cafés, clubs, loges... - le débat d'idées et la mise en place progressive de processus démocratique que Habermas a proposé la notion de « *sphère publique bourgeoise*¹² ». Cette sphère publique a permis la formalisation d'une opinion publique, notamment à travers les journaux (notion de *publicité*), d'abord parmi les élites, puis au XXe siècle dans toutes les couches sociales¹³. Les travaux d'Habermas ont permis de clarifier cette notion « d'espace public », en rappelant qu'en dehors du cas de la cité antique gréco-romaine on ne peut réellement établir de superposition entre espace public physique et politique, la « *sphère publique* » habermassienne étant soit close (salons, cafés) soit immatérielle (médias).

On ne peut néanmoins balayer d'un revers de main la dimension politique d'un espace public telle que la place du village. François Saint-Bonnet, poursuivant la distinction d'Arendt entre espace privé et espace social, définit l'espace public comme un tiers espace, entre le privé et le politique : « *Entre les deux se situe un espace que l'on ne conçoit pas comme anormé mais qui n'est pas ou peu pour autant normé par l'Etat : il s'agit de l'espace public qui est l'espace de la société, de la civilité ou de la citoyenneté*¹⁴. » De ce fait, l'espace public doit alors non être vu comme un espace politique au sens de « *lié au pouvoir* », mais plutôt comme politique au sens de « *support de la vie collective* ». François Saint-Bonnet en donne les raisons historiques : « *En réalité, l'espace public est le lieu d'une relation particulière, une relation non politique (à cause du régime monarchique d'abord, à cause du régime*

¹¹Hannah Arendt, *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, 2014. p.89-92

¹²Thierry Paquot, *L'espace public*, Paris, La Découverte, 2009, p.12

¹³Marcus Zepf et Pascal Amphoux, *Concertar, gouverner et concevoir les espaces publics urbains*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2004. p.10

¹⁴ François Saint-Bonnet, « *Espace public et communauté politique* » in Olivia Bui-Xuan, Centre Léon Duguit et Colloque « *Droit et espace(s) public(s)* » (eds.), *Droit et espace(s) public(s)*, op. cit. p.23

représentatif ensuite, à cause de la détestation révolutionnaire des corps intermédiaires enfin) mais néanmoins une relation sociale ou sociétale. Le fruit emblématique de cet espace public est la ‘place publique’ comme lieu de relations économique (la foire, le marché), de collectes d’information (publication ‘à cri’ des actes officiels, crieurs publics, etc.), de réjouissances (jeu, théâtre, spectacle ‘de rue’, etc.)... et de criminalité. D’où la nécessité d’un espace qui soit policé.¹⁵ »

Cette dimension sociale semble tout-à-fait adaptée pour qualifier les places de village. Si elles n’apparaissent clairement pas comme des lieux de formalisation d’un choix politique¹⁶, elles incarnent dans l’imaginaire un rôle de cohésion sociale, assurant la rencontre des habitants du village. On peut ici parler de l’espace public comme d’un « *lieu commun* » : « *le lieu commun est d’abord un lieu, c’est-à-dire une réalité topographique éminemment matérielle, qui permet un ‘être-ensemble’ et exprime un mode de sociabilité, un type de relation de soi à soi et de soi à autrui.*¹⁷ » Parler de la place villageoise comme d’un espace commun, c’est amener notre réflexion sur cette notion de ‘commun’ devenue centrale dans le débat public ces dernières années. La question *du* commun a été amorcée dès la fin des années 1960 par le biologiste Garrett Hardin pour désigner les ressources naturelles en libre accès dont la consommation abusive devenait une catastrophe écologique. Plus récemment, Pierre Dardot et Christian Laval ont conceptualisé cette notion, en définissant *les communs* comme « *le nom des objets de nature très diverse pris en charge par l’activité collective des individus*¹⁸ ». Ils en sont venus à formuler une théorie générale de l’organisation sociale qui repose sur le « *double devoir qu’impose le gouvernement d’un commun : devoir négatif de ne pas porter atteinte au droit des autres usagers, devoir positif de conserver la chose qui est collectivement prise en charge.*¹⁹ »

Parler dès-lors d’un ‘espace commun’ revient à poser la question du rapport avec les autres, et notamment du rapport de propriété. Il ne s’agit pas tant ici de parler d’une appropriation juridique – qui possède l’espace public ? – puisque nous avons vu que par définition une place de village est une propriété communale, que de parler d’une appropriation habitante – comment la place du village est un lieu utilisé collectivement par les villageois. A ce titre, Judith Revel note que « *un bien est, techniquement, un objet*

¹⁵*Ibid.* p.28

¹⁶ On ne trouve plus en France depuis bien longtemps des formes de décision politique publiques ayant lieu sur des places, telles qu’elles peuvent encore avoir lieu sporadiquement en Suisse alémanique sous forme de *Landsgemeinde*.

¹⁷Brigitte Krulic (ed.), *Europe, lieux communs: cafés, gares, jardins publics*, Paris, Éd. Autrement, 2004, p.6

¹⁸Pierre Dardot et Christian Laval, *Commun, essai sur la révolution au XXIe siècle*, Paris, Découverte, 2015, p.19

¹⁹*Ibid.* p.477

*appropriable - or, historiquement, le droit romain définit comme ‘commun’ ce qui, parce qu’il n’appartient à personne, est appropriable par tous. Aujourd’hui, le commun n’est en réalité que le produit de l’indétermination d’un rapport propriétaire. Il n’est ni propriété d’un seul, ni propriété de tous (et, par délégation, par représentation politique, donc, propriété de l’Etat), il est donc offert à l’appropriation de chacun.*²⁰ » Il s’agit ici de comprendre en quoi un *espace public*, c’est-à-dire un espace ouvert à tous, peut devenir un *espace commun*, c’est-à-dire approprié, utilisé par tous.

L’historique des places de village en France nous enseigne cependant que, en dehors de leur dimension civile – des lieux de rencontres entre habitants – elles avaient souvent comme fonction d’être des lieux d’acculturation civique, donc un rôle éminemment politique. En France, l’implantation de la démocratie a eu lieu à l’orée de la III^e République par l’attribution aux communes de la représentation démocratique et de l’autogouvernement (clause de compétence générale)²¹. Ce processus, vu comme un moyen d’acheter le soutien républicain des élites rurales, s’est matérialisé par la structuration définitive des villages autour d’une mairie, d’une école, puis après 1918 autour d’un monument aux morts²². Cette ‘colonisation’ de la place de village par l’Etat en somme semble confirmer que « *l’espace public est l’espace où le pouvoir se montre, se transforme en espace d’ostentation, voire d’exhibition. Son but est évidemment de se montrer à son avantage et d’infléchir le jugement public.*²³ » Certains auteurs vont même jusqu’à qualifier les lieux communs de « *authentique et pittoresque ‘vitrine identitaire’, une mise en scène, ou tout au moins une représentation de l’identité dotée d’une lisibilité immédiate qui se donne à voir et qui objective l’identité. Blason identitaire d’un groupe, le lieu commun renvoie à la notion de code d’appréciation, de codification.*²⁴ »

Penser la place du village, c’est donc interroger la signification de cet espace public, et notamment à travers les mutations contemporaines qui semblent bouleverser nos organisations spatiales. Mais alors que la question des espaces publics et de leur fonction semble de plus en plus interrogée en milieu urbain, en témoignent notamment les travaux menés depuis de nombreuses années par le Grand Lyon, l’espace public en milieu rural paraît très déconsidéré : « *Aujourd’hui, l’espace public semble indissociable du contexte urbain,*

²⁰ Judith Revel, ‘Le commun, nouvel universel’, in P.A. Chardel, B. Frelat-Kahn et J. Spurk, *Espace public et reconstruction du politique*, op. cit. p.196

²¹ Philippe Estèbe, *L’égalité des territoires, une passion française*, 1^{re} édition., Paris, Presses universitaires de France, 2015, p.23

²² Maurice Agulhon, *Marianne au pouvoir: l’imagerie et la symbolique républicaines de 1880 à 1914*, Paris, Flammarion, 1989, p.38

²³ Joelle Zask, op. cit. p.63

²⁴ Brigitte Krulic (ed.), *Europe, lieux communs*, op. cit., p. 7.

*mais il faut se demander pourquoi nous ne sommes pas tellement attirés par l'idée d'étudier l'espace public à la campagne, bien qu'il existe, évidemment. A la campagne, comme dans une petite ville, l'espace qui joue un rôle public est limité, unifié pour toutes les fonctions sociales et publiques, centré et concentré. Notre intérêt porte sur le contexte urbain parce qu'il s'agit d'espaces publics multiples et fragmentés.*²⁵ » De façon générale, la question de l'espace public comme lieu de 'mise en commun' semble de plus en plus marginalisée : « *Le constat ici est massif: partout l'espace public est entré en déclin. Il est de plus en plus privatisé d'une façon ou d'une autre. Il n'est plus le lieu d'une régularité commune, ni celui du vide; l'invisible qui le présidait s'y efface*²⁶. ». Certains auteurs, pour qualifier les espaces dits 'ruraux', en viennent à décrire une dimension quasi-folklorique : '*Les espaces ruraux sont artificiellement entretenus dans un discours patrimonial et/ou nostalgique souvent même à l'aide d'un discours socio-ethnologique et scientifique de conservation.*²⁷'

Au terme de cette réflexion, il nous apparaît pertinent d'interroger la fonction de la place du village. Alors que de très nombreux villages se lancent dans des démarches de requalification de leur place publique, dont l'investissement leur est proportionnellement colossal, il nous semble essentiel de poser cette question : la place du village en 2018 en France, en tant qu'espace public, peut-elle être qualifiée 'd'espace commun' des villageois ?

Nous faisons l'hypothèse que ce n'est pas le cas. Il nous semble que les évolutions sociétales en cours depuis un demi-siècle relèguent les places de village à un rôle de « vitrine » pour reprendre une expression précédemment employée. Selon nous, la place du village est d'abord un moyen pour ce dernier de se mettre en scène, et n'est dès-lors pas un lieu investi par les habitants du village.

La première partie de ce travail de recherche rendra compte des pratiques habitantes observées sur nos trois terrains d'étude. La deuxième partie tentera de cerner en quoi elles sont représentatives des évolutions fortes auxquelles sont soumis les villages. La troisième partie mettra en avant la dimension politique paradoxale assurée par la place du village aujourd'hui.

²⁵AntonyGalabov, 'L'esthétisation de l'espace public, la question du sens' in Serge Dufoulon et Jacques Lolive (eds.), *Esthétiques des espaces publics, colloque multisession, Sofia, Bucarest, Paris ..., 2013*, Paris, L'Harmattan, 2014, p.200

²⁶Jacques Beauchard et Françoise Moncomble, *L'architecture du vide: espace public et lien civil*, Rennes, Presses Univ. de Rennes, 2013, p.10

²⁷ Alain Chenevez, 'Le patrimoine dans l'espace urbain' in Serge Dufoulon et Jacques Lolive (eds.), *Esthétiques des espaces publics [colloque multisession, Sofia, Bucarest, Paris ..., 2013, op. cit.*p.93

Précisions méthodologiques

1) Contexte géographique

Ce travail de recherche a eu lieu par l'étude de trois villages isérois. Il s'agit de communes comportant au maximum 5000 habitants, qui ont toutes récemment entamé des démarches au sujet de la requalification de leurs espaces publics et notamment d'une ou de plusieurs places. Ces communes ont été choisies, notamment pour des raisons pratiques, parce qu'elles avaient été accompagnées par le CAUE de l'Isère. Elles correspondent à différentes catégories de 'villages', et représentent différents moments de la temporalité d'un projet.

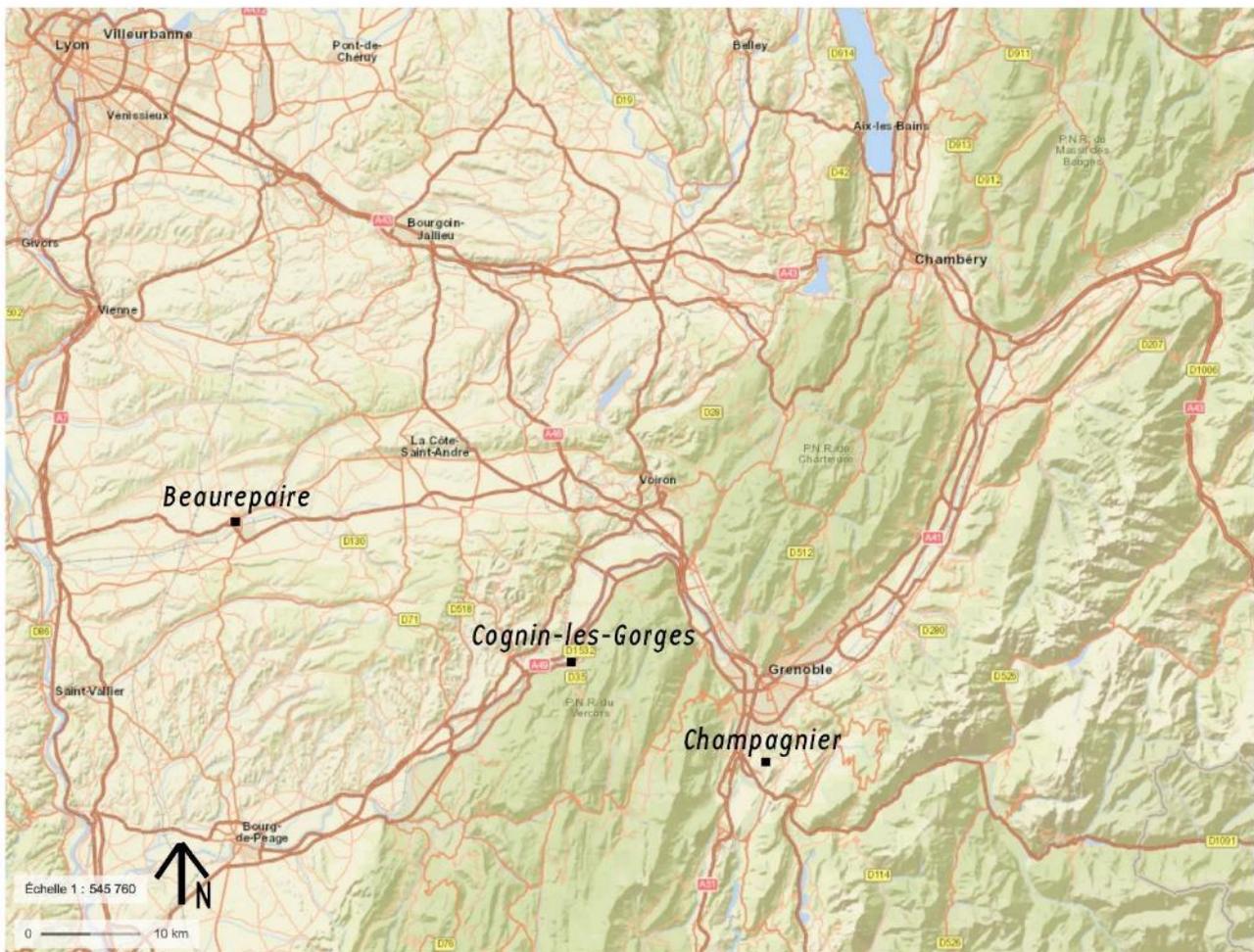


Figure 1: Position des villages observés - PM

Beaurepaire : le gros village jouant le rôle de bourg-centre

Avec tout-juste 5000 habitants, ce bourg de la vallée de la Bièvre, situé à une grosse heure en voiture de Grenoble et de Lyon, a longtemps été le centre d'un canton agricole et artisanal au carrefour de la Drôme et de l'Isère. Son cœur de bourg présente des polarités différenciées, sur plusieurs places, sans centralité vraiment unique. Des espaces publics ont été rénovés en 2013-2015 (parvis de la mairie, place Y. Pagneux) et une étude est en cours concernant entre autres les mobilités scolaires dans le centre-ville. Par son éloignement des grands pôles urbains et la pérennité de ses fonctions de centralité, Beaurepaire a les caractéristiques de ces "gros" villages qu'on nomme bourgs-centres et qui doivent faire face à un phénomène de



Figure 2 : Plan commenté du centre-bourg de Beaurepaire - PM

Champagnier: le village métropolisé

Avec 1200 habitants, ce village du territoire de Grenoble-Alpes-Métropole est une commune historiquement rurale (encore une forte présence de chevaux sur la commune), qui s'est agrandie ces dernières années par quelques lotissements. La requalification de la place du Laca (grande place de l'entrée Sud du village), qui sera réalisée suite à la future construction d'un EcoQuartier qui la jouxte, interroge la fonction des espaces publics comme espaces communs. Champagnier est le type même du village métropolitain/rurbain dont la proximité hyper-urbaine amène à requestionner la façon dont ses espaces publics sont vécus par ses habitants.

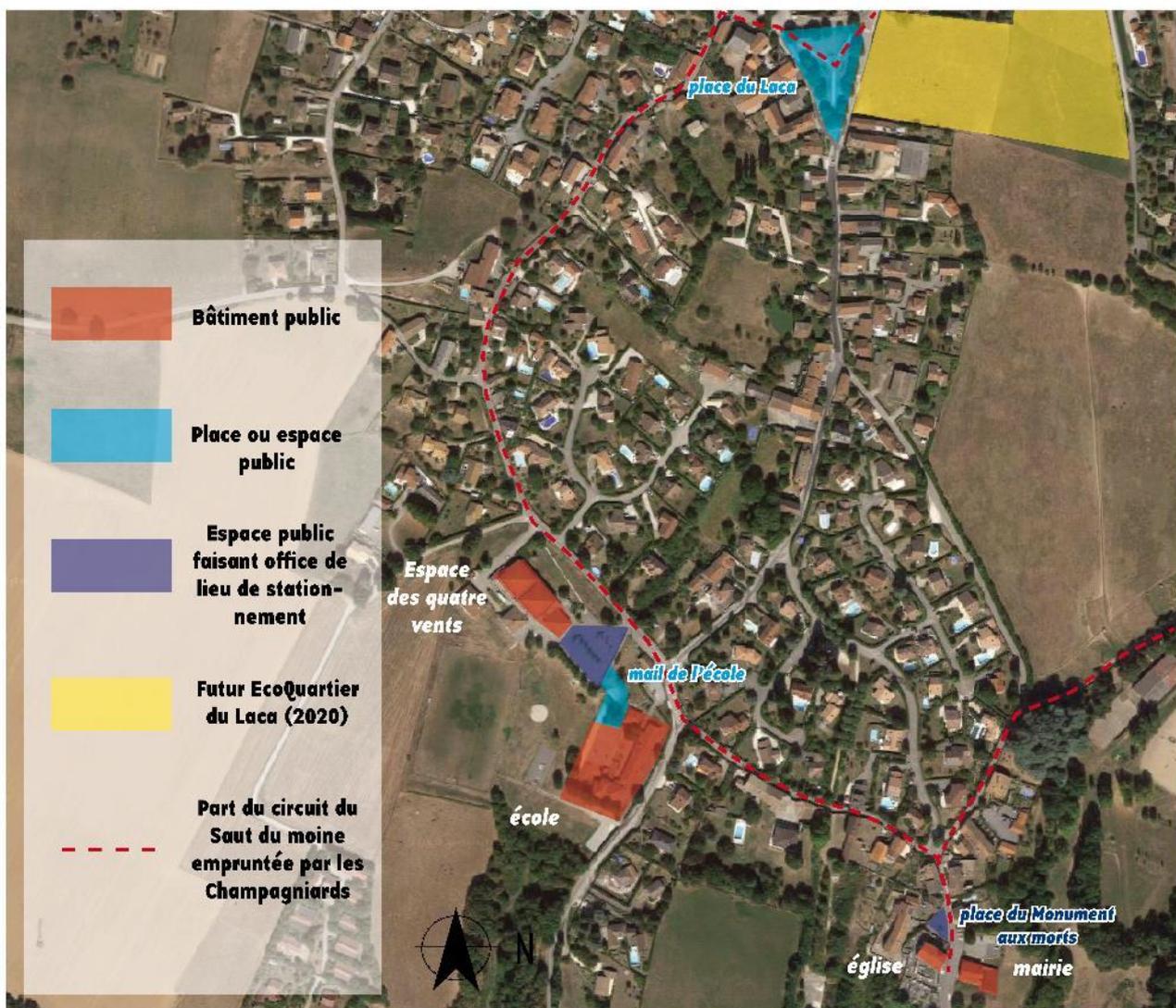


Figure 4 : Plan commenté du centre-bourg de Champagnier - PM

Cognin-les-Gorges : le petit village du périurbain éloigné

Avec 650 habitants, cette commune du Sud-Grésivaudan, proche de Saint-Marcellin, située à 40 minutes de Grenoble et de Valence, a vu sa population doubler en quarante ans. Elle a lancé à partir de 2014 un gros projet de réfection de sa voirie publique en centre-bourg, dont les travaux ont été clos en juillet 2017. Cette commune dynamique représente bien le destin de nombreux villages appartenant à ce qui est devenu le périurbain relativement lointain, assez éloignés des bassins d'emplois des grandes agglomérations, mais où une part significative des habitants travaillent.

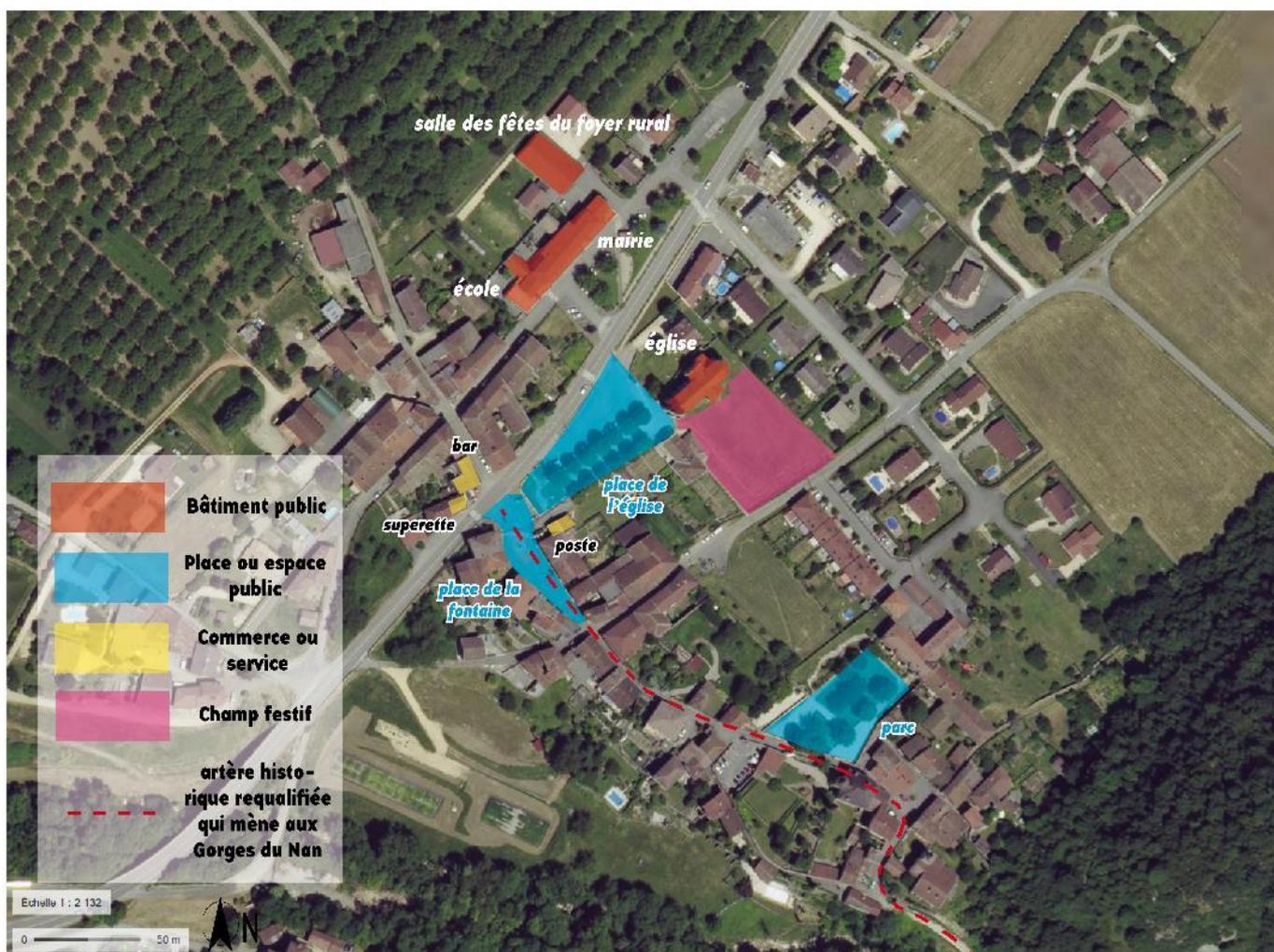


Figure 5 : Plan commenté du centre-bourg de Cognin-les-Gorges - PM

2) Terrain sociologique

Dans chacune de ces trois communes, trois types d'acteurs ont été rencontrés. Il s'est agi ici de confronter les représentations de l'espace villageois (notamment à l'aide de cartes cadastrales) avec la réalité des espaces vécus par ses habitants au sein de "leur" village. Ces échanges ont eu lieu sous la forme d'entretiens semi-directifs, d'une durée comprise entre 50 minutes et deux heures, dont les grilles sont disponibles en annexe. Voici les trois catégories retenues :

le maire : figure politique majeure du "village", le maire a été le pilote des opérations de requalification de l'espace public qui ont eu lieu. Il est, à ce titre, comptable des partis-pris urbanistiques concrétisés, même si ce sont les bureaux d'études qui les ont imaginés. Il est à la fois le « *souverain président* » de cette « *petite patrie*²⁸ » que représente la commune, mais aussi un « *entrepreneur des politiques publiques locales*²⁹ », donc force de proposition. Garant et acteur, le maire porte un regard sur "sa" commune qui doit être celui du bien public. A ce titre, il est particulièrement pertinent de l'interroger pour sonder sa vision sur la place du village en tant qu'espace commun.

un représentant associatif : la France étant le pays d'Europe qui compte le plus d'associations par habitant³⁰, ses villages peuvent tous se targuer d'en abriter de nombreuses : comité des fêtes, associations sportives, club des aînés ruraux, association de protection et de valorisation du patrimoine... Ces associations animent littéralement ces communes et le regard d'un représentant engagé de cette "société civile villageoise" paraît nécessaire, surtout dans l'optique où la place du village en tant qu'espace commun doit être, comme nous l'avons vu, l'espace de la société civile.

un adulte de moins de 25 ans sans enfant : les "jeunes" (au sens ici de jeunes adultes) sont une catégorie intéressante car rarement citée lorsque l'on parle des villages. Si l'on décrit

²⁸P. Estèbe, *L'égalité des territoires, une passion française*, op. cit. p.73

²⁹Alain Faure, « Les passions de l' élu local, du notable au médiateur », *Histoire@Politique*, 2015, vol. 25, n° 1, p. 208.

³⁰Lydiane Brevard, "L'espace périurbain : un espace théâtre de nouvelles pratiques sociales et spatiales et générateur de fractures locales fortes" in Samuel Arlaud (ed.), *Rural-urbain: nouveaux liens, nouvelles frontières ; textes issus du colloque de Poitiers des 4, 5 et 6 juin 2003*, Rennes, Presses Univ. de Rennes, 2005, p.258

souvent les villages comme vieillissants, désertés par des jeunes allant étudier dans des villes plus grandes et friands d'urbanité, de jeunes adultes continuent de vivre dans ces villages³¹. Si prendre cette catégorie d'habitants peut sembler arbitraire (au regard d'autres catégories aussi pertinentes : quid des femmes, des enfants, des personnes âgées dans l'espace public villageois ?), les jeunes adultes permettent de questionner la sociabilité villageoise d'habitants souvent en décalage avec celle de leurs aînés.

3) Précautions méthodologiques

Nous n'avons pas la prétention, avec neuf entretiens et quelques personnes interrogées dans chaque village, de décrire la réalité exhaustive de ce que peuvent représenter ces places pour les habitants de ces villages. Nous savons bien combien entre le discours et la réalité il y a un écart, et qu'il aurait été tout-à-fait intéressant de mener une observation plus anthropologique des pratiques habitantes. Pour des raisons matérielles cela n'a pas été envisageable.

Nous n'avons pas non plus orienté notre recherche en utilisant les documents de planification urbaine, qui se sont révélés finalement assez pauvres pour interroger le sens des ces espaces. Nous n'avons pas non plus opéré une observation critique des travaux conçus par les bureaux d'études, en dehors de ce que les entretiens ont fait ressortir. Cela aurait été tout-à-fait intéressant, mais aurait induit finalement un tout-autre travail que le parti-pris de notre démarche.

Avec cette dizaine de personnes interrogées, nous avons un peu utilisé les méthodes du glaciologue qui sonde des endroits stratégiques pour obtenir des carottes révélatrices. Les échanges que nous avons eus ne permettent pas de dresser un bilan général sur les espaces publics en milieu non-urbain, mais ils offrent des pistes de réflexion intéressantes pour mieux les comprendre.

Nous espérons que ces quelques conclusions pourront servir à mieux penser le rôle des places de villages, par-delà le poids de nos imaginaires.

³¹ Cf. Julian Devaux, « L'adolescence à l'épreuve de la différenciation sociale. Une analyse de l'évolution des manières d'habiter de jeunes ruraux avec l'âge », *Sociologie*, 2015, vol. 6, n° 4, p. 339-358.

Tableau de présentation des acteurs rencontrés :

Communes	Beaurepaire	Champagnier	Cognin-les-Gorges
Fonctions			
Maire	M. Mignot Maire depuis 2008 Originaire de la commune	Mme Cloteau Maire depuis 2008 "Néo-villageoise" depuis 1999	M. Ferrouillat Maire depuis 2014 Habitant de la commune depuis une trentaine d'années
Représentant associatif	Simon et Evelyne Natifs de la région et habitant la commune depuis cinquante ans. Simon est président depuis trente ans d'une association de quartier	Jacques et Martine "Néo-villageois" depuis 1993 Jacques est président d'une association de valorisation du patrimoine local	Sophie Native de la région et habitant la commune depuis quelques années Trésorière du foyer rural de la commune
Jeune adulte	Luce Native de la commune Jeune professionnelle travaillant sur la commune	Léa Arrivée sur la commune à ses dix ans Etudiante à Lyon la semaine	Solène Native de la commune Etudiante en année sabbatique

N.B. En dehors des élus, tous les noms d'acteurs ont été modifiés. Peu par souci d'anonymat, il est relativement facile de retrouver leur identité, mais plus par volonté de dépersonnaliser leurs propos.

PREMIERE PARTIE :

Place de village et pratiques habitantes : entre le vide et le plein

Section 1 : Des places de villages qui assurent un rôle fédérateur

Alors que notre hypothèse postulait que les espaces publics villageois, et plus précisément les places publiques, étaient des lieux relativement désertés par la population et dont la fonction était essentiellement symbolique, nous avons pu nous apercevoir que ces espaces étaient bel-et-bien inscrits dans les usages habitants, et ce sur des temporalités différentes.

1) Le temps du quotidien

A) Le rôle attractif des services publics

Si les villages que nous avons étudiés présentent des espaces publics empruntés régulièrement par les habitants, c'est parce que ces espaces abritent ou jouxtent des services publics qui représentent de vrais pôles d'attraction au sein de ces villages.

L'école, présente dans chacun des trois villages étudiés, semble être un élément fort de 'vitalisation' des espaces publics. Cela est particulièrement le cas dans les deux plus petits villages étudiés. A Cognin-les-Gorges, où l'école se situe face à la place principale de l'autre côté de la route départementale, le maire Patrice Ferouillat note les venues qu'elle génère : «Bah c'est clair que le matin et l'après-midi, l'école c'est le lieu qui vit dans la commune. On voit clairement les allées et venues. » Il note plus loin le rôle social assuré par l'école : « Et puis quand on va à l'école, voilà, on rencontre d'autres parents, on discute. » Solène, jeune adulte de Cognin, note d'ailleurs la place stratégique qu'occupe l'école spatialement : « C'est marrant parce que l'école elle est vraiment un peu au centre de la commune, à côté de la place, tu vois elle est comme entre le haut de Cognin et le bas de Cognin. C'est pour ça que je trouve qu'elle fait partie du centre. »

A Champagnier, commune où la place principale, la Place du Laca, est éloignée des quelques services publics de la commune, l'école jouxte "l'Espace des quatre vents", un complexe socio-sportif. Les entrées et sorties quotidiennes vers l'école font de cet espace interstitiel une vraie place publique utilisée par les habitants posant notamment les enfants à l'école, comme l'observe le maire de la commune Mme Cloteau : « *Les Quatre vents, là je dirais c'est culture-sport : il y a la bibliothèque, la MJC, il y a le gymnase et il y a l'école. C'est un lieu de vie aussi. Mais c'est vrai que Champagnier c'est assez polycentrique* ». Léa, étudiante issue de la commune, situe l'école comme un des centres de la commune : « *[Mais le centre de la commune tu le mettrais où ?] A la place du Laca ou à l'école je pense. Après tu penses au centre vivant ou le centre géographique ? Parce que pour moi le centre vivant c'est plus vers l'école.* » Elle présente d'ailleurs l'école comme le principal lieu animé de la commune : « *Tu as la sortie de l'école. Mais tu n'as pas d'endroit où tu dis 'viens on va à Champagnier à tel endroit'.* On est à l'école, il y a beaucoup de gens qui restent à côté au parc, etc, les enfants ils jouent et tu discutes avec tes copines quand tu es une maman. [...] *Non-non, si tu as vraiment un lieu public où il y a des gens, c'est l'école.* » Jacques, président d'une association de la commune, fait le même constat : « *Et puis le lieu de rencontre c'est l'école, ça discute... les parents font connaissance avec les autres familles et tout. [...] Mais le Laca ce n'est pas un lieu de discussion important comme à l'école.* »

Il est intéressant de noter que concernant le bourg-centre de notre échantillon, Beaurepaire, ses écoles n'ont pas été citées comme facteur de vitalisation des espaces publics, bien que la municipalité ait lancé une étude au sujet notamment des trajets pédestres des élèves vers la cantine. Un peu comme si dans cette commune plus importante comportant de nombreux services, la place de l'école était moins stratégique concernant la vie locale. Le rôle de l'école dans les petites communes s'est sensiblement accru depuis une trentaine d'années, notamment parce qu'elle est l'un des rares lieux fédérateurs de la commune : « *Dans le cas qui nous occupe, l'espace de l'école est-il le lieu d'usages plus nombreux que les autres lieux formels de rencontre du village ? La réponse est affirmative. On y enseigne le savoir aux enfants, les parents s'y rencontrent, on y organise la fête de l'école et son souper, l'école est transformée en bureau de vote lors des élections, elle est louée à des particuliers ou à des groupes. Aucun autre lieu du village ne peut revendiquer une aussi longue liste d'utilisations différentes. L'école primaire est 'presque la seule institution "culturelle" du village, elle est la seule aussi que connaissent bien les villageois, et celles qu'ils fréquentent tous*³². »

³²P. Lannoy, *Le village périphérique*, op. cit., p. 101.

Bien sûr, d'autres services publics participent à l'utilisation des espaces publics qui les jouxtent. La mairie est également un haut-lieu du village. A Cognin, où la mairie jouxte l'école, Sophie, trésorière d'une association, observe : « *La mairie ici j'ai oublié d'en parler, mais c'est un grand lieu de rencontres, un lieu de convivialité.* » A Champagnier, Mme le Maire note que « *la mairie draine quand même du monde, parce qu'on propose pas mal de services, pour des informations, le CCAS* », tandis que Jacques explique que la mairie est un lieu de rencontres « *parce qu'elle accueille pas mal de réunions d'associations* ». Léa, à Champagnier également, rappelle que pendant longtemps « *la bibliothèque, à l'Espace des quatre vents, c'était mon point de chute* ». Pour Cognin, Solène note que « *la Poste, sur la place, ça anime quand même un peu le village, même s'il n'y a jamais foule, ça fait des allées et venues et ça fait que ce n'est jamais totalement mort.* »



Figure 7: Le bureau de Poste de Cognin-les-Gorges - PM



Figure 6 : L'Espace des quatre vents à Champagnier - PM

B) Des espaces publics au cœur des habitudes de vie

Plus généralement, les espaces publics des villages ne sont pas désertés par les habitants puisqu'ils sont les supports de cheminement ou d'activités inscrits dans le quotidien de ces villageois. Ainsi, la place du Laca, à Champagnier, rassemble les quelques activités commerciales de la commune. Jacques et Martine les détaillent : « *Alors le lundi, il y a un monsieur qui vend des travers de porc. C'est très récent, ça date de cette année. Le mardi il y a un jeune, ses parents habitent à Champagnier, qui a une petite remorque, une rôtissoire. Le mercredi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche donc il y a Hubert-pizza, qui a sa petite maison au bord et qui vend donc des pizzas.* » Cette même Place du Laca est le « *centre symbolique* »

de la commune pour Léa parce que « *c'est là où tu prends le bus, là où tu passes tout le temps. Tu es obligé de passer par là. Bah c'est là où je vais le plus quoi. Pour faire du stop...* » A Cognin-les-Gorges, là encore un vendeur de pizza installé sur la place fait de cet espace un lieu de rencontres, comme le note Sophie : « *on a un camion de pizza qui vient le vendredi. Ca a quand même créé oui, un espace de détente, avec le jeu de boules, qui permet aux gens de plus s'arrêter et effectivement ouai !, de plus se parler.* » Solène justifie la centralité de la place par les quelques commerces qui la bordent : « *Pour moi le centre de Cognin c'est au niveau du bar, de l'épicerie et tout ça. Vers la place, la vraie église. Vers la fontaine quoi.* » C'est également pour cette raison que le maire, M. Ferrouillat, donne un rôle de centralité à cette place, alors que le cœur historique de la commune se situe plus haut dans le village : « *Voilà, pour moi c'est cet espace-là ici avec les commerces. Il me semble qu'ici on a tous les services, on a la poste, on a l'école, la mairie, l'église, cette place du village qui est assez centrale. Je pense que le cœur du village, c'est le cœur du village ancien, mais ce n'est pas le cœur du village en termes de vie. Et en termes de vie, le cœur du village il est là actuellement* ». La fontaine était d'ailleurs historiquement un espace public commun central : « *les places traditionnelles de villages, espace de circulation, étaient également un espace public sur lequel on produisait et on consommait le bien commun, comme l'eau de la fontaine publique*³³ », dont la survenue avait un rôle central pour la communauté villageoise : « *Pour des milliers de villages de France, le temps de la fontaine était encore à venir au début du XIXe siècle. L'eau sur la place du village devait y être la première figure du Progrès, le bienfait le plus sensible de toute puissance qui se veuille civilisatrice*³⁴. »

A Beaurepaire, le maire, M. Mignot, note comment le marché hebdomadaire dispersé sur les places du centre-bourg, demeure un moment de vie fort pour la commune : « *là le marché hebdomadaire est très achalandé, très important et vit bien. [...] C'est identifié, il y a les habitudes, les gens des villages alentours viennent à ce moment-là faire leurs achats, mais pas que. Aussi se rencontrer, c'est aussi un moment de vie communale. Le mercredi matin vous avez beaucoup d'activités au centre-ville, c'est intéressant.* » Luce, toujours à Beaurepaire, détaille la centralité qu'offre des bars typiques d'un bourg-centre : « *Mais les bars de la Place de la paix ils font pas mal de choses, et ils sont ouverts tôt le matin, donc ils accueillent tous ceux qui partent avant d'aller en chantier. Ils ouvrent dès 6H00.* » Le café, tout comme la fontaine, est l'un des espaces publics traditionnels encore important dans les

³³ Pascale Metzger, "Espace public et bien commun dans l'environnement urbain", in Vincent Berdoulay, Paulo C. da Costa Gomes et Jacques Lolive (dir.), *L'espace public à l'épreuve: régressions et émergences*, Pessac, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 2004, p. 46.

³⁴M. Agulhon, *Marianne au pouvoir*, op. cit., p. 238.

villages : « C'est la IIIe République qui a libéré l'ouverture des "débits de boissons" [...], dans toutes ses variantes, le café est un lieu public - le seul lieu public ouvert toute la journée -, dont l'accès, ce qui le différencie du club, du cercle ou du salon, n'est soumis à d'autres conditions que celles régies par les codes sociaux "immatériels" [...] Sous toutes ses formes, le café est le témoin, voire le garant de l'histoire d'un quartier dont il est la "maison commune" : les réactions désolées des habitants de villages confrontés à la fermeture de "leur" café montrent qu'un lieu sans café est perçu comme "un lieu sans histoire".³⁵ »



Figure 9: Les deux commerces de Cognin-les-Gorges - PM



Figure 8: Marché à Beaurepaire le mercredi matin - PM

Solène, toujours à Cognin, décrit d'ailleurs comment les espaces publics, et notamment la rue, sont le support d'une vie sociale relativement riche : « Par exemple quand on va chez Colette, la voisine. On va se mettre vers sa fenêtre, et on papote. Soit par exemple sur le banc là-bas. Du coup il y a la voisine qui vient, et tu papotes. Ça fait vraiment convivial quoi, ça fait vraiment village. On dirait que c'est la famille en quelque sorte. C'est un village-famille. » Elle note le rôle convivial du parc public aménagé au-dessus de la place : « Oui, dans le parc parce qu'il y a beaucoup de mamans. Parce qu'il y a un immeuble, et donc il y a beaucoup de familles. Bah là elles se rejoignent toutes ici, pour jouer, parce qu'il y a deux-trois jeux. » Sophie note le même rôle de cohésion villageoise assurée par les cheminements publics : « la personne âgée elle vient ici [sur la place], elle sort de chez elle dans le village, le temps qu'elle arrive à la mairie elle va croiser la Marthe, elle va croiser la Denise, le Georges, elle va s'arrêter, elle aura dit "machin". »

Les espaces publics comme les places sont enfin le support d'une vie associative qui participe de la vie quotidienne des habitants. Ainsi à Beaurepaire, Simon, président d'une association, note

³⁵ Brigitte Krulic, "Le café" in Brigitte Krulic (dir.), *Europe, lieux communs*, op. cit., p. 28-47.

que « *maintenant sur la Place de la paix, tous les dimanches il se fait une vente de boudin* ». Luce, complète : « *La place de la paix elle sert aussi aux évènements, les dimanches les associations les réservent pour les diots, les frites, ils font des évènements qui ramènent beaucoup de public.* »

2) Le temps hors du temps : les espaces publics comme supports du singulier

A) La place en fête

Alors que l'image d'Épinal parmi les plus positives et les plus singulières sur la vie au village demeure le fameux banquet villageois d'Astérix et Obélix, force est de constater que c'est dans ces moments de fêtes que les places de villages sont les plus visiblement "vécues". A Cognin-les-Gorges, la « vogue » annuelle occupe un champ derrière la place principale : « *Oui, alors l'autre espace public qu'on peut noter c'est espace là où il y a une espace de petite buvette couverte qui permet à l'association du village [le foyer rural] de monter aussi un chapiteau, donc on est sur un espace qui est pour tout ce qui est festif. On a un chapiteau qui est monté le 14 juillet et qui reste trois semaines là posé. Là cette année sur cet espace il va y avoir trois/quatre grosses manifestations. C'est soirée moules-frites, il y a un concert Pop-Rock, il doit y avoir une Fête du Sous des écoles, c'est des choses qui restent très locales.* »

En soulignant cet aspect très local des festivités, M. Ferrouillat met directement le doigt sur l'importance de l'évènement pour le village : « *Les sorties populaires, en particulier le bal ou le loto, apparaissent donc comme un outil intéressant. En effet, par leur ancrage local extrêmement fort, elles contribuent à la structuration des relations territoriales de proximité. Ces pratiques sont discours d'abord par leur banalité : nombreuses mais aussi publiques, elles permettent de définir un espace de référence comme élémentaire.*³⁶ »

Sophie, trésorière de l'association qui organise ces évènements, poursuit : « *Et puis le gros morceau c'est surtout la vogue qui se fait sur trois jours, le premier week-end d'août.* » Elle détaille le point d'orgue de cette manifestation : « *Le repas ravioles où vous en aurez 600 [personnes].* » Solène, jeune du village, détaille le moment central pour la vie du village que représente la vogue : « *Ouai, c'est le truc de l'année (rires). [...] Il y a une pêche aux canards*

³⁶ Dominique Crozat, "Entre rural et urbain : la construction des frontières de la fête", in Samuel Arlaud (ed.), *Rural-urbain, op. cit.*p.361

pour les petits. Il y a des petits concerts. Le samedi après-midi c'est pétanque, avec pêche dans la fontaine de Cognin. Le samedi soir, c'est bal mousse pour les jeunes. Et le dimanche c'est repas ravioles avec feux d'artifices. » Elle explique d'ailleurs que l'organisation de ce moment est là encore facteur de cohésion pour les habitants : *« [Mais les gens, ils ne partent pas en vacances à Cognin ?] Bah tous ceux du foyer la plupart du temps ils restent. Pour la vogue ils sont toujours là, et ils prennent leurs vacances après. C'est le petit rituel à Cognin. »* Sophie semble donner à cette vogue une portée sociale majeure pour les habitants de ce village : *« [C'est vraiment dans ces temps forts-là que vous avez l'impression que les gens se parlent ?] Oui. Et se revoient même, parce que les gens ne se revoient même plus alors qu'ils habitent le même village. »*



Figure 10 : Chapiteau installé trois semaines l'été sur le champ jouxtant la place de l'église à Cognin-les-Gorges - Compte facebook de la commune



Figure 11 : Place de la fontaine animée lors de la Vogue annuelle de Cognin-les-Gorges – Compte facebook de la commune

A Champagnier, de la même façon, la Place du Laca joue ce rôle d'espace festif, comme l'observe Mme le Maire : *« Et la place du Laca c'est la place tournante, quand on a la fête à l'ancienne, quand on a le 14 juillet, enfin les fêtes c'est toujours là que ça se passe en fait. Donc on s'est dit que ça serait intéressant que cette place soit intégrée dans le projet d'EcoQuartier, qu'on la réfléchisse en même temps. »* Elle poursuit en notant également ce rôle dans la cohésion des habitants : *« Le 14 juillet, on ne la fait pas le 14 d'ailleurs mais on la fait en juillet on va dire, c'est pareil là, il y a beaucoup de monde parce que le comité des fêtes organise un barbecue, donc il y a toutes les tables dehors, et avant il y a le concours de pétanque l'après-midi. Donc il y a des concours dans tous les endroits où on peut jouer à la pétanque. Et puis après tout le monde se retrouve le soir pour manger les grillades. Et puis il y a un bal, avec un podium et puis un orchestre. Et ça, ça rassemble beaucoup de monde. »*

Ce 14 juillet est en droite file un héritage républicain de la Révolution dont « *la Constitution de 1791 rappelait le rôle des fêtes populaires pour lier entre eux les citoyens : Titre I : "Il sera établi des fêtes nationales pour conserver le souvenir de la Révolution française, entretenir la fraternité entre les citoyens et les attacher à la Constitution, à la patrie, aux lois..."³⁷* » Jacques, président d'association met aussi en avant les événements importants pour la commune qui se déroulent sur cette place : « *C'est devenu une grande place le Laca, et maintenant les fêtes, bah elles se font là. On essaie de faire la fête de Noël. Et puis en juillet on fait une fête où on danse, et on se débrouille pour la faire ici, avec un repas. Et puis après il va y avoir la fête à l'ancienne, qui est tous les deux ans, et qui va avoir lieu là, fin septembre. Et c'est une grosse fête, [qui accueille] entre 3000 et 5000 personnes. »*



Figure 12 : La place de la Paix à Beaurepaire animée par les rencontres internationales du cinéma, qui se tiennent tous les ans en octobre - site internet de la commune



Figure 13 : La place du Laca à Champagnier, animée par la fête à l'ancienne tous les deux ans en septembre - site internet de la commune

Là encore, il est intéressant de constater que concernant le bourg-centre de notre échantillon, Beaurepaire, aucune festivité ne nous a été signalée sur les places publiques du centre-bourg, hormis le festival annuel consacré au cinéma, comme si ces places jouaient symboliquement un rôle moins central. Du reste, la "fête du village" quand elle a lieu n'est pas un événement anodin. Il offre un repère temporel et spatial aux villageois, matérialisé par la pérennité de la place sur laquelle elle a lieu : « *Dans un monde jugé complexe, la fête propose un microcosme, une épure jouée et figurée de la société à laquelle on adhère. Cette mise en scène précise les rôles et positions de chacun pour consolider l'institution de la*

³⁷Gérard D Sainsaulieu, *Les trottoirs de la liberté les rues, espace de la République*, Paris, Harmattan, 2013, p. 123.

*société locale. D'où l'importance des lieux : le bal public se déroule dès que possible sur la place du village.*³⁸ »

B) La place en cérémonie

La spécificité française en termes d'organisation du territoire demeure la persistance à ce jour de 35 000 communes, originellement issues de 38 000 paroisses, et créées par la Constituante en 1789. Depuis ce moment-là, la politique n'a cessé de s'introduire dans les villages : *« Au cours des quatre-vingt dernières années qui séparent 1848 de 1939, l'Etat moderne est arrivé jusqu'au dernier village, il en a fait l'élément de base de son administration, l'objet de ses ambitions politiques et, comme nous l'avons dit, la source de ses mythes fondateurs.*³⁹ »

Cette dimension politique apparaît encore aujourd'hui dans les espaces publics lors des cérémonies commémorant les armistices – 8 mai et 11 novembre – autour de l'indépassable monument aux morts, dont Maurice Agulhon notait la présence fondamentale dans les imaginaires : *« Si la question évoque 'les monuments de la République', presque toujours l'interlocuteur enchaîne 'Ah oui ! les monuments aux morts', tant l'édifice sacré, omniprésent jusqu'au fond des campagnes, et visité en cérémonie deux ou trois fois par an, accapare pour nos concitoyens l'idée de monument civique.*⁴⁰ »

Dans les villages étudiés, le monument aux morts n'a pas toujours la dimension centrale qu'il devrait avoir. En dehors de Cognin-les-Gorges, où il marque clairement le centre de la place principale, il est relégué pour des raisons historiques à Beaurepaire en périphérie du centre-bourg. A Champagnier, il jouxte certes l'église et la mairie, mais dans une place qui fait quasiment partie de la route. Dans tous les cas, les cérémonies commémoratives demeurent un moment important de commémoration villageoise. A Champagnier, Mme Cloteau observe : *« Et il y a du monde d'ailleurs. Les gens là ils se rencontrent parce qu'en plus on fait un pot à la mairie. [...] Maintenant on a une nouvelle génération de parents là, ils viennent en vélo pour les commémorations et tout, alors que ça monte pourtant ! »* A Beaurepaire, un monument commémoratif existe bel-et-bien en centre-bourg, pour rappeler l'exécution de résistants locaux pendant la 2nde Guerre Mondiale.

³⁸Samuel Arlaud (ed.), *Rural-urbain, op. cit.*, p. 364.

³⁹ Lutz Raphael, 'L'Etat dans les villages : administration et politique', in Lutz Raphael, Jean-Luc Mayaud et Laboratoire d'études rurales (Lyon), *Histoire de l'Europe rurale contemporaine: du village à l'Etat* : Paris, A. Colin, 2006. P.250

⁴⁰M. Agulhon, *Marianne au pouvoir, op. cit.*, p. 8.

Evelyne, épouse de Simon, note que ces cérémonies sont un moyen de rencontrer les habitants d'une commune où la cohésion est moins évidente à observer que par le passé : « *Des habitants on arrive un peu à en retrouver quand on fait le 8 mai, les défilés, le 11 novembre, le 5 août pour commémorer les jeunes qui se sont fait fusiller le 5 août 1944.* »



Figure 14: Parvis de la mairie de Beaurepaire, qui sert lors du 8 mai à accueillir le discours de M. le maire alors que le monument aux morts de la commune se trouve en périphérie du centre-bourg – le Dauphiné Libéré



Figure 15: Placette du monument aux morts de Champagnier lors d'une cérémonie un 8 mai - le Dauphiné Libéré

A Beaurepaire, le parvis de la mairie a été complètement requalifié en 2013. M. le maire note combien cet espace a comme fonction d'abriter des cérémonies liées à la municipalité : « *des choses liées à la mairie, les mariages, là il y a eu la prise de commandement de la caserne des pompiers dernièrement.* » Luce, dans le même sens, se remémore le sens de cet espace : « *Pour Charlie Hebdo on s'est tous rassemblés là le soir, et là il y avait du monde. Et Monsieur le Maire a pris la parole. [...] Maintenant c'est où il y a un peu plus de rassemblement. Donc pour les attentats, l'autre fois ils ont fait l'inauguration, et puis pour certaines cérémonies. Avant les travaux on allait plus à la salle polyvalente.* » Là encore, le parvis est un espace public particulier qui sied peut-être particulièrement à un bourg-centre aux fonctions publiques plus étoffées – Beaurepaire étant jusqu'en 2015 chef-lieu de canton et est encore chef-lieu d'intercommunalité et abrite également l'antenne locale du Conseil départemental, la Maison du Département - : « *Le pouvoir a, dès les origines, institué la rue comme le lieu de rassemblement de la collectivité urbaine. Le Monument est précédé d'un segment de rue droite formant parvis, propice au déploiement d'une foule en cortège, d'une procession ou d'une manifestation. Sa rectitude permet des vues lointaines, crée du vide qui s'accorde si bien à la représentation du pouvoir : l'agora, le forum, le parvis, la place, le carrousel, le cours. Entre la sphère du privé et le monde public, la rue réalise des liaisons, tisse des liens, irrigue l'espace urbain. Généreuse, la rue donne⁴¹.* »

⁴¹G.D. Sainsaulieu, *Les trottoirs de la liberté les rues, espace de la République*, op. cit., p. 43.

Section 2 : Une occupation très intermittente

Alors que les places et espaces publics de village ont fait l'objet d'un intérêt particulier dans les trois communes étudiées, le recueil des témoignages concernant les pratiques habitantes précise leur 'utilisation' réelle par les villageois. Ces témoignages modèrent grandement l'idée qu'ils sont des lieux de rencontres quotidiennes pour les habitants, et remet leur fonction à sa 'juste place'.

1) Places et espaces publics villageois : une torpeur régulière

A) Espaces publics : espaces de transit ?

Il paraît tout-à-fait intéressant de voir que dans les villages de notre échantillon, les espaces publics assurent une fonction de liaison entre les différents services que propose la commune. Nous avons d'ailleurs mis en avant précédemment cette réalité comme facteur de dynamisation des centres-bourgs de ces communes. Néanmoins, les entretiens réalisés pointent du doigt le caractère très superficiel de l'utilisation de ces espaces publics au quotidien. Ils semblent assurer leur rôle de voirie publique, mais la fonction sociale qu'on serait en droit d'attendre d'eux n'est pas réellement présente. Comme le note Luce, jeune habitante de Beaurepaire : « *Moi je sors dans le centre-ville pour aller au boulot, à la rigueur à la pharmacie, mais je ne reste jamais. [...] Le centre-ville maintenant il est plus joli, mais c'est pas pour ça que je vais rester plus.* » De la même façon, Solène, à Cognin-les-Gorges, explique bien comment les espaces publics sont au quotidien essentiellement des lieux de passage pour elle : « *En soit moi la plupart du temps mes trajets c'est 'maison-chez mes amis'. Après je suis là dans le village, mais quand j'y vais c'est que je vais au bar, avec ma mère, ou avec des copines on se rejoint au bar. Tout ce qui est au niveau de la place je n'y vais pas spécialement.* »

Cette utilisation partielle de l'espace public comme 'sas' de passage ou d'attente ressort assez bien au quotidien à Champagnier avec la place du Laca. Si la pizzeria ambulante qui y est présente plusieurs soirs de la semaine a pu être valorisée comme offrant une réelle fonction à cet espace public, Jacques admet qu'il ne s'agit que d'un espace de présence temporaire : « *Mais même chez lui [le pizzaiolo] ce n'est pas un lieu de discussion important*

parce qu'on arrive à telle heure et on prend sa pizza. Ça s'étale. Et il n'y a pas de problèmes de parking parce que ça repart très vite. Donc on discute avec certains mais pas bien longtemps. Avec lui, parce que lui il véhicule les infos. Il sait faire, il va mettre les tracts de la prochaine fête. Mais ce n'est pas un lieu de discussion important comme à l'école. » A Champagnier, Léa avait d'ailleurs bien pointé cette fonction de transit de la Place du Laca : « Le Laca c'est le lieu obligé parce que c'est à l'entrée du village, sur la route entre Echirolles et le plateau. Mais tu y vas pour bouger, jamais pour rester. »

A Cognin-les-Gorges, le transit est d'ailleurs une réalité assumée, en lien avec la route départementale qui traverse le centre-bourg, comme l'explique M. le Maire : « En fait, suite à ça, on a postulé pour être village-étape dans le cadre du plan de relance du Conseil départemental. C'est dans le cadre de création de la V63⁴², ils ont cherché des villages qui pouvaient recevoir des petits aménagements. Donc là on a créé sur la place, derrière les toilettes, un petit abri pour pouvoir ranger les vélos, et puis on a mis les tables de pique-nique. » Sophie semble confirmer que cet espace de la place est d'abord un espace pour les gens de passage : « De toute façon Cognin est connu pour son grand parking sous les arbres à côté de la place. Les camions et camping-cars ils s'arrêtent pour ça. Et puis Cognin c'est aussi très connu pour les randonnées aux gorges du Nan. [...] Mais après non, les gens pour se rencontrer ils vont s'arrêter deux minutes pour discuter. Mais il n'y a pas de place où les gens vont se mettre, sur un banc. Alors oui, peut-être maintenant il y a les tables de pique-nique. J'entends des gens du village qui viendraient avec les enfants, mais les autres... ».



Figure 16 : Place Y. Pagneux à Beurepaire - PM



Figure 17: Placette du Monument aux morts à Champagnier - PM

⁴²Véloroute (voies vertes et voies partagées) dont un tronçon relie Chambéry à Valence via le Grésivaudan

L'ère des mobilités dans laquelle nous sommes entrés depuis près d'un demi-siècle semble d'ailleurs avoir entériné la place de la voiture dans les cœurs de village, y compris sur les espaces publics. A Champagnier, Mme le maire ne peut que déplorer que la placette du monument aux morts fait office de parking : « *il y a plein de voitures garées tout le temps. Quand on est en commémoration maintenant on met des petits mots sur les voitures avant pour qu'ils s'enlèvent quand même, parce que des fois on peut avoir des voitures garées tout autour, ce n'est pas respectueux.* » Les espaces publics comme parking semblent d'ailleurs dans un bourg-centre comme Beaurepaire un aménagement nécessaire. Concernant la place Yves Pagneux, M. Mignot admet : « *Sa fonction c'est surtout d'être un parking, avec un mail de déambulation à côté le long des commerces, entre la pharmacie et le coiffeur. Donc c'est un espace mixte qui permet aussi de pouvoir localiser du véhicule en stationnement pour aller cheminer dans le centre-bourg.* » De façon laconique, Luce déclare : « *La place Yves Pagneux c'est juste une place de parking. (rires) [...] La Place des vigneron pour moi c'est pareil, c'est juste un parking.* » On peut ici faire pour les villages le même constat que Jan Gehl a fait pour la "ville" : « *Pour adapter la ville au déferlement de la circulation automobile, on a carrément rempli l'ensemble de l'espace urbain disponible de voitures en mouvement ou stationnées.*⁴³ »

B) Espaces publics : espaces de temporalités différées ?

S'il fallait qualifier l'occupation des places publiques et plus globalement des espaces publics dans les villages, il serait essentiel de montrer que cette occupation, si elle a bien lieu, est positionnée sur des temps bien singuliers. Nous avons montré que les fêtes et les cérémonies faisaient partie de ces moments forts d'occupation. Le caractère exceptionnel de ces moments a pour conséquence une relative torpeur de ces espaces le reste de l'année. A Champagnier, Martine observe : « *Oui, la place du Laca c'est vraiment une volonté de ceux qui organisent les fêtes de la faire à cet endroit-là. Autrement... si c'est l'espace où les gens qui viennent de l'extérieur, qui viennent se promener, qui viennent marcher s'assoient sur les bancs, font boire éventuellement les chevaux à la fontaine. Mais on ne peut pas dire vraiment que ça soit un lieu de vie et de rencontres des Champagnards. Sauf à des moments précis.* »

La temporalité dont nous parlons peut également concerner le temps de la semaine. A Beaurepaire, Simon observe les choses avec une lucidité désarmante : « *le centre le dimanche il n'y a pas un chat. C'est dommage, parce que ça a eu été animé.* » Il modère pourtant plus loin : « *Venez un mercredi matin pour le marché, vous verrez, le centre est noir de monde !* »

⁴³Jan Gehl, *Pour des villes à échelle humaine*, Montréal, Éditions Écosociété, 2012, p. 20.

A Cognin, Solène, dont la terrasse donne sur une petite placette du vieux village, explique que de son côté « *c'est souvent au moment de l'apéro, en début de soirée, que l'on va papoter dehors avec les voisins. La journée, les gens bossent.* », tandis qu'à Champagnier Léa note que « *dès qu'il fait beau on voit tout le monde dehors, et là effectivement on peut voir des gens dans le parc à côté de la mairie ou un peu au Laca* ».

L'occupation des espaces publics villageois paraît répondre en réalité aux modes d'organisation du quotidien propre à chaque type d'habitant. Ainsi, les personnes âgées, forcément retraitées, sont considérées comme celles ayant le plus le loisir de circuler dans les espaces publics villageois. A Beaurepaire, Luce observe qu'elles sont les principales consommatrices des petits commerces du centre-bourg : « *Les personnes âgées vont beaucoup au Petit casino. Elles vont à la boulangerie, au tabac, après chacun a ses habitudes. C'est vrai que moi je préfère prendre la voiture et faire mes courses ailleurs.* » A Cognin, Solène observe avec malice : « *bah ici c'est un peu commérage, c'est comme ça les petits villages. ***[Sa voisine] elle va tout le temps voir dehors ce qui se passe, et après elle vient discuter et tout raconter. (rires)* », alors qu'à Champagnier, Mme le maire note que « *on a encore beaucoup de nos anciens qui aiment circuler sur les sentiers de la communes.* »

Cette propension à circuler sur les espaces publics semble moins évidente dès-lors qu'on a une activité professionnelle. Léa observe que ses parents passent une grande partie de leur journée en semaine en dehors de la commune, et que cela a un impact sur leurs habitudes : « *Ouais, ma mère elle bosse à côté de la MC2, et mon père il bosse à Meylan. Donc mon père il fait aussi des courses à Carrefour-Meylan comme il est juste à côté.* » Elle se montre d'ailleurs assez sceptique quand on lui parle de l'ouverture d'un éventuel commerce jouxtant la place du Laca dans un futur EcoQuartier : « *Je pense qu'on a tous nos habitudes, c'est comme ouvrir une boulangerie à Champagnier, je pense que ça ne marcherait pas. Les gens ont leurs habitudes à Echirolles ou à Grenoble, ils rentrent du boulot ils passent prendre le pain. Et s'il y en avait, ça demanderait tellement d'investissement pour que les gens changent leur mentalité que ça ne marcherait pas longtemps quoi.* »

Au regard de notre enquête, on peut dire que les espaces publics villageois répondent aux mêmes réalités en termes de temporalité que les espaces publics urbains, ce qui semble confirmer la difficulté à distinguer les notions "d'urbain" et de "rural" : « *Les espaces publics des villes sont globalement marqués par des temporalités journalières 'classiques', régulières, liées aux principaux moteurs de mobilité : les trajets vers l'école ou le lieu de*

travail, les achats et/ou shopping (deuxième raison pour se rendre en centre-ville), les pauses-déjeuner, les lieux de rencontres ou de loisirs, les lieux d'activités nocturnes, festives...⁴⁴ »

2) Le signe de villages cloisonnés ?

A) L'intérieur comme espace commun crédible

Si les espaces publics villageois semblent relativement boudés la plupart du temps, c'est d'abord parce que les activités collectives des villageois semblent de plus en plus avoir lieu dans des espaces clos. Le 'village cloisonné', ce n'est pas tant le village fermé sur lui-même que compartimenté en plusieurs lieux clos. Ainsi, à Champagnier, Léa note le rôle du gymnase des Quatre vents : *« Mais sinon après tu as beaucoup d'activités sportives ou culturelles où les gens se retrouvent. Il y a badminton le jeudi soir et il y a plein de gens qui y vont, mais si ce n'est pas pour faire une activité ou pour aller à l'école tu ne sors pas à Champagnier à un endroit. [...] Sinon non, aller à la mairie on y va parce qu'il faut aller à la mairie. »*

A Beaufort, de nombreuses manifestations ont lieu dans la salle polyvalente qui se trouve en périphérie du centre-bourg, comme le note Simon : *« Alors pendant quelques années il y a eu le marché du 8 mai qui se faisait dans la rue de la République, c'était super bien. Mais au cas où il y ait un accident, ils ont amené ce truc là vers la salle polyvalente. Ça a bousillé le marché. Cette année ils ne l'ont pas fait, et l'année prochaine ils prennent une semaine la salle polyvalente et ils vont faire une exposition. »* Il cite également la salle du Rocher qui se trouve sur la place du jeu de Paume, autre place publique du centre-bourg : *« La salle du Rocher c'est une vraie salle de Théâtre, il y a 416 places. Elle est pas mal utilisée pour des concerts par exemple [...] A part la salle du Rocher quand il y a des festivités c'est bien tout ce qu'on peut mettre encore en espace commun. Mais les gens de Beaufort ne se réunissent jamais. »* Simon rend bien compte ici de l'importance d'un lieu fermé comme support de cohésion habitante dans la commune, comme si finalement les espaces publics ne pouvaient l'assurer.

A Beaufort toujours, le principal événement partagé de l'année demeure le feu d'artifice du 14 juillet, comme le confirme M. le Maire : *« [Et est-ce qu'il y a un lieu où vraiment une grande partie des habitants de Beaufort se retrouve une fois dans l'année ?] Oui, le feu d'artifice par exemple. »* Bien que le public se trouve à l'extérieur à ce moment-là,

⁴⁴ Lionel Guillement, 'Temporalité des espaces publics centraux' in Jean Soumagne, *Temps et usages de la ville*, 2015, Presses Universitaires de Rennes, p.108

la salle polyvalente reste le repère de ce moment particulier qui est, comme nous l'avons vu, au cœur de la tradition villageoise-républicaine. Le maire concède que cet emplacement n'est pas le plus central qui soit : « *Il [le feu d'artifice] est très loin. Pour des raisons pratiques et pour des raisons de sécurité il est aux alentours de la salle polyvalente.* » Simon déclare « *Avant, le feu il le tirait au stade, mais c'est vrai que ça reste toujours décalé du centre-ville. En même temps, je ne vois pas où on pourrait bien se mettre en ville. Il n'y a pas vraiment de place qui s'y prête.* »

A Cognin-les-Gorges, là aussi, c'est la salle des fêtes, ou « *salle du foyer rural* » où se déroule, tout au long de l'année, la majorité des activités communes à des habitants du village. Sophie les détaille : « *il y a une section danse, une section gym, il y a du yoga, il y a de la zumba. Donc voilà, il y a trois ou quatre intervenants, et il y a le foyer rural qui organise des manifestations ponctuelles sur le calendrier de l'année.* » Solène raconte d'ailleurs, au moment de notre entretien, que le samedi précédant elle a participé « *à la soirée karaoké à la salle des fêtes. Ça fait un peu kitsch comme ça, mais c'est super convivial. Bon après c'est pas tous les week-end, mais il y a des petits trucs comme ça de temps en temps organisés par le foyer.* »

A Champagnier, la part prise par le gymnase des Quatre vents est telle que pendant plusieurs années, « *la messe de Noël* » y a été organisée comme le raconte Martine : « *je pense que c'est plutôt une bonne chose, parce qu'il n'y a pas assez de place dans les églises du plateau*⁴⁵. *Mes parents sont venus cette année, et on voulait y aller, donc on y a rencontré des gens qu'on n'avait pas l'habitude de rencontrer.* » Néanmoins « *ça ne se fait plus depuis cette année, le nouveau curé n'était pas bien d'accord* » comme le précise Mme Cloteau. Là encore, c'est un bâtiment public aux fonctions multiples qui devient d'une certaine façon la maison commune des habitants, au point d'en prendre même des fonctions culturelles.

De la même façon, les supermarchés semblent devenir de vrais lieux de rencontre. Martine et Jacques le montrent bien : « *On rencontre une voisine, deux, trois, quatre qu'on connaît. On se rencontre au Carrefour voilà. C'est vrai qu'à l'improviste c'est là qu'on est sûr de rencontrer quelqu'un.* » Luce, à Beaurepaire, témoigne aussi de la même chose : « *Mais des fois les gens je les croise à la boulangerie ou au supermarché, mais à l'extérieur du centre.* » A Cognin, Solène confie même que « *les supermarchés du coin je me méfie, parce que tu es tout le temps sûr de croiser quelqu'un que tu n'as pas envie de voir !* » Alors que « *l'espace public pose la question de l'Autre (au sens d'autrui) et celle plus large de*

⁴⁵ Champagnier forme notamment avec les communes de Jarrie et de Herbeys un petit plateau topographique entre Grenoble et Vizille dit "plateau de Champagnier"

*l'altérité*⁴⁶ », on est en droit de se demander si le supermarché, passage obligé pour se réapprovisionner, en remplacement du marché traditionnel, n'est pas devenu un espace public fondamental, par les rencontres qu'il induit.

B) L'extérieur comme espace du particulier

Si nous avons montré que les lieux clos jouaient un rôle fédérateur fort dans les villages, il convient de s'attarder sur la fonction des lieux extérieurs – dont les places publiques – pour les habitants. Notre enquête semble montrer que ces lieux ont tendance à être investis par des segments particuliers de la ‘‘société villageoise’’, ce qui d'une certaine façon est à rebours d'une logique ‘‘d'espace commun’’. A Champagnier, c'est la place des jeunes dans l'espace public qui est signalée, non sans une certaine ironie, par Jacques et Martine : « *Des jeunes. On rencontre des jeunes du village et parfois pas du village (rires). [...] Une présence de jeunes qui sont là. On comprend qu'il y en ait qui aient envie de jouer à Rochagnon [hameau proche du centre-bourg] aux boules. Mais ce n'est pas forcément pour jouer aux boules. Ils viennent surtout là pour jouer aux boules et ils mettent un peu de sono. Et puis ils discutent et ils boivent un coup. Donc ça le voisin il est obligé d'aller leur dire, il fait la police. Et puis il y a un peu la même chose du côté de l'école, avec des jeunes qui viennent mettre de la musique. Après ils se tournent parfois du côté des Quatre vents, ça dépend ce qu'ils veulent faire quoi, plus pour fumer ou des trucs comme ça.* »

Léa, jeune étudiante issue de la commune, porte un regard plus tendre sur ces jeunes de la commune qui investissent notamment le kiosque en face de l'école : « *Déjà, j'ai l'impression que je suis vieille quand je dis ça, mais il y a déjà des jeunes qui traînent. Tu vois avec des motos, des loulous quoi. [...] il y a toujours eu des jeunes, même de familles privilégiées de Champagnier, qui traînent quoi, avec leurs motos. Ils traînent vers l'école quoi. C'est tranquille quoi, tu vois que c'est des jeunes qui traînent quoi. [...] Ouais-ouais c'est des Champagnards, carrément. Oui je les connais, c'est des gens qui étaient à l'école avec moi. [...] c'est ça sous le kiosque. Après peut-être qu'ils ont des potes qui viennent d'en dehors de Champagnier.* » A Cognin-les-Gorges, Solène note aussi que « *les jeunes à un moment ils aimaient bien se mettre derrière la salle des fêtes.* », tandis qu'elle se souvient : « *quand j'étais ado c'était le parc, parce que c'est là où il y avait un petit abri, donc c'est là où on se retrouvait le plus.* » Elle rend bien compte de l'utilisation de la place par les jeunes : « *après il y en a qui se retrouvent, mais c'est pour boire quand ils ont amené de l'alcool.*

⁴⁶ Danielle Laplace, ‘‘De quelques médiations géographiques dans la construction de l'identité’’ in Vincent Berdoulay, Paulo C. da Costa Gomes et Jacques Lolive (eds.), *L'espace public à l'épreuve*, op. cit., p. 221.

Mais quand je les vois c'est vraiment au niveau de la place. Parce que c'est là où il y a le moins d'habitations, donc c'est là où ils peuvent faire du bruit en fait. [Mais si je te dis les 'espaces communs des jeunes', bah c'est où ?] Pour moi c'est traîner sur la place. »

A Beaurepaire enfin, Luce se rappelle de son adolescence, en mettant en avant l'investissement de l'espace extérieur, mais qui évitait soigneusement les espaces publics centraux, comme pour rappeler la singularité du bourg-centre dans notre panel : « *[Parce que quand vous sortiez du collège, avec vos amis vous alliez où ?] Bah on allait à Casino, et on restait derrière le stade. Mais on n'allait pas dans le centre.* » La présence des jeunes dans l'espace extérieur rural a bien été analysée comme un moyen de répondre à la fois à la nécessité de trouver un espace capable de rassembler les amis quand aucun domicile ne pouvait s'y prêter, ainsi que la possibilité d'investir un lieu qui devient espace de liberté, voire de transgressions, propre aux rituels typiques de l'adolescence⁴⁷.



Figure 18 : Mairie de Champagnier - PM



Figure 19 : Salle des fêtes du Foyer rural de Cognin-les-Gorges - PM

Nous avons déjà évoqué les personnes âgées comme parmi les plus promptes à investir les espaces publics villageois. Il semble que ces personnes investissent certains espaces publics qui leur deviennent presque dédiés, comme nous l'explique Jacques à Champagnier : « *Il y a des anciens qui y vont régulièrement au cimetière. Et puis les anciens ils se retrouvent une fois tous les quinze jours dans la salle de la mairie, pour se distraire, et puis il y en a qui passent après au cimetière, etc. Pour eux, ça reste encore un petit peu cet espace. [...]* Parce qu'il y a des personnes qui ont quand même du mal à marcher, qui vont faire leur petit tour,

⁴⁷Nicolas Renahy, *Les gars du coin: enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, La découverte, 2010, p. 38.

qui vont à l'église, vers le cimetière. » Martine poursuit : « C'est vrai que cette petite place, entre le monument aux morts, l'église, la mairie, et le cimetière, ça reste un espace important pour les vieux Champagniards. »

Aux termes de ces premiers constats sur l'utilisation des places et espaces publics dans les villages observés, nous pouvons conclure de la difficulté à considérer ces espaces publics extérieurs comme des espaces communs en termes de pratiques habitantes, dans la mesure où la diversité des habitants des villages la plupart du temps ne s'y retrouve pas. A Champagnier, Mme Cloteau en fait le constat net, en mettant d'ailleurs l'accent là encore sur des espaces clos : « *[Et si je vous dis 'espaces communs', qu'est-ce que ça vous dit ?] Bah que ça manque. Mais je ne sais pas ce que vous appelez 'espaces communs'. Pour moi les espaces communs ce sont les endroits où on peut faire des choses en commun. Alors bien sûr il y a le gymnase mais ce n'est pas pour tout le monde. L'école ce n'est pas pour tout le monde. La mairie, son statut est peut-être un peu différent. »* A Cognin-les-Gorges, Sophie fait le même constat : « *c'est vrai que les gens ne sont pas amenés à se retrouver sur des places comme le Champ de Mars ou la Place d'armes [à Saint Marcellin], après c'est vrai que c'est un petit peu spécial parce qu'il n'y a pas énormément de choses qui fédèrent des rassemblements quoi* ». A Beaurepaire enfin, Simon se montre aussi désabusé sur la présence d'espaces communs aux habitants de la commune, en évoquant là encore un lieu fermé : « *L'espace commun, où est-ce qu'on pourrait retrouver ça sur Beaurepaire maintenant ? A part la salle du Rocher quand il y a des festivités c'est bien tout ce qu'on met encore en espace commun. Mais les gens de Beaurepaire ne se réunissent jamais. »*

Les observations recueillies au sujet de l'occupation des espaces publics villageois ne peuvent être comprises sans un regard sur les modes de vie des habitants de ces villages. Si le village conserve une certaine stabilité dans nos imaginaires, les villageois d'aujourd'hui ne sont pas ceux d'hier, leurs modes de vie ont subi, comme partout dans la société, des mutations extraordinaires. Comme l'observait déjà dans les années 1980 Fernand Braudel : « *La France rurale a plus évolué en effet, de 1945 à 1975, que de Louis XIV à Poincaré. Mon village natal (et mille autres avec lui) a changé d'un coup : plus de chevaux, mais des tracteurs; plus guère de blé, mais des herbages; plus de petits paysans à la remorque de cultivateurs plus riches, sinon opulents.*⁴⁸ » Il convient donc de faire le constat de ces évolutions auxquelles doivent faire face des espaces publics, dont les places, qui ont une origine beaucoup plus ancienne.

⁴⁸Fernand Braudel, *L'identité de la France*, Paris, Arthaud : Flammarion, 1986, p. 234.

DEUXIEME PARTIE :

Le village bousculé : la place publique au centre des évolutions sociétales

Section 1 : Le centre-bourg assoupi

Le premier constat à avoir en tête pour comprendre la façon dont sont vécus les villages aujourd'hui repose sur la situation du *centre-bourg* du village. Le centre-bourg correspond au cœur bâti – dense – du village, l'espace que l'on désigne parfois comme le "chef-lieu" de la commune⁴⁹. La grande majorité des communes dispose d'un centre-bourg, même si ce dernier peut être très modeste. Traditionnellement, le centre-bourg accueille des éléments de centralités dont la densité est proportionnelle à l'importance de la commune. Les éléments de base seront ainsi la mairie, l'église et éventuellement l'école, ainsi que bien sûr la place centrale. Si la commune est plus importante, son centre-bourg abritera des commerces, des services publics (trésor public, poste,...) qui pourront lui donner un statut de *bourg-centre*. C'est une relative dévitalisation du centre-bourg, et donc une certaine désertification de ses espaces publics, que notre recherche a constaté.

1) L'habitat en périphérie : le village-nuage

A) Le fait pavillonnaire

Si les centres-bourgs des villages sont aujourd'hui des espaces moins occupés par les villageois, c'est d'abord parce que dans ces communes, la part des villageois qui y vivent y a largement reculé. Dans le cas de Beaurepaire, comme le note M. Mignot, « *on a perdu des habitants en centre-bourg, depuis des décennies, c'est clair.* » Il explique d'ailleurs que les places des Vignerons et Vaucanson, qui sont aujourd'hui essentiellement des lieux de stationnement « *étaient des lieux d'habitation à l'époque* ». Simon et Evelyne, qui vivent sur la commune depuis un demi-siècle, racontent : « *Ça pareil, la place des vigneronns ça a tout été démolit, c'était tout des vieilles maisons, c'était toutes des maisons moyenâgeuses. Ils n'auraient pas dû les démolir, mais enfin. Elles avaient des façades à colombages. [...] Ils n'ont pas dû bien forcer, elles s'écroulaient les unes après les autres. Ça a été dans le courant des années 1970.* »

Si les centres-bourgs plus modestes de Cognin-les-Gorges et de Champagnier n'ont

⁴⁹Jacques Beauchard, « La ville contre le territoire ? Le cas de la Vienne », *Population & Avenir*, 2012, vol. 708, n° 3, p.5

pas réellement eu à souffrir d'un phénomène de destruction ou de vacance de l'habitat, les trois villages étudiés ont, ces dernières décennies, connu un essor basé sur la construction de pavillons en lotissement. Le terme de lotissement « *est utilisé pour décrire une forme d'habitat individuel, pavillonnaire, qui se distingue par une certaine homogénéité du bâti, et par les formes géométriques du parcellaire redécoupé.*⁵⁰ » Si le lotissement correspond en droit de l'urbanisme à un mode de construction de logements, à travers une opération de découpage foncier, bien précis, la maison individuelle en périphérie est devenue ces dernières décennies une réalité de plus en plus prégnante dans les 'campagnes'.

Cognin-les-Gorges, comme l'explique son maire M. Ferroillat, a connu ce développement du pavillonnaire : « *Disons que les deux gros espaces pavillonnaires, ça a un petit peu impacté l'entrée du village mais pas de manière forte. Les secteurs qui se sont plus développés, ce sont ceux du secteur de la Tour et des Bâties.* » Il explique néanmoins : « *Après ce que je dirais de la commune c'est qu'à côté de ça il y a eu un POS [plan d'occupation des sols] depuis 1989, alors il y a eu quelques lotissements, mais je trouve qu'on est resté dans un village où l'extension est mesurée par rapport à d'autres villages.* » Pour Champagnier, cet étalement du pavillonnaire a été plus marqué. Jacques et Martine habitent d'ailleurs dans un pavillon qu'ils ont « *fait construire* » au début des années 1990 : « *Le lotissement s'est construit assez rapidement. On a acheté le terrain, qui était déjà assez cher à l'époque.* » De même, c'est au milieu des années 2000 que les parents de Léa, venant de la plaine, ont également acheté le terrain de leur futur pavillon. Elle raconte : « *Ouais, de toute façon Champagnier c'est vraiment quasiment que pavillonnaire. Mais c'est ça. On était les premiers habitants [du lotissement], avant ce n'était que des champs.* » Elle détaille l'arrivée soudaine sur la commune de jeunes ménages cherchant à installer leur famille : « *en fait on est vraiment beaucoup à être arrivés d'un coup. Et c'était tout nouveau, avant ce n'était pas construit. Même autour tu as d'autres maisons qui se sont construites. Il y a dix ans tu as eu un gros arrivage là-dessus, avec des enfants jeunes et tout.* »

Beaurepaire ne fait pas exception à la règle. Luce évoque son enfance passée également en pavillon avant qu'elle ne prenne un logement seule en centre-bourg : « *Mes parents, ils n'ont pas fait construire, ils ont acheté une maison qui devait avoir dix ans à ce moment-là, dans un lotissement. C'est sur les hauts de la commune.* » M. Mignot observe : « *Oui, le pavillonnaire sur tout le nord de la commune c'est ça.* » Simon, qui a vu la commune évoluer, établit avec une certaine lucidité le lien direct entre vacance en centre-bourg et

⁵⁰ Renaud Le Goix, 'Lotissement', <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article648> [consulté le 18/08/2018]

étalement pavillonnaire de la commune : « *Disons que tout le haut de la commune, ça s'est énormément construit. Disons que ce sont les jeunes de Beaurepaire qui sont venus construire ici. Et tous les logements de centre-ville se sont vidés, et ils ne peuvent pas les faire réparer, ça coûterait la peau des fesses. C'est pour ça que tout là c'est inhabité, il ne faut pas rêver.* » Sophie, parlant d'un village proche de Cognin, pointe d'ailleurs du doigt ce qu'elle considère comme une dérive d'aménagement : « *Bah maintenant ce sont des villages qui ont grossi, mais l'exemple typique c'est Saint-Sauveur. Pour moi c'est le pire. Le centre du village il a été mangé par les constructions aussi. L'école je ne vois même pas où elle est. Je vois bien la mairie, l'église, mais l'école non. Non, mais Saint-Sauveur, c'est complètement éclaté.* » Cet essor du pavillonnaire a été particulièrement marqué en France sur la période 1998-2008, où il fut dopé par un relatif dynamisme économique et un taux de fertilité au plus haut depuis trente ans. Sur cette période, 58% des logements construits étaient des maisons individuelles, et leur part dans les résidences principales est passée de 51% en 1970 à 60% en 2005⁵¹ !

B) Une sociabilité villageoise 'relotie'

Ce repositionnement d'une partie des habitants en périphérie bouleverse les modes de sociabilité. En effet, le pavillon individuel induit une certaine valorisation de l'espace intérieur, comme le louait Henri Lefebvre dès les années 1970 : « *Le pavillon indique un individualisme essentiel; ses habitants veulent avant tout préserver le "moi", la personnalité privée. L'opposition entre le monde extérieur et le monde intérieur donne son sens au logement. L'image du pavillon correspond à un idéal qui comporte un désir de protection et d'isolement, un besoin d'identification et d'affirmation de soi, un besoin de contact avec la nature, en bref une exigence d'isolement.*⁵² » A Champagnier, Léa dont la famille vit dans un pavillon en a beaucoup conscience : « *Après je pense que quand t'es dans un village tu peux vraiment investir ton jardin, et tu as des grandes pièces et tu peux faire des choses avec des gens, alors que quand tu es en ville tu as juste envie de sortir, voir tes potes et aller boire un coup en ville parce que c'est beaucoup plus fun.* »

A Beaurepaire, Simon fait le constat d'une vie sociale dans le pavillonnaire comme dans le collectif de plus en plus individualisée. En tant que président de l'association de quartier, il le remarque : « *Derrière il y a de nouveaux habitants, parce que s'est faite la résidence du Jeu de paume, mais ils ne s'impliquent dans rien du tout. Comme ils font partie du quartier, pour le 14 juillet et nos animations, on met un courrier dans une boîte. Il n'y a*

⁵¹Jean-Luc Debry, *Le cauchemar pavillonnaire*, Montreuil, Editions L'Échappée, 2012, p. 18.

⁵²Henri Lefebvre, *Du rural à l'urbain*, 3. éd, Anthropos, 2001, p. 173.

personne qui vient. *[Mais l'association, ce ne sont que des anciens ?] Ah oui-oui, pour le moment on n'arrive pas à faire rentrer des jeunes. Même quand on fait la chasse aux œufs pour le lundi de Pâques, bah quand on arrive à avoir cinq enfants c'est le grand maximum, et pourtant il y a des maisons qui se sont construites tout le long, c'est des jeunes qui habitent dans les maisons maintenant.* » Il fait état de représentations d'ailleurs assez négatives vis-à-vis de la vie dans le pavillonnaire ; « *Bah entre voisins déjà ils ne s'entendent pas. Les trois quarts des gens ne s'entendent pas. (rires) [Mais comment vous l'expliquez ça que les gens ne s'entendent pas ?] Oh bah parce que ce sont des gens qui viennent de Lyon. Qui viennent de Vienne. Ils ne veulent pas de bruit, il ne faut pas de coq. Les chiens ça aboie, ils sont tout le temps en train de se chamailler. La tondeuse à gazon c'est 9H00 de matin ce n'est pas 9H moins cinq, parce qu'ils téléphonent sinon tout de suite à la mairie ou à la gendarmerie. Ils ont une mentalité...* » Cette relative méconnaissance des habitants du pavillonnaire est sans doute la conséquence de la discrétion "civile" de ces derniers : « *Contrairement à des espaces, où le clivage espace public, espace privé tend à s'estomper, les lotissements observés se distinguent par une forte valorisation des relations familiales dans l'espace privé et un refus des espaces publics, pauvres d'ailleurs. C'est un "chacun chez soi" obligé, d'autant que c'est aussi le seul espace où ces ménages pensent avoir un peu d'autonomie et de pouvoir; un espace qu'ils souhaitent par-dessus tout continuer à maîtriser.*⁵³ »

A Beaurepaire toujours, Luce, qui a vécu dans un de ces pavillons, lorsqu'elle était chez ses parents, ne témoigne pas de mauvais rapports avec ses voisins, même si elle rend bien compte de la vie très cloisonnée qui y règne : « *[Et comment ça se passait la vie dans un lotissement ? Est-ce que vous étiez plutôt proches de vos voisins ?] Nos anciens voisins oui, mais nos nouveaux là non. On se dit juste bonjour et voilà. Pourtant ce sont des anciens, mais ils sont très discrets* » Eric Charmes explique bien les ressorts de cette discrétion propre au pavillonnaire : « *L'indifférence et l'ignorance entre voisins limitent le contrôle social. La norme dominante est d'ailleurs de ne pas se mêler de ce que font les voisins. [...] Ainsi, à la querelle de village répond la "cordiale ignorance" [du pavillon].*⁵⁴ » Luce poursuit : *[Et du coup vous étiez proche de plein d'autres maisons ou assez peu dans ce lotissement ?] Non. Il y a juste un voisin qui est un petit peu plus loin de nous, avec qui on est proche. [Il n'y a pas spécialement de vie de quartier à cet endroit là ?] Non. [Et est-ce que les gens qui habitent dans ces lotissements ils sont impliqués dans la vie de la commune ?] Alors nous la*

⁵³ Lionel Rougé, "Les nouvelles frontières du péri-urbain : accession à la propriété en maison individuelle et pratiques résidentielles des ménages toulousains." in Samuel Arlaud (ed.), *Rural-urbain, op. cit.* p.142

⁵⁴Éric Charmes, *La ville émiétée: essai sur la clubbisation de la vie urbaine*, Paris, Presses universitaires de France, 2011, p. 229-230.

particularité, c'est que c'est un lotissement où il n'y a pas beaucoup de jeunes, c'est plus des personnes âgées. Oui on les voit mais... [...] [Et du coup, est-ce que les gens ils ont le temps de s'impliquer dans la vie de la commune, ou pas trop ?] Bah c'est vrai qu'ils mettent leurs enfants ici, mais vu qu'ils travaillent sur Lyon... Peut-être le week-end, possible. » Le témoignage de Luce illustre ce que Jean Viard nomme « la ville-nuage » et dont nous observons le village – en l'occurrence Beaurepaire, à une heure de Lyon – comme une excroissance : « Donc, pensons urbains et extra-urbains, mais ne les pensons pas en catégorie statistique. Écoutons le mouvement, les représentations et les trajets. Car tout cela fait système, chaînes et réseaux. Chaque ville est un nuage, même les plus petites : les commerçants se sont éloignés, laissant souvent vacant le logement au-dessus de leur commerce, mais, dans le même temps, des nuages métropolitains s'étendent à une heure d'autoroute autour des grandes cités et chevauchent la toile des Grands-Parisiens. Ce qui caractérise ces extra-urbains, c'est qu'ils sont avanttout dans des logiques de liens privés avec le territoire où ils ont installé leur famille. Ils l'utilisent comme une grande ville, lui demandent les mêmes services et ne s'intéressent à la vie publique que s'il y a un dysfonctionnement qui les concerne directement.⁵⁵ »

A Champagnier, Léa témoigne elle de liens très denses entre les habitants de son lotissement, ce qui semble accréditer aussi l'image d'un quartier pavillonnaire vivant sur lui-même : « Après tu as la fête des voisins. Ça se fait beaucoup nous au Mas de la treille, là où il y a la pierre [rocher]. Je sais que ça se fait aussi dans les autres quartiers. Mais un évènement où il y a tous les Champagniards je ne vois pas. » Elle détaille : « Il y a toujours des gens qui sont invités, quand il fait beau tout le monde est dans les jardins. On s'invite pour des barbeuc' tout le temps. On se retrouve dans la piscine de l'un ou de l'autre. Les gens se baladent, tu as de la vie mais tu n'as pas d'espace commun... et encore, à l'école tu as beaucoup de gens qui passent, mais tu n'as pas de gens qui se retrouvent à la place du Laca pour se retrouver tous ensemble. Ils sont ensemble chez eux quoi. » Elle explique elle-même en tant que jeune adulte sa difficulté à se projeter dans les espaces publics du village : « Tu n'as pas de grand parc où tu vas te poser. Moi à Lyon un espace commun ça serait les quais du Rhône tu vois. Tu vois, tu sors, tu vas boire une bière sur les quais et tu restes toute la soirée et t'es avec tes potes. Alors que ça à Champagnier on le fait plutôt chez nous. Après je trouve qu'il y a une différence entre être jeune [adolescent] à Champagnier et être jeune adulte. Mais même moi à Champagnier je n'irais pas forcément sortir avec des bières sur la

⁵⁵Jean Viard, *Nouveau portrait de la France: la société des modes de vie*, La Tour d'Aigues, Éd. de l'Aube, 2013, p. 87.

place du Laca. Je ne le ferais pas même. Alors qu'à Lyon j'irais très facilement avec mes bières sur les quais du Rhône. Du coup pour moi ça c'est un lieu public, parce que c'est un lieu où tu as envie de sortir juste pour passer du temps avec tes potes. Alors que ça moi à Champagnier je le ferais chez moi, je les inviterais et je leur dirais "venez, on va boire une bière chez moi". » A Champagnier toujours, Jacques et Martine décrivent finalement des espaces extérieurs dont l'anonymat semble rejoindre celui du milieu urbain, avec les mêmes stigmates : « Mais il y a un problème, c'est que sous prétexte d'écologie, on n'entretient plus rien. La grande mode c'est ces "espaces à partager". Bon, c'est une bonne idée, c'est bien, mais ce n'est pas entretenu, c'est vilain. [Jacques :] Vous avez vu ces bacs sur la place du Laca ? Et c'est marqué "espaces ou jardins à partager". Ce n'est pas significatif je veux dire. [Vous trouvez que ça ne fonctionne pas bien ces systèmes-là ?] [Martine :] Ah bah c'est toujours vilain ! [Jacques :] Bah parce que ce n'est pas entretenu. Ce n'est pas du perso, donc ce n'est pas entretenu. Quand vous avez mis deux-trois plans de tomates pour que les gens se servent, ce n'est pas taillé, ça sèche. »



Figure 20 : Place du Laca à Champagnier - PM



Figure 21 : Place du jeu de Paume à Beurepaire - PM

Ces visions qui traduisent un village changé non pas dans son apparence mais dans les modes de vie de ses habitants font écho à ce que Pascal Dibie a observé à Chichery, village de l'Yonne où il a passé son enfance : « Chichery a encore l'aspect d'un village mais, dans les faits, il n'en est plus un. Il n'a en apparence rien perdu de son charme, ni ses jardins de leur éclat, mais sa vie et ses habitants dont je suis ont subi l'implacable et irréversible

transformation du monde. J'ai de plus en plus l'impression de vivre dans un immeuble à plat.⁵⁶»

2) Les activités repositionnées : le bourg-centre déstabilisé

A) Une vie quotidienne mercenaire

Cette ‘‘périphérisation’’ des modes de vie que nous avons pu observer au niveau de l’habitat concerne en réalité de nombreuses activités de la vie quotidienne, et en premier lieu la consommation. Léa, dont les parents vivent à Champagnier mais travaillent dans la ‘‘cuvette’’ grenobloise, nous avait déjà expliqué combien ces derniers organisaient leurs achats hors du village pour des raisons pratiques. Elle détaille que les « *courses familiales* », se font dans une grande surface « *d’Echirolles* ». Parler de pratiques ‘‘mercenaires’’ revient pour nous à pointer du doigt combien les villageois, en tant que consommateurs, n’ont absolument pas en tête une éventuelle ‘‘priorité villageoise’’ et font preuve d’une rationalité qui fait fi des frontières municipales : « *Au marché de Champagnier on n’y est jamais allé mais il y a le marché d’Echirolles le samedi matin, ça mes parents ils le font tout le temps. Ça c’est à cinq minutes en voiture.* » Elle déclare avec acidité : « *En fait, les gens ont tellement leur vie à Grenoble et tout le monde va à Grenoble tout le temps que eux ils ne ressentent pas forcément le besoin de faire leurs courses à Champagnier, ça n’aurait pas forcément de sens je trouve. On pourrait se dire que ça serait plus pratique, qu’il y aurait une vie de village, mais je pense que les gens en fait ils s’en foutent de ça.* » A Cognin-les-Gorges, Solène explique que ses parents ne fréquentent pas le dépôt de pain qui n’est qu’à quelques minutes à pied de leur maison : « *Le pain nous c’est quand on fait les courses, on le met au congèle, et du coup ça dure.* » A Beaurepaire, si Simon et Evelyne regrettent la disparition progressive des commerces du centre-bourg, ils avouent eux-mêmes faire leurs courses dans les supermarchés de la périphérie de la commune : « *[Mais du coup ils font leurs courses où les gens ?] Bah au supermarché. Ici vous avez Lidl et Casino, si on prend la route de Vienne il y a Market, plus haut à Revel-Tourdan il y a Intermarché. Beaurepaire ça fait comme un centre, donc les gens à trente kilomètres à la ronde ils atterrissent tous là. [Mais vous, vos courses, vous les faites au centre-ville ou au supermarché ?] Non, au supermarché. (rires) Il n’y a plus rien au centre-ville. (Evelyne :) Il reste un Petit casino, mais bon, il n’y a pas le*

⁵⁶Pascal Dibie, *Le village métamorphosé: révolution dans la France profonde : Chichery, Bourgogne nord*, s.l., 2013, p. 271.

choix quoi. » De même, Luce explique pourquoi elle ne fait pas ses courses dans le centre-bourg : « *Il y a un petit casino, mais les prix ne sont pas abordables. Et puis il n'y a pas tout. Donc non, pas en centre-ville. Je fais rarement les magasins en centre-ville. [Mais 'pas tout' comme quoi ?] Bah je ne sais pas. Comme la marque de céréales que j'aime bien.* »

Cette périphérisation des activités concerne également les temps de loisirs. A Cognin-les-Gorges, Solène explique spontanément que « *pour s'amuser* », elle va plus facilement « *au bar avec ses amis à Saint-Marcellin* » qu'à celui de Cognin, qu'elle fréquente parfois par ailleurs. Elle raconte combien avoir le permis de conduire permet aux jeunes du village d'avoir justement la possibilité de le quitter, et de gagner en liberté : « *Le permis ça te permet d'aller sur Saint-Marcellin, sur Vinay, sur Grenoble. [...] Depuis que j'ai le permis je sais que quand j'ai un rendez-vous je n'ai pas besoin de demander à ma mère ou mon père. Surtout qu'ils n'étaient pas à mon service entre guillemets pour m'amener à droite et à gauche. Souvent tu as un ami qui peut t'emmener. Moi je sais que c'était comme ça, j'avais une amie qui avait le permis depuis longtemps, et donc qui venait me chercher et me trimballait, comme pour sortir. Ca ne la gênait pas, mais c'est vrai que ça me gênait à force, mais c'est vrai que c'est assez galère.* » Luce, elle, ne « *sor[t] jamais sur Beaurepaire* », « *les bars ne m'attirent pas* » et voit ses amis « *à l'extérieur* ». Bien que Beaurepaire dispose d'un cinéma, elle explique ne pas y aller : « *Moi non. Honnêtement non. Avant oui, quand j'étais petite oui. Mais je vais à Bourgoin [Jallieu] moi. A Kinopolis. Et c'est pas mal, on peut acheter sur internet, on peut acheter sur la borne. On peut choisir pop corn, on peut choisir plein de choses. Alors qu'ici on a juste des petites barres... Bon c'est un petit cinéma. Mais les prix ça revient un peu au même au final.* » Simon observe d'ailleurs qu'à Beaurepaire, une grande partie des ménages profitent de la proximité avec la vallée du Rhône pour descendre dans le « *Sud* » : « *Les jeunes de Beaurepaire, ils ne se rencontrent pas trop. Le vendredi soir les gens partent. Les jeunes ils n'ont pas de rendez-vous maintenant.* »

Il convient là encore de remarquer à quel point la vie des habitants des villages est bien loin de la tradition d'autonomie autarcique qu'induisait à l'origine le terme de « *ruralité* » : « *Le paradoxe de la ruralité, qui situe cette notion au cœur de la modernité, est le suivant : alors que les modes de vie se sont unifiés, l'opposition entre urbain et rural reste centrale dans l'imaginaire. C'est que la représentation d'une différence entre « urbanité » et « ruralité » d'un mode de vie demeure ancrée dans les esprits de tous ceux qui cherchent par leur mobilité et migration à en associer les avantages.*⁵⁷ »

⁵⁷Olivier Mora, *Les nouvelles ruralités à l'horizon 2030*, Paris, Diffusion] Cairn.info, 2010, p. 38.

B) Le centre-bourg du bourg-centre : un espace assiégé ?

Ces habitudes qui se sont imposées quand nous avons mené notre recherche sur les espaces publics villageois sont en réalité observables depuis plusieurs décennies. Dans les villages modestes, elles ont entraîné la fermeture de commerces depuis très longtemps, comme le note Sophie à Cognin-les-Gorges : « *Il y avait plus de commerces à l'époque des années 40-50-60. Comme tous les villages je veux dire. Tous les villages avaient beaucoup plus de bars, de restaurants, une boulangerie, souvent il pouvait y avoir un boucher, un charcutier. Mais bon, la clientèle était présente et elle bougeait très peu, donc c'était des commerces qui vivaient. Et puis au fur-et-à-mesure les commerces ont fermé parce qu'effectivement c'était plus viable. [Mais du coup, ces trente dernières années il n'y a pas eu spécialement de fermetures à Cognin ?] Non, mais c'est-à-dire que depuis trente ans il n'y avait plus beaucoup de commerces nonplus.* » A Champagnier, la fermeture de certains commerces est plus récente, et mène à l'absence de commerce sédentaire sur la commune, comme le raconte Martine : « *Là c'est vrai qu'avant il y avait des points, les gens, quand ils avaient fait une promenade, Champagniards ou non, ils s'arrêtaient boire un coup. Alors que maintenant, il n'y a plus rien du tout. En face du restaurant 'L'étable' qui a fermé, il y avait aussi un café, 'La Canardière'.* »

Néanmoins, ce sont les bourgs-centres qui doivent faire face à ceux qui ne sont déjà plus les "nouveaux modes de vie", et cela semble actuellement remettre en cause leur "vitalité", pour reprendre le terme consacré. Fernand Braudel donne une définition assez juste du rôle que jouaient historiquement ces gros villages : « *Au sortir du village, le bourg (en prenant le mot dans son sens le plus large, de gros village à petite ville) est la première dénivellation sur le chemin de la vraie vie. Pour la société rurale, il représente souvent à lui seul, le monde extérieur en son entier : l'administration, la justice, le commerce... [...] Il n'y a de bourg, en effet, que si, autour de lui, des villages ou hameaux utilisent ses marchés, ses foires, ses services, ses rendez-vous. Complément inséparable des villages, il tire sa richesse (et sa justification) de la vie de relations, ne prospère et ne croît que par elle. Il s'est formé d'ordinaire à un carrefour, le plus souvent à l'entrée ou au débouché d'une vallée, toujours (ou presque toujours) aux confins de deux pays de productions différentes, dont les habitants viennent échanger là le fruit de leur travail. La fonction du bourg se résume dans le marché local, la "halle" commune des villages. Foyer intermittent, il s'éteint à demi entre le jour de foire et de marché. Son centre est une place entourée d'auberges qu'emplit, à jour fixe, le bruit d'une clientèle passagère, provende des boutiquiers et des "hommes de loi", des cabaretiers, des usuriers, prêteurs à la petite semaine, des maquignons trop experts...* » [...]

*Le bourg est essentiellement domination : il règne sur un canton rural qui a besoin de ses services, mais dont il vit, sans lequel il n'existerait pas lui-même.*⁵⁸ »

Ces bourgs-centres souffrent néanmoins depuis plusieurs décennies d'une perte d'attractivité de leur cœur, de leur centre-bourg, comme l'explique le maire de Beaurepaire, M. Mignot : « *Ce qu'il y a c'est qu'on a un centre urbain qui est relativement autonome, avec des difficultés comme tous les bourgs-centres à l'heure actuelle. En particulier vis-à-vis du commerce de proximité. D'où des axes de travail qui sont clairement définis pour nous depuis 2008, c'est-à-dire revitaliser le centre-bourg, avec la requalification d'un certain nombre d'espaces publics. Pour qu'il soit agréable de venir, sans empêcher les véhicules de venir, mais en régulant un petit peu les choses, et en remettant de l'habitat dans le vieux centre-bourg, dans le centre-bourg ancien le plus possible pour qu'il y ait du commerce de proximité qui puisse se développer. Avec ses joies et ses bonheurs je dirais, et puis ses difficultés parce que le commerce de proximité est en grande souffrance, ce n'est pas spécial à Beaurepaire, c'est tous les bourgs-centres et même les villes les plus importantes c'est les mêmes considérations, parce que les habitudes de consommation ont changé, il y a des grands centres commerciaux pas très loin, et voilà, ça draine un certain nombre de gens sur des activités commerciales qui font que bah c'est un peu compliqué de maintenir un tissu commercial relativement dense. Donc voilà, on essaye de maintenir un certain équilibre, ce n'est pas toujours évident.* » Lors de son observation de Cadenet, bourg-centre provençal, le sociologue Jean-Pierre Le Goff fait un constat semblable : « *Refusé à Cadenet, un supermarché s'est installé dans un village à côté, à moins de dix minutes en voiture. Les Cadenétiens reconnaissent que cela a fait du tort au commerce local, mais ils s'en accommodent fort bien. La mobilité géographique s'est accrue et de nouvelles habitudes de consommation sont désormais passées dans les mœurs; on fait surtout ses courses dans le supermarché du village d'à côté ou dans les centres commerciaux des villes comme Pertuis ou Aix-en-Provence.*⁵⁹ » D'ailleurs, comme le constate le journaliste Olivier Razemon, depuis les années 2000, le nombre de m² commerciaux en zones périphériques progressede 3 à 4% par an, quand dans le même temps la consommation ne progresse que de 1%⁶⁰.

Le centre-bourg de Beaurepaire a effectivement vu sa situation se fragiliser au niveau commercial, comme l'a observé Simon : « *Ah bah ça a commencé quand ils ont commencé à enlever les halles [sur la Place de la paix], en 1967. Après ce n'était plus comme avant.*

⁵⁸F. Braudel, *L'identité de la France*, op. cit., p. 141-142.

⁵⁹J.-P. Le Goff, *La fin du village*, op. cit., p. 386.

⁶⁰https://www.lemonde.fr/economie/article/2016/01/11/centres-villes-a-vendre_4845066_3234.html

Autour des halles il n'y avait que des commerçants, même la rue jusqu'à l'école il y avait bien encore quatre ou cinq commerces. [...] Il y avait trente-deux cafés dans la commune. Mais on a vu diminué petit à petit. [Mais le premier supermarché du coin, il date de quand ?] Le premier supermarché du coin, il n'existe plus. (rires) C'était devenu un Petit casino à la fin. Mais après comme il s'est monté tous ces supermarchés autour, ça a tué le centre-ville. Les petites épiceries ont fermé les unes après les autres, c'est dommage mais bon. » M. Mignot explique d'ailleurs la raison de l'autorisation de la venue de ces supermarchés : « Ça commence à être ancien, ça fait une trentaine d'années que c'est déjà en route. C'est nos prédécesseurs qui ont eu à traiter ce genre de chose, maintenant voilà quoi... (rires) C'était l'air du temps, à l'époque c'était aussi un moyen de rester attractif. » Pour le centre-bourg de Saint-Marcellin, Sophie fait le même constat : « Saint-Marcellin il y a quarante ans c'était la grosse ville commerçante. Maintenant ça ne l'est plus de tout. Ce sont les zones qui ont tué Saint-Marcellin, et les voitures. Avant Saint-Marcellin c'était le gros pôle administratif et commerçant. D'abord le marché de Saint-Marcellin le samedi matin c'était incontournable, tous les villageois allaient à Saint-Marcellin pour s'habiller. Tout tout tout se faisait à Saint-Marcellin. Et puis après les gens ont eu les voitures, donc ils sont partis là-bas. Et puis il y a eu le Leclerc, les commerces sont partis, tout s'est dénaturé. Bah voilà Saint-Marcellin, elle, elle a perdu son âme. »



Figure 22: Commerce fermé à Beaurepaire - PM



Figure 23: Restaurant fermé à Champagnier - PM

Cette dévitalisation commerciale des centres-bourgs des bourgs-centres, outre la présence de supermarchés pour l'alimentaire depuis plusieurs décennies, est aggravée par l'ouverture de zones commerciales importantes comportant des enseignes connues, comme le

note encore avec inquiétude le maire de Beaurepaire : « *Et on se bat contre des gros navires qui sont autour de nous. Il ne faut pas se leurrer, quand vous avez le village de marques qui s'installe à Villefontaine, Marques Avenue à Romans, à 38 km, la zone de Green7 à 25 km, voilà ces zones commerciales, ces zones d'activité elles existent et il faut arriver à tirer son épingle du jeu au milieu de tout ça. [...] Green7, voilà, en vingt minutes, vingt-cinq minutes vous y êtes, bon voilà il y a tout. Et vous garez la voiture peut-être à peine moins loin qu'ici, mais psychologiquement vous êtes sur le parking du truc, donc ça donne l'impression d'être à proximité même si vous êtes garé à la même distance qu'ici.* » Luce, elle, note que les commerces du centre-bourg ont mal évolué et ne répondent pas à ses attentes : « *Les magasins moi c'est internet ou Green7. Ou Bourgoin. Mais pas ici parce que c'est pas pour les jeunes en fait. Il n'y a pas de magasin de vêtements pour les gens entre 12 et 30 ans* » Elle détaille ses habitudes dans une de ces zones : « *J'y vais peut-être une fois tous les deux mois. Bon Green7 c'est récent, ça doit avoir deux ou trois ans. [Et avant vous alliez où ?] Bah Bourgoin, ou pareil à Salaise ou Givors, où il y a pas mal de choses.* » De la même façon, Solène à Cognin raconte ses trajets vers de plus grandes agglomérations : « *Pour autre chose, vraiment les magasins ou les boutiques, c'est vraiment plus Grenoble ou Valence, les plus grandes villes.* »

La périurbanisation est à comprendre comme un fait social généralisé qui, en touchant habitat et commerce, remet en cause les centralités d'autrefois, et particulièrement les espaces publics villageois : « *Le phénomène de périurbanisation va de pair avec une croissance des aires d'influence des pôles urbains qui concentrent les emplois, même si bien souvent les pôles d'emploi s'éloignent du centre des villes au profit de pôles secondaires, voire de véritables centralités périphériques. En parallèle, les bourgs ruraux et les petites villes, hors des zones d'influence des grandes agglomérations, connaissent un phénomène de rurbanisation qui concerne des campagnes éloignées.*⁶¹ »

⁶¹O. Mora, *Les nouvelles ruralités à l'horizon 2030*, op. cit., p. 43.

Section 2 : Le village ressuscité

Il serait malhonnête de ne considérer les évolutions qui ont touché les villages ces dernières décennies uniquement avec le prisme d'une marginalisation de ces espaces. Si la "périphérisation" des modes de vie est une réalité qui a bousculé les organisations spatiales des villages, encore faut-il rappeler que comme de très nombreux villages en France, nos trois terrains d'étude ont connu un essor très important ces vingt dernières années. Cet essor est aussi à prendre en compte dans la pratique des espaces publics.

1) Le renouveau démographique

A) Une croissance statistique durable

En France, les zones dites "rurales" ont connu ces trente dernières années un essor démographique absolument inédit depuis le milieu du XIXe siècle : « *Les évolutions depuis 1999 (selon les enquêtes de recensement 2004-2005) confirment le retournement de tendance par rapport à la période d'exode rural : le taux de croissance de la population dans les communes rurales est désormais supérieur à celui des communes urbaines. La croissance se porte désormais dans des zones proches des limites extérieures des aires urbaines, mais se renforce également dans les espaces ruraux éloignés.*⁶² » Cette réalité est d'autant plus vraie en Isère, où la croissance démographique, notamment dans les années 1990, a été, au sein d'une région Rhône-Alpes particulièrement attractive, l'une des plus importantes de France. Dans les zones périurbaines du département, cette croissance a même atteint durant plusieurs années +1,6% par an⁶³. Le géographe Armand Frémont note d'ailleurs l'ampleur de "cas d'école" : « *De ce fait, et pour la première fois depuis que les recensements existent en France, la population rurale a cessé de diminuer entre 1975 et 1982, elle a même légèrement augmenté, plus en tout cas que celle des centres-urbains. La croissance urbaine ne s'opère plus maintenant par l'extension des banlieues agglomérées mais par l'implantation plus ou moins dense de pavillons à la campagne. Pour une grande ville comme Grenoble, cette "rurbanisation" s'étend jusqu'à trente à quarante kilomètres du centre-ville, dans le*

⁶²Ibid., p. 25.

⁶³<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1293286> [consulté le 12/08/2018]

Grésivaudan et la cluse de Voreppe, où il faut de nouveau ouvrir des écoles et des collèges, entretenir des routes, rénover des bureaux de poste et des gendarmeries après un siècle de dépopulation...⁶⁴ »

Pour nos trois communes d'étude, les chiffres sont frappants : en 1962 Champagnier comportait 540 habitants, ils sont 1250 en 2015 ; sur la même période Cognin-les-Gorges est passée de 370 habitants à 640, et Beaurepaire de 3100 à 5000 habitants⁶⁵. Il convient donc de relativiser la torpeur apparente de ces villages. Simon, qui vit à Beaurepaire depuis un demi-siècle, a d'ailleurs été témoin de cet essor : *« Ah bah nous on l'a vu évoluer. Beaurepaire il y a eu 3000 habitants, maintenant on est 5000. »* Il raconte : *« Les trois-quarts du temps maintenant quand on passe dans la rue on se dit 'un nouvel habitant'. »* Cette évolution est particulièrement visible dans les écoles, dont la pérennité était (et est parfois toujours) une obsession pour les élus locaux. Cognin-les-Gorges "partage" son école depuis une quinzaine d'années avec deux autres communes limitrophes, comme l'explique le maire M. Ferrouillat : *« On est maintenant en regroupement pédagogique. On a les CE2-CM1-CM2. Après il y a les CP-CE1 qui sont à Revon et les maternelles qui sont à Saint-Gervais. Moi j'étais très réservé sur ce regroupement, à l'époque j'étais parent. C'était pour les enseignants une volonté de garder des classes à un seul niveau. »* Il explique qu'aujourd'hui, ce regroupement pédagogique n'est plus tellement stratégique pour la commune : *« On serait resté tout seul... en plus on déplace nos enfants, et quand on regarde notre démographie, on aurait gardé trois classes. »* Sophie d'ailleurs le confirme : *« Bah oui, nous on pourrait presque avoir toutes nos écoles en fait. On l'a plus fait pour les autres villages. Pour leur permettre de garder une école. »* Elle note, pour en expliquer la raison, la dynamique immobilière du village : *« Ça se vend aussi beaucoup. Il y a aussi des gens qui ne restent pas tout le temps à Cognin, qui sont là dix ans et pour des causes de divorce s'en vont, et les maisons se rachètent très rapidement. »*

Parmi les acteurs rencontrés, la moitié d'entre-deux sont des "néo-villageois". Le maire de Beaurepaire estime leur part dans la commune *« entre 15 et 20% je pense »* tandis qu'à Cognin, Sophie parle de *« bien 30% »*.

⁶⁴ Armand Frémont, "La Terre", in Pierre Nora (ed.), *Les lieux de mémoire : [la République, la Nation, les France]*. 3: Paris, Gallimard, 2004, p.3055

⁶⁵ Sources : insee.fr

B) Des villages attractifs : la logique du cadre de vie

Cet essor démographique est à comprendre comme le fruit d'un changement profond dans les attentes des habitants, comme le note Martin Vanier : « *Les Français adorent leurs campagnes, et leurs voisins européens aussi. La preuve: ils y habitent de plus en plus nombreux.*⁶⁶ » Dès le milieu des années 1990, Bertrand Hervieu et Jean Viard analysaient ce phénomène : « *le nouvel amour des campagnes est justement nouveau, il est urbain, il est patrimonial; il est à la fois fruit de nos mobilités et moment de vies nourries de déplacements quotidiens et saisonniers, réels et virtuels. Ce sentiment est celui de la liberté d'individus qui, devenus très autonomes, n'en sont pas pour autant devenus forcément individualistes. Ville et campagne forment dorénavant un couple. A la ville, le loisir et le travail; à la campagne, la liberté et la beauté. Cette campagne qui attire est une campagne inventée, une campagne du spectacle du village et du paysage, une campagne du patrimoine, du jardin, du jardinage. Une campagne symbolique aussi, de la diversité des savoir-faire et des cultures, des marques de l'histoire longue des hommes, de la vitalité de Dame nature. Cette campagne-là n'est pas antiurbaine, elle est à côté de la ville, comme sa jumelle nécessaire. Il y a de l'androgynie dans nos passions mêlées pour la ville et la campagne réunies.*⁶⁷ »

Lors de notre enquête, particulièrement concernant les 'néo-villageois', la question du cadre de vie est ressortie comme un point fort de la venue dans le village. A Champagnier, Mme le maire témoigne de son cas personnel : « *Je suis à Champagnier depuis 1999. Voilà, arrivée par hasard, enfin, à moitié par hasard. En fait je cherchais près de Grenoble parce que j'y travaillais, et en même temps à la campagne parce que j'ai plutôt des aptitudes pour vivre à la campagne plutôt qu'à la ville.* » Elle décrit la commune avec une ferveur révélatrice de ce qui est vu comme attractif pour le village : « *C'est un village posé au milieu d'un écrin vert. Un écrin vert au milieu des montagnes. Moi je dirais que c'est un petit joyau à la campagne quand même Champagnier. [...] un environnement assez extraordinaire, très bien préservé, la vue sur les trois massifs, beaucoup de murs en pierre avec de vieilles maisons. Bon bah quand on a la chance de vivre dans un cadre pareil, avec une biodiversité très riche [...].* » Mme Cloteau raconte d'ailleurs l'arrivée de nouveaux habitants : « *Si, les Néo [-villageois] s'ils viennent à Champagnier, c'est déjà pour le cadre, et puis il faut avoir les moyens d'y venir hein, malheureusement. Enfin je dis malheureusement parce qu'ici le foncier est cher, et donc assez vite ici les néo-ruraux intègrent assez bien cette idée d'habiter*

⁶⁶ Martin Vanier, "Préface", in O. Mora, *Les nouvelles ruralités à l'horizon 2030*, op. cit. p.5

⁶⁷ Bertrand Hervieu et Jean Viard, *Au bonheur des campagnes: et des provinces*, La Tour-d'Aigues, Éd. de l'Aube, 2005, p. 6.

dans un endroit assez particulier, assez préservé. Ici on a plein de chemins qui partent tout de suite, on n'a pas besoin de prendre la voiture, on peut faire du vtt, on peut marcher, il y a vraiment beaucoup de choses qui peuvent être faites directement. Et puis on est à trois kilomètres du tram, malgré tout. »

Jacques et Martine font également partie de ces néo-Champagniards, venus de la ‘ville’ pour trouver un cadre de vie agréable, inséré dans la ‘nature’ mais proche des activités urbaines : *« Alors, ce qui nous a attiré, et peut-être surtout moi, parce que j’ai habité très longtemps sur Echirolles, et avec mes enfants quand ils étaient petits on venait souvent vers l’étang de Jarrie. Et puis surtout moi je ne voulais pas faire cent kilomètres par jour pour aller travailler. [Jacques :] On travaillait en dessous, sur Pont-de-Claix, dans une entreprise reliée à Rhône-Poulenc. En trois-quatre minutes on était en bas et à midi on rentrait. [Martine :] C’était un calcul, le terrain est excessivement cher, il l’était peut-être un peu moins que maintenant. Mais on a dit ‘si on habite loin, de toute façon c’est beaucoup de fatigue, beaucoup de frais de voiture, de carburant, etc’’. Donc on avait fait ce choix. »* De la même façon, Léa raconte également la venue de sa famille depuis la ‘cuvette’ grenobloise, dans un déménagement sans doute synonyme de progression sociale : *« Alors on habitait à Saint-Martin-d’Hères dans un quartier un peu populaire et le tram commençait à se construire et il y avait plein de travaux du coup, et mes parents voulaient vivre à la campagne. Et Champagnier c’est vraiment chouette quoi. L’emplacement c’est vraiment pratique parce que tu n’as jamais de bouchon. T’es à cinq minutes d’Echirolles, à vingt minutes du centre-ville. Mon père il se baladait en vélo et il a vu qu’il y a avait des terrains à vendre et il a dit ‘hey ! c’est cool’’. »* Elle poursuit en donnant une vision très positive du cadre de vie de la commune : *« Ma vision aujourd’hui c’est que c’est vraiment hyper proche de la ville. Il n’y a jamais de bouchon, tu peux rentrer, t’es à la campagne, il fait plus frais, je n’ai jamais eu peur à Champagnier. C’était un cadre de vie super avec un grand jardin avec des voisins qui ont des piscines, donc un cadre de vie vraiment hyper privilégié. »*

Ce cadre de vie privilégié se retrouve également à Cognin-les-Gorges. Sophie explique en quoi le village attire : *« Les gens se sentent pas mal en venant vivre ici. C’est paisible, il y a un côté paisible à Cognin, tranquille[...] Oui mais je pense que les gens qui viennent ici ce sont des gens paisibles, qui sont quand même assez tranquilles. »* Solène, dont les parents ne sont pas originaires du village, complète : *« Bah, c’est un beau village déjà. Les gens ils sont très sympathiques. Après je ne me suis pas penchée sur la question, du coup ça surprend... Après il y a le Nan à côté, du coup il y a des coins pour nager, il y a plein de trucs. Il est ‘tout-en-un’ on va dire ce village. [Ça veut dire quoi ‘tout-en-un’ ?] Bah, on a tout à côté.*

On a un bar, on a de quoi se baigner, on a de quoi se promener, de faire des ballades. Après on est à côté de Vinay, à côté de Saint-Marcellin. Donc ça va, je pense qu'il y a pire. » M. le maire note d'ailleurs que « 40 % de la population travaille sur les extérieurs, des ménages qui sortent du territoire de notre communauté de communes, et qui en viennent pour une bonne partie. », et rajoute « *On a gardé quand même un cachet village. Je ne vais pas jeter la pierre à d'autres villages, mais je trouve qu'il y a un aspect qualité du cadre de vie qui est préservé.* »

A Beurepaire, M. le maire note aussi l'importance des pôles urbains extérieurs où travaillent une partie importante de la population de l'intercommunalité : « *Il y a en gros 11% qui vont sur le bassin roussillonnais, 11% qui vont aussi sur le bassin viennois, 11% qui vont sur le bassin lyonnais.* ». Simon raconte d'ailleurs cette venue importante d'habitants de l'extérieur, qui demeure très mouvante : « *C'est-à-dire qu'on a beaucoup d'habitants qui viennent de Lyon, de Vienne, qui sont venus construire ici pour avoir la paix, qui sont restés bosser sur Lyon ou Vienne, et qui petit-à-petit repartent parce quand ils ont fait la route ils en ont ras-le-bol.* »

2) Le renouveau social

A) Le village des initiatives : de petites républiques associatives

Ces arrivées nombreuses de nouveaux habitants participent de la vitalité sociale de ces villages. Ces derniers s'impliquent très souvent dans les associations, dites 'loi 1901'. Ce statut particulier est né notamment de l'activisme de Léon Bourgeois, homme politique et théoricien du *solidarisme*, qui prônait l'insertion de nombreuses associations dans la vie sociale comme garante des acquis démocratiques – en continuité de la doctrine libérale d'A. de Tocqueville. Léon Bourgeois était persuadé que « *le principe d'association est la condition générale du progrès*⁶⁸ », et il mit tout au long de sa carrière politique son énergie pour promouvoir l'essor de nombreuses associations au plan local.

Il semble bien qu'aujourd'hui le 'fait associatif' soit une réalité qui s'est très bien implantée dans les villages que nous avons étudiés. A Cognin-les-Gorges, Monsieur le maire valorise la présence de ces associations sur la commune : « *Alors d'associations en nombre pas tellement, mais je dirais on a les classiques. On a une association de pêche qui est très*

⁶⁸Marie-Claude Blais, « Aux origines de la solidarité publique, l'œuvre de Léon Bourgeois », *Revue française des affaires sociales*, 2014, n° 1-2, p.17

dynamique grâce au Nan, avec une volonté d'intégration patrimoniale, d'amener les jeunes à la pêche. Après il y a une association de chasse. Après il y a un club des anciens qui s'est pas mal renouvelé, donc c'est beaucoup plus dynamique. Un Sous des écoles, qui est maintenant mutualisé entre plusieurs écoles. » Il détaille leur forte fonction intégratrice : « quand on est moins jeune voilà il y a des gens qui sont arrivés et qui n'avaient plus d'enfants en âge scolaire et qui se sont intégrés par la vie associative. »

A Champagnier, Jacques et Martine s'étonnent de leur densité dans le village : « *Quand on regarde le nombre des associations c'est pas mal hein. Les exemples, 'scrabble', il faut le faire, hein, pour Champagnier ! 'Dictée'. [Martine :] Il y a le classique : 'Parents d'élèves', il y a la chasse. Après, il y a du hockey sur patins à roulettes. Il y a du foot. Il y a le cross qui a un gros succès, qui marche bien. Il y a des jeunes qui courent ensemble, on les voit même le soir. » ; tandis que Mme le maire met également en avant leur fonction intégratrice en citant son cas personnel : « *Je pense que le comité des fêtes est quand même très actif et organise au moins trois rencontres où on se rencontre [les villageois]. Il y a la fête au moment de Noël, la fête au moment du 14 Juillet et la fête à l'ancienne une fois tous les deux ans. Il y a parfois un café-concert ou un cabaret. Il y a une vie associative très forte. Il y a le théâtre qui organise aussi des spectacles. Une fois qu'on est dans le réseau c'est bon. Et puis il y a aussi les activités de la MJC. C'est à la gym que j'ai fini par connaître du monde. Il y a l'école pour les parents. La bibliothèque aussi. Donc tout ça mis bout à bout on réussit, mais il faut plusieurs années je veux dire. » Jacques et Martine notent leur étonnement quand ils ont découvert l'Espace des Quatre vents : « *Mais pour revenir sur votre question sur les espaces publics, nous ce qui nous a surpris quand on est arrivé sur Champagnier, c'est justement l'Espace des quatre vents, cet immense gymnase, et sur le moment on s'est dit 'mais c'est étonnant qu'une si petite commune ait un gymnase comme ça'. Mais en fait le maire, bah il était carrément visionnaire parce que maintenant il est mais saturé-saturé tellement il y a d'activités. » Ils expliquent d'ailleurs s'être intégrés dans la commune notamment à travers leur association de valorisation du patrimoine : « *Nous dans ce village, on a eu la chance de s'y faire intégrer, et je dirais de s'y faire reconnaître, par les anciens. [Martine :] Il y a eu dans un premier temps le fleurissement du village, et après il y a eu le comité des fêtes. [Jacques :] Et puis on a commencé à publier des choses sur l'histoire de Champagnier. Dont l'histoire de l'eau à Champagnier. Et là on est remonté bien au-delà de ce que les anciens connaissaient. Et là ils ont découvert des choses. Au-delà de 1914, la mémoire elle est faillible. Et quand on a écrit des choses, avec des sources précises et documentées, bah ils ont convenu qu'on connaissait Champagnier, et qu'on mettait en****

valeur ce qu'ils connaissent eux. C'était une bonne occasion de nous faire reconnaître, ça nous a permis de... maintenant on va chez les anciens, ils nous donnent quelque chose, ils nous signalent 'on a ça'. »

Ce rôle intégratif du secteur associatif est bien identifié par les études rurales contemporaines : « *Les associations sont en règle générale un lieu de convivialité et de rencontres qui favorisent une intégration dans l'espace investi. Elles permettent en effet de favoriser l'expression collective et individuelle : le fait de se rassembler et de parler ensemble est une première occasion pour les individus d'affirmer leur enracinement local, leur volonté de s'intégrer. Cet apprentissage est d'autant plus important que les dynamiques rassemblent des individus dont le parcours et le quotidien sont épars. Les interventions associatives ont donc un effet important en termes d'intégration et d'appropriation de l'objet local puisqu'elles offrent un cadre au sein duquel les personnes peuvent développer une appartenance territoriale et sociale marquée.*⁶⁹ »

A Beaufort, Monsieur le maire explique la genèse de son mandat par son engagement associatif : « *Et puis je suis revenu en 1988, et en 1989 j'étais élu conseiller municipal [...] Donc voilà un peu le fond de mon engagement, avec un engagement associatif fort, depuis fort longtemps sur le tissu associatif local, et puis voilà, c'est venu un peu naturellement. Et puis c'est très lié puisque quand j'étais à la Région [conseiller régional], j'étais président de la commission des sports pendant mes deux mandats.* » Simon, justifie sa bonne connaissance de la commune par ses responsabilités associatives présentes et passées : « *On arrive à rencontrer énormément de monde parce que moi j'ai été président de plusieurs associations. C'est comme ça qu'on les connaît, mais hormis ça...* » Luce, elle, raconte le rôle fédérateur des associations sportives sur la commune : « *C'est un gros truc le rugby à Beaufort. Mais c'est vrai que c'est quelque chose de gros, malgré qu'on descende. Après le hand les filles ont été championnes de France, le club a bien évolué là. Mais le rugby est important ici.* », même si Simon en parle de façon plus ironique : « *C'est important, mais comme ils ont bien baissé. Alors c'est toujours pareil, quand il y a une équipe qui gagne, là le stade est plein. Dès qu'ils perdent il n'y a plus personne. (rires)* »

Cette présence des associations villageoises qui, comme nous l'avons vu, animent puissamment les espaces publics, semble paradoxalement faire correspondre l'espace public

⁶⁹ Lionel Rougé, in Samuel Arlaud (ed.), *Rural-urbain, op. cit.*, p. 258.

physique avec l'espace public théorique d'Habermas, lequel se veut réceptacle des élans de la société civile⁷⁰.

B) Des liens différents mais solides, dans un village vécu différemment

Il est certain que les modes de sociabilité villageois ont beaucoup changé, et que cela a des conséquences sur la façon dont les espaces publics sont investis par les habitants. Jean Viard, en sociologue, décrypte l'apparition de ce qu'il nomme « *une société des modes de vie* » : « *Là où, en 1900, pour la très grande majorité des citoyens, le travail et le sommeil occupaient 70% du temps de la vie, ils n'occupent plus ensemble, en 2011, que 40%. [...] Quand nous avons fini de dormir, d'étudier et de travailler, il nous reste quatre fois plus de temps pour faire autre chose. 'Autre chose', cela peut-être très divers : passer cent mille heures devant la télévision (généralement à deux), c'est-à-dire autant d'heures qu'au travail et à l'école ! Mais faire autre chose, c'est aussi travailler pour soi, bricoler, créer, danser, faire du sport, s'aimer, lire, sortir se promener, se baigner, militer, travailler dans une association, être l'un des cinq cent mille élus locaux, faire des courses, accompagner ses enfants au violon et au foot...*⁷¹ »

Cette société où le temps libre laisse à chacun la possibilité de profiter de son environnement immédiat permet d'expliquer les nouvelles façons d'investir "l'espace villageois" par-delà ses lieux publics. Cela est particulièrement visible à Champagnier, où, comme l'explique Léa « *les gens ils font tout le temps des balades, les gens ils sortent, les enfants sont en vélos, en rollers, en trottinette. Il y a des chevaux qui se baladent.* » L'espace commun des Champagniards semble d'abord résider dans les sentiers du village, comme le suggère Jacques : « *Mais les Champagniards on les rencontre de partout, et particulièrement d'abord dans le circuit de balade. [...] Bon, c'est notre circuit à nous, mais là il y a l'église, on remonte la côte, on repasse au Laca ici, on traverse là, et on va remonter par là. Et on repasse par les quatre vents et on remonte par le chemin de l'élier. Oui, on rencontre pas mal de monde. Après il y a les plus jeunes qui font systématiquement le tour de la colline. Et après nous on les retrouve quand ils sont ici. Après, il y a ceux qui sont ici qui font le petit tour, donc ils ne viennent pas forcément là-haut. Parce qu'il y a des personnes qui ont quand même du mal à marcher, qui vont faire leur petit tour, qui vont à l'église, vers le cimetière.* »

⁷⁰Jan Spurk, " L'espace public: un lieu commun ?" in P.A. Chardel, B. Frelat-Kahn et J. Spurk, *Espace public et reconstruction du politique*, op. cit. p.21

⁷¹J. Viard, *Nouveau portrait de la France*, op. cit., p. 11-42.

Léa confirme : « *Après tu fais souvent le tour, le Saut du moine [...] Voilà, ça c'est un grand tour. Mais il y a énormément de gens qui se baladent dès qu'il fait beau, il y a plein de gens qui sortent avec les vélos, tout le monde sort tout le temps quoi.* »

A Cognin-les-Gorges, de la même façon, les habitants semblent profiter de la zone naturelle sensible classée que représente les *Gorges du Nan*, juste au-dessus du centre-bourg. Solène évoque « *le Nan où il y a plein de coins pour nager. J'y allais souvent avec des potes, mais j'y retourne aussi régulièrement.* » Sophie évoque elle « *les Gorges du Nan c'est la petite sortie en famille du dimanche. Les gens n'y vont peut-être pas tous les jours non plus, mais ils y sont attachés.* » Monsieur le maire parle lui d'un « *cadre naturel qui donne une vraie singularité au village.* » A Beaurepaire, Luce, pour mettre en avant la vie en « milieu rural », parle de « *balades dans les étangs du coin le week-end, on va en forêt. Des trucs simples et sympas entre amis.* »



Figure 24 : Sentier des Gorges du Nan à la sortie du centre-bourg de Cognin-les-Gorges - PM



Figure 25 : Prairie publique jouxtant la mairie de Champagnier - PM

Jean Viard décrit les ressorts de cette nouvelle appréhension de l'espace : « *Si les fondements de nos cultures collectives furent ruraux et religieux, puis industriels et sociaux (voire politique ?), de plus en plus on pourrait dire qu'ils sont individuels et sociétaux, au sens où chaque individu évolue dans une société à laquelle il se lie de multiples manières par ses mobilités culturelles, sociales, générationnelles ou spatiales. Individu multi-appartenant ayant appris à "se" construire en jouant du social et du spatial.⁷²* » Léa, à Champagnier, illustre la sociabilité villageoise de ses parents, attachée à la vie du lotissement : « *En fait tu fais beaucoup de choses avec tes voisins ou avec tes potes de Champagnier, enfin moi je*

⁷²Ibid., p. 31.

trouve qu'il y a vraiment une cohésion entre les gens [...] Je te dis, le nouvel an c'est toujours à Champagnier. [C'est-à-dire qu'il se passe quoi au nouvel an à Champagnier ?] Bah déjà tu as un truc organisé au gymnase mais ça je n'y suis jamais allée, mais je sais que dans mon lotissement, en face de chez moi, j'avais toujours mes voisins qui faisaient un truc ensemble, et je sais qu'il y a toujours la fête énorme dans une maison le 31. [Dans le lotissement en gros ?] Ouais, mais c'est souvent ça. Moi mon réseau, celui de mes parents, c'est celui du réseau des nouveaux Champagniards qui sont arrivés il y a dix ans. » Léa raconte de façon surprenante comment le numérique modère aujourd'hui cette sociabilité : « Par le sport surtout je pense. Il y a du vélo organisé, de la course. Ils se font des week-ends où ils vont courir ils vont faire du vélo, mais je te jure, des fois c'est des trucs de dingues. Franchement ils ont WhatsApp et ils mettent un petit mot "qui veut courir ?" et là tu as plein de messages "on veut courir ! On veut courir !". Ils s'organisent et ils courent. Même le compte WhatsApp "Bon coin-Champagnier" ça marche super bien. Genre "j'ai besoin de machin, j'ai besoin de truc", et hop, tu trouves tout. [Mais ce sport, c'est du sport associatif, c'est ça ?] Non. En gros ils aiment tous courir, ils aiment tous faire du vélo, ils aiment marcher, faire des randos. Ils sont hyper sportifs quoi. »

Cette sociabilité villageoise, c'est aussi autour de l'école qu'elle se structure. Léa poursuit : « [Mais ils se sont rencontrés comment à la base tes parents et leurs amis de Champagnier ?] Je pense par les enfants, et après ils sont devenus potes quoi. » A Cognin-les-Gorges, M. Ferroillat, décrit l'école comme l'un des trois « vecteurs d'intégration dans la vie locale », avec « la vie associative et les commerces » : « Après autour de ça c'est la vie associative, la vie des écoles. Quand on rentre dans un village, moi ce qui m'a permis de m'intégrer ce sont mes enfants. Quand on va à l'école, voilà, on rencontre d'autres parents. Quand on est jeune l'école c'est fédérateur. » L'importance de l'école peut néanmoins être à double-tranchants, comme le souligne Mme Cloteau à Champagnier : « Oui. De toute façon tant qu'il n'y a pas un resto ou un bistro où les gens peuvent aller... Moi j'en ai beaucoup souffert de ça. Quand je suis arrivée de Champagnier bon bah je travaillais à l'extérieur, à Grenoble, mais du coup, on ne connaît personne, à part des voisins, et encore, tout juste. On ne se voit jamais. Et puis je me disais "mais comment je vais rencontrer des gens ?". Moi je n'avais pas d'enfant à l'école. Donc les gens qui ont des enfants à l'école bah ils se connaissent à l'école. Mais quand on arrive et qu'on n'a pas d'enfant à l'école. C'est horrible, c'est horrible vraiment. Avant j'étais à Biviers pendant six mois, où j'ai connu plus de gens en six mois qu'à Champagnier entre 1999 et 2008. Parce qu'ici il n'y a rien. Il n'y avait rien, il n'y avait pas de lieu. » De la même façon, Jacques et Martine soulignent cette

difficulté : *« Et puis le lieu de rencontre c'est l'école, ça discute... les parents font connaissance avec les autres familles et tout. Mais nous on a dû faire autrement. »*

Ces évolutions sociétales profondes qu'ont connues les villages depuis maintenant près d'un demi-siècle ont eu comme conséquence de bouleverser les repères traditionnels dont ils étaient les supports. Notre enquête semble avoir touché du doigt l'importance politique surprenante des espaces publics villageois : demeurer ce qu'on croit qu'ils ont toujours été, pour que le village perdure. La requalification des espaces publics villageois, dans ce contexte, ne correspond-t-elle pas à la célèbre phrase de Lampedusa dans *Le Guépard* : *« il faut que tout change pour que rien ne change »* ?

TROISIEME PARTIE :

Le village angoissé : la place publique comme place-forte ?

Section 1 : Place publique et identité de village : **un imaginaire encore puissant**

Questionner la vision qu'ont des habitants des espaces et places publiques qui les voient, c'est inmanquablement, surtout quand notre matériau d'observation est essentiellement l'entretien semi-directif, buter sur les représentations des individus interrogés. Ces dernières ont un sens important à étudier, comme le proclamait dès la fin du XIXe siècle Emile Durkheim : « *Les représentations [...] ne sont pas des néants; elles sont des phénomènes, mais réels, doués de propriétés spécifiques et qui se comportent de façon différente les uns avec les autres, suivant qu'ils ont, ou non, des propriétés communes. [...] Les représentations sont des réalités partiellement autonomes qui vivent d'une vie propre*⁷³. » Dans le cas présent, les représentations concernant les espaces publics villageois nous intéressent car elles traduisent bien les enjeux en termes de craintes générées par les évolutions des villages.

1) La rêverie du village immobile

A) Le village qui ne changera pas

L'un des points les plus saillants contre lequel notre recherche a dû faire face est la valorisation, à travers la requalification des espaces publics, d'une réelle pérennité du village. Yves Chalas parlait de « *rêverie du village immobile*⁷⁴ » pour décrire un quotidien villageois traditionnellement autarcique qui se perpétuait dans l'imaginaire des habitants. Il semble bien qu'à travers ces travaux, les villageois souhaitent que le village ne change pas. Ainsi à Cognin-les-Gorges, Sophie témoigne de son regard sur les travaux qui se sont achevés : « *Bah quand vous êtes ici vous avez l'impression que ça a toujours été comme ça. Alors que quand vous le connaissiez avant [le village] vous voyez bien qu'il y a eu du changement, mais en*

⁷³ Cité par P. Lannoy, *Le village périphérique*, op. cit., p. 19.

⁷⁴ Yves Chalas, « La routine. Analyse d'une composante de la vie quotidienne à travers les pratiques d'habiter », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. 85, Juillet-Décembre 1988, p. 245.

même temps vous le retrouvez, mais il est plus beau. C'est le même, mais il est plus beau, plus lumineux. Mais en même temps c'est le même. On ne l'a pas dénaturé. » Éric Charmes note d'ailleurs bien cette représentation figée du village rural : *« Vu d'un pays comme la France, le village rural apparaît comme le lieu d'une identité figée et close.⁷⁵ »*

Cette vision d'un village qui ne change pas semble largement partagée quand on demande aux acteurs interrogés comment ils imaginent "leur" village dans trente ans. A Champagnier, Léa traduit sa volonté de voir le village rester celui qu'elle a connu : *« Pareil... Je ne sais pas, ça va un peu grossir mais pas tant parce que déjà tu ne peux plus rien construire depuis cinq ans. Mais je pense que ça va grossir, mais je pense que les gens ne voudront pas que ça grossisse trop. Du coup je pense que ça ne va pas non plus trop grossir. Dans trente ans, je ne sais pas si ça sera vieux ou jeune. Parce que là je pense que les gens ils sont partis pour rester donc ils vont vieillir. Mais je me dis qu'il y aura toujours des jeunes, ça sera toujours hyper dynamique, il y aura toujours plein d'enfants partout, ça serait triste que ça ne soit plus comme ça quoi. »* Cette vision est partagée par Mme Cloteau, qui met en avant le rôle de la planification, sans imaginer d'autres bouleversements sociétaux outre le rythme de construction : *« Moi je pense que normalement, il ne devrait pas beaucoup changer. Parce que déjà le SCoT nous a limité à 130 logements sur la période PLU. Donc on va dire 150 sur la période PLU-I. Ce n'est pas énorme, sachant qu'on va les avoir déjà à la fin de l'année. Après on a limité toute la partie Nord en "limite intangible à l'urbanisation", et on a pris aussi des mesures très fortes de protection du paysage et de l'environnement. J'imagine que ça sera un peu plus densifié. Les gens vont diviser les parcelles, des trucs comme ça. Mais je n'imagine pas trop d'extensions quand même. »* Jacques parle de la commune comme *« d'un village agricole, certes qui a beaucoup changé, mais qui doit garder cette trace de son passé. »* Il explique son implication dans la *« fête à l'ancienne, qui se déroule tous les deux ans, où on présente notamment des vieux métiers d'antan. »* Cette fête, crée il y a une dizaine d'années, semble tout-à-fait correspondre à ce besoin de retour au passé qui se fait sentir dans les espaces en voie de métropolisation : *« A la Terrasse-sur-Dorlay (Loire), on crée la fête du pain en 1990 alors que le village est privé de boulanger depuis trente ans. Mais c'est justement le moment où la commune est absorbée dans la couronne périurbaine de Saint-Etienne.⁷⁶ »*

A Beaurepaire, c'est le retour à une polarité originelle qui semble souhaité, dans un

⁷⁵É. Charmes, *La ville émietlée*, op. cit., p. 223.

⁷⁶ Dominique Crozat, "Entre rural et urbain : la construction des frontières de la fête" in Samuel Arlaud (ed.), *Rural-urbain*, op. cit., p. 363.

bourg-centre malmené par les évolutions sociétales. Clara imagine la commune dans trente ans : « *Peut-être un peu mieux quand même. Elle est déjà bien, mais toujours bien vivante, un peu plus vivante même.* », alors que M. le maire fait le parallèle avec les initiatives de son mandat : « *J'espère la voir beaucoup plus attractive au niveau du centre-ville. Et avec effectivement l'objectif ça serait d'avoir le bon équilibre entre les services, et quand je dis services c'est services aux usagers type banques, assurances, agences immobilières etc, et commerces de proximité, vêtements, épiceries. Des commerces de ce type-là qui ont tendance à s'expatrier à l'extérieur.* »

A Cognin-les-Gorges, Solène exprime bien sa crainte de voir le village changer, comme si finalement pour elle ces changements seraient révélateurs de l'impermanence des choses : « *Dans trente ans ? Bah un peu intacte. Je ne pense pas qu'elle change trop. Je la vois toujours pareil (rires) [Depuis que tu es petite tu ne l'as pas trop vu changer ?] Bah non, à part les travaux qui ont changé là. Sinon c'est tout. Ça n'a pas changé, les endroits sont toujours les mêmes. Sauf voilà, on a eu des maisons qui se sont construites entre-temps [...] Mais sinon Cognin je la vois pas changer non. Cognin je veux que ça soit la même. [Cognin tu n'as pas envie que ça bouge ?] Non, ça serait dommage, qu'il y ait tout qui change d'un coup. [Mais il y a des trucs qui seraient utiles que ça change, pour les jeunes...] Ah oui, mais pour moi ça c'est des petites babioles on va dire. C'est des petites finitions. Je ne veux pas par exemple qu'il y ait un gros gros truc, par exemple ces maisons [sur la place] qu'il n'y en ait plus. Tu vois, ça me ferait mal au cœur. Ici, j'y ai toujours été, donc ça fait un peu suer quand tu vois la plupart des choses qui tombent, qui sont détruites.* »

B) La requalification des espaces publics : le village toujours beau

A côté de ce souhait de pérennité du village dans sa structure globale, il semble bien que ce soit la beauté du village qui est recherchée. A Cognin-les-Gorges, Solène rend compte d'ailleurs d'une certaine déception, elle qui aurait voulu que les travaux renforcent d'une certaine façon la dimension pittoresque du village : « *Bah, ils [les travaux] sont bien faits, mais globalement moi je ne m'attendais pas à ça quand même. Moi je pensais que la route elle n'allait pas être du tout goudronnée, qu'elle allait être tout en pavés. Je me faisais des films. Moi je trouvais que ça allait faire trop classe avec des pavés. Après on s'y fait avec le goudron, ce n'est pas non plus la mer à boire. Mais sinon en soit c'est cool, je trouve ça mignon avec des petits arbres, ça change. Ça change d'avant.* » Elle explique, avec une certaine lucidité, que ces travaux n'ont d'ailleurs que des conséquences esthétiques : « *Bah*

après il [le village] a changé esthétiquement quoi, mais après en soit ça n'a pas changé autre chose quoi, genre relations voisins-voisines. C'est juste pour la beauté quoi que ça a changé. » Sophie note d'ailleurs l'importance de ces travaux en termes d'image pour le village : « Et Cognin est de toute façon connu pour ça, pour la randonnée, après c'est vrai qu'en ayant fait l'aménagement de village, il y a une plus-value, les gens le remarquent beaucoup plus par contre, au niveau de la beauté du village. », tandis que M. le Maire met en avant que « on est identifié dans le SCoT quand même comme pôle secondaire et de tourisme. Alors c'est vrai que les gens même du village ils ne croient pas à la vision touristique du village [...] alors que moi je pense qu'on peut aussi attirer du monde. Et structurer un peu l'hébergement touristique ça peut aussi conforter un peu les commerces. C'est une spirale positive disons. »



Figure 26: Voirie requalifiée à Cognin-les-Gorges - PM



Figure 27 : Placette réaménagée à Cognin-les-Gorges - PM

A Champagnier, Jacques note l'importance de la place du Laca : « Pour l'instant c'est la place d'accueil, c'est l'image, on arrive... quelqu'un dit "Champagnier, oui, c'est là où il y a la fontaine". Pour eux, c'est ça qu'ils retiennent quand ils arrivent. » Il met en avant dans ce contexte l'importance des travaux : « Nous on est vigilant sur ce qui va se passer c'est sûr. Parce que le Laca, il ne faut pas que ça soit n'importe quoi, c'est l'image de Champagnier qui est un peu en jeu ». Léa met en avant la pérennité du cadre préservé du village : « Je pense qu'on va avoir toujours ce côté cadre hyper idyllique quoi. Je pense que ça ne peut pas changer. » Mme Cloteau va dans le même sens, en parlant du « village qui sera à mon avis toujours ce joyau dans son écrin, ça ça ne bougera pas » Elle fait d'ailleurs le lien avec la volonté de la municipalité qu'elle dirige de se lancer dans une démarche EcoQuartier, moyen de préserver les atouts du village, en lien avec les espaces publics : « Moi le Laca je

souhaitais que ça soit un EcoQuartier parce qu'on construit sur de la terre agricole, avec une riche bio-diversité, il y a une empreinte écologique certaine je suis désolée. Et donc moi avec mon équipe on souhaitait réduire notre empreinte écologique et on se dit que le meilleur moyen c'est de répondre aux critères EcoQuartier. Bien sûr on va construire, mais il y a des méthodes, il y a des techniques qui font qu'on espère être plus vertueux au niveau environnemental. Et du coup cet EcoQuartier relie la partie Est de la commune qui est actuellement séparée par cette zone agricole. Ca va donc la relier à l'ensemble du village et à la place. » Ces constats rejoignent assez bien ce qu'a observé Jean-Pierre Le Goff à Cadenet : « Déserté de ses anciens habitants et de leurs univers de vie, entouré de nouvelles constructions, le 'village' est devenu un lieu mémoriel où s'éprouve encore un certain rapport à la nature et à la beauté : on s'attache aux souvenirs et aux lieux. On les porte en soi.⁷⁷ »

A Beurepaire, ce critère esthétique semble également être l'objet d'un choix politique, comme le souligne M. le Maire : *« Alors la rue de la République était déjà en sens unique, avant la création des trottoirs. Mais il y a eu des effets positifs parce qu'il y a plus de gens qui peuvent flâner tranquillement le long des vitrines, etc. Mais ce n'est pas encore assez. Et puis c'est quelque chose qui met du temps à s'installer. [...] mais oui, c'est le but de la manœuvre, c'est d'avoir quelque chose de sympathique et d'attractif. »* Néanmoins, Simon met en avant les limites de cette démarche esthétique, tout en soulignant son importance symbolique : *« Ça fait joli, c'est tout. Mais il y en avait besoin. Parce que c'était tout des trottoirs décousus, les gens se cassaient la figure. Maintenant ils ont mis tout à plat, les gens ont bien apprécié. Mais c'est pas pour ça que les gens vont plus en ville. »* Luce va dans le même sens, parlant elle de 'propreté' induite par ces travaux : *« ah il y a les travaux qui ont fait que ça a changé, et puis c'est plus fleuri. C'est plus joli maintenant qu'avant. Le parvis est plus joli, même la mairie est dix-fois mieux. [Et vous diriez que les travaux ils ont changé quoi ?] Bah c'est plus joli, ça donne plus envie d'aller se balader, de faire les magasins, même si je ne le fais pas trop. Ça fait propre. Le sol, par terre, c'est propre, c'est rare qu'il y ait des déchets. Ça fait plus ressortir les commerces. »* Cette notion de propreté paraît être selon elle une valeur cardinale dans l'espace villageois, qu'il conviendrait de travailler sur tout son espace : *« Ce qui serait pas mal aussi ça serait de refaire l'avenue Victor Hugo, mais après ça c'est les façades qu'il faudrait refaire. Un petit coup de jeune ça ne serait pas mal.*

⁷⁷J.-P. Le Goff, *La fin du village*, op. cit., p. 121.

Après il y a le vieux centre... bah c'est vieux. Pour moi c'est les façades, ça fait trop sale encore. »



Figure 29 : rue de la République requalifiée à Beaurepaire - PM



Figure 28 : Voirie en partie végétalisée sur la place du Jeu de Paume à Beaurepaire - PM

2) Un repère dans une campagne en mouvement ?

A) Anciens et néo-villageois : nécessité de les unir par des espaces publics communs

Si l'espace public villageois semble malgré tout être encore envisagé, notamment du côté des élus, comme un espace commun, c'est parce que ces villages, dont la population a changé et s'est agrandie, doivent relever le défi de leur cohésion. A Champagnier, Jacques et Martine, "néo-villageois" depuis quand-même vingt-cinq ans, rendent compte des différences qui perdurent avec les natifs de Champagnier : « *Alors ça fait que quand on est extérieur, c'est difficile de rentrer dans ce truc. On ne sait même pas comment ils appellent ceux qui sont comme nous "les néo", mais si ça se trouve il y a quelque chose. [Parce que vous êtes majoritaires maintenant les néo ?] [Martine :] Oui, mais il y a quand même beaucoup de souches de familles anciennes. [Jacques :] Il y a quand même cette trace, "le village, le village c'est eux". [Martine :] On n'est pas natif.* » Léa, arrivant à dix ans dans le village, témoigne de ce même sentiment : « *Et oui, moi j'ai des amis, ma super pote moi elle m'a dit "on a senti une différence quand vous vous êtes arrivés les nouveaux, ça a changé la dynamique de village". Parce qu'en fait on est vraiment beaucoup à être arrivés d'un coup. [...] Mais elle m'a dit que tous les gens qui sont arrivés c'est des gens riches, sans exception. Alors que tu as encore un peu des gens qui sont fermiers, les gens qui ont un peu moins d'argent parce qu'ils ont hérité de la maison des parents, plus des gens qui sont là*

depuis toujours. Alors que nous on est tous des nouveaux, personne n'a Champagnier dans le sang quoi. Alors que tu as quand même des gens qui sont là de familles en familles. Ces gens-là à part ma pote, je ne les connais pas trop. Mais je pense que ça a cassé un peu ce rythme de vieux village, 'on ne se mélange pas', 'ça fait longtemps qu'on est là'. Là c'est plus des nouveaux qui arrivent et qui mettent un peu plus de vie et qui ont un peu plus d'argent. »

A Beaurepaire, la présence de nouveaux habitants bouleverse les modes de sociabilité traditionnels, comme le constate avec amertume Simon au niveau des écoles : *« A la fête des écoles, chaque classe fait sa petite festivité. Les parents viennent, les gamins font leur petite festivité, pouf, tout le monde s'en va. Ils ne restent pas regarder les autres classes. C'est une sacrée mentalité ! Avant déjà la fête des écoles, ça durait la journée complète, il y avait un monde affreux, il y avait un défilé le matin, les spectacles l'après-midi et un repas le soir. »* Luce, qui travaille dans le milieu scolaire, fait le même constat avec l'association du sou des écoles : *« C'est très compliqué avec le Sou des écoles, les parents ne s'impliquent justement pas, et ça va peut-être mener à la dissolution de l'association. C'est compliqué, les parents ne s'impliquent pas dans cette association. Alors que grâce à ça les enfants peuvent aller au cinéma, en voyage, mais les parents ne se rendent pas compte. Et on ne demande pas la lune, on demande juste d'aider pour les thés dansants, pour la kermesse. Mais les parents ne s'impliquent pas. »*

La question de l'intégration des habitants du pavillonnaire peut d'ailleurs poser question. M. Mignot évoque avec diplomatie le sujet : *« Oui, dans l'ensemble ça a l'air de plutôt fonctionner. Mais ce sont des gens qui ne s'intègrent pas de la même façon que des gens qui sont dans le centre-bourg depuis plusieurs années. [C'est-à-dire qu'ils sont plus dans une "logique dortoirs" d'une certaine façon ?] Oui. [Et ça en tant qu'élu vous le regrettez ?] Oui. Le jeu c'est que les gens vivent ensemble quoi. Et qu'ils aient une approche beaucoup plus prégnante sur la commune. Et ça ce n'est pas évident, ça ne dépend pas que de la commune. [...] La vie sociale [dans le pavillonnaire], elle existe, mais elle est moins diversifiée et moins en prise avec la vie du bourg elle-même. Ça ne veut pas dire que ça soit exclusif, parce que les gens fonctionnent assez bien les uns avec les autres, mais ce n'est pas la même approche. On le sent bien, on est sûr de la consommation de services, à un moment précis. »* C'est sans doute pour cela qu'à ses yeux la question des espaces publics semble si stratégique : *« Mais bon, il faut quand même essayer d'avoir une vie sociale qui soit quand même à la hauteur des choses quoi. Il faut essayer de conserver ça le plus possible. »* A Cognin-les-Gorges, M. Ferrouillat semble évoquer le même enjeu en parlant de l'attractivité visuelle du village : *« Je pense que les espaces communs, ils sont divers. C'est les bâtiments*

publics, c'est les commerces, mais la réhabilitation... voilà je pense qu'un village attirant c'est un village où on a envie de venir, où il y a une jolie rue, où les gens ont envie de s'arrêter et de discuter. »

A Champagnier, Mme le Maire, qui avait détaillé sa difficulté à s'intégrer dans la commune, met effectivement en avant la nécessité de créer des espaces communs, même si dans son esprit ces espaces sont fermés : *« [Et si je vous dis 'espaces communs', qu'est-ce que ça vous dit ?] Bah que ça manque. Mais je ne sais pas ce que vous appelez 'espaces communs'. Pour moi les espaces communs ce sont les endroits où on peut faire des choses en commun. Alors bien sûr il y a le gymnase mais ce n'est pas pour tout le monde. L'école ce n'est pas pour tout le monde. La mairie, son statut est peut-être un peu différent. 'Espaces communs' pour moi par exemple j'aimerais qu'on ait une salle des fêtes, enfin une salle qui puisse être salle des fêtes ou salle de réunion associative. Tout un pôle associatif comme à Poisat, où ils ont une salle George Brassens je crois, dans laquelle il y a des sièges amovibles, donc c'est une salle de réunion et quand il y a un spectacle ils descendent les sièges et ça j'appelle ça des espaces communs, parce que le gymnase il n'est pas fait pour ça. »* M. Mignot, à Beaurepaire, rappelle néanmoins la difficulté pour parvenir à créer cet espace commun : *« L'espace commun c'est un espace partagé entre les différents acteurs. C'est qu'il faut arriver, arriver à trouver l'équilibre harmonieux entre les différents acteurs. Mais un point d'équilibre par définition c'est toujours fragile, et ça évolue sans cesse en fonction des habitudes de consommation, des habitudes en termes de travail. »*

B) Procréer l'identité de village

Défendre la mise en place d'espaces publics comme lieux communs dans les villages semble être aussi le moyen de se prémunir contre cette étiquette bien peu enviable qui est celle du 'village-dortoir'. Dans toutes les communes rencontrées, les acteurs interrogés ont défendu avec force la vie sociale de leur village pour mieux en justifier la légitimité d'une certaine façon. A Cognin-les-Gorges, M. Ferrouillat met en avant la chance de la commune, selon lui, d'avoir échappé aux formes d'urbanisation de ses voisines : *« On a gardé quand même un cachet 'village'. Je ne vais pas jeter la pierre à d'autres villages, mais je trouve qu'il y a un aspect qualité du cadre de vie qui est préservé, et je me dis que politiquement, et on rejoint un peu la suite, je me dis que l'enjeu pour des villages comme les nôtres, c'est de faire en sorte qu'on reste des villages où il y a de la vie, qu'on ne soit pas des villages-dortoirs, parce que c'est vrai qu'il faut bien se rendre compte qu'actuellement des villages*

comme les nôtres, tous leurs territoires sont attirés par les pôles extérieurs [...] Dans le village de Cognin il y a eu un développement, mais pas un développement énorme, donc ça veut dire que les populations qui sont arrivées dans le village, il y a eu une intégration des nouveaux arrivants qui s'est bien faite je trouve. Quand je regarde des villages à côté qui ont doublé en l'espace de dix à vingt ans, après c'est compliqué aussi parce qu'on se rend compte que ce sont des villages qui ne deviennent que des villages dortoirs. Les gens sont dans leur maison, et il n'y a plus cette vie sociale. »

Sophie fait aussi état de la même image de la commune : « Donc c'est vrai que c'est un village qui ne va pas se désertifier. Au contraire même, si on l'ouvrait je pense que les gens viendraient. Mais c'est vrai qu'ici on n'a pas voulu faire de la construction pour faire de la construction quoi. Disons qu'à Cognin on ne veut pas que [pour] les gens ça devienne du dortoir quoi. On veut éviter. Il y en a, il y en aura toujours qui ne connaîtront pas vraiment Cognin. Mais en général les gens connaissent quand même le village. D'abord ils y passent, et puis il n'y a pas tant que ça des hameaux dispersés. [...] je pense que c'est encore un village où il y a une identité-village. C'est pour ça que je dis que je pense que des personnes qui voient ça comme un dortoir il ne doit pas y en avoir beaucoup. Après c'est vrai que c'est un petit peu spécial parce qu'il n'y a pas énormément de choses qui fédèrent des rassemblements quoi, à part le commerce. Mais les gens se connaissent, par l'école... les gens se parlent assez facilement. Je vois, au bout d'un an ou deux ans, certaines familles qui venaient de Grenoble... Ne serait-ce que par leurs voisins aussi. Donc en connaissant les voisins qui connaissent... les gens s'intègrent dans le village. »

A Champagnier, Martine veut prémunir également la commune de cette étiquette : « C'est un village qui peut être considéré comme un 'village dortoir', mais pas tant que ça parce qu'il y a beaucoup d'associations, d'activités. » M. Mignot, à Beaurepaire, souhaite également se prémunir de ce risque dont il a déjà évoqué les symptômes : « Parce que dans un centre-bourg, ne pas avoir d'activité commerciale ça veut dire ne pas avoir de flux, ne pas avoir de vie, ne pas avoir de gens, et on essaie justement de remettre de la population en termes d'habitat dans le centre-bourg parce qu'autrement on touche une population qui serait attirée par une vie plus 'dortoir' sur Beaurepaire. C'est-à-dire consommer, travailler et vivre ailleurs, et dormir dans la petite maison dans la prairie chez les zoulous quoi, c'est ça. Je suis un peu brut de décoffrage mais c'est un peu le danger qui nous guette. Donc il faut remettre de la vie. En plus on a un tissu associatif qui est dynamique, donc voilà. »

Se défendre contre le risque de devenir un 'village-dortoir', c'est alors mettre en avant la nécessité de transmettre l'identité du village. Sophie présente de façon surprenante ce

qu'elle considère comme une acculturation bienvenue de l'identité du village : « *Il faut des enfants, pas spécialement pour l'école, mais parce que ce sont eux qui feront vivre le village. Ce n'est pas les parents qui vont faire de Cognin une entité. Ce sont les enfants qui vont grandir dans Cognin qui vont prendre l'identité de Cognin, qui se sentiront de Cognin. Les parents ne vont pas se sentir de Cognin. Peut-être qu'au bout de quinze ans ils se sentiront un peu plus... et puis ils ne vont peut-être pas forcément s'impliquer dans la vie de village. Mais l'enfant, en étant à l'école, en ayant des copains, lui il va peut-être beaucoup plus s'attacher à son village. Donc c'est lui qui aura peut-être plus l'identité de Cognin, par les enfants. Donc c'est pour ça que c'est plus intéressant d'avoir des familles plus que des retraités.* »

Pour elle, c'est à travers un centre-bourg et des espaces publics visibles que cette identité est alimentée : « *[En tous cas, le fait qu'il y ait un cœur de village qui tienne bien, c'est important pour la vie sociale, c'est ce qui fait que ça marche ?] Moi je pense que c'est ce qui fait que ça donne une identité. Les gens à la rigueur quand ils viennent habiter quelque part, au bout d'un an, deux ans, ils vont dire "moi je suis Cognard quoi", ou "je suis de Cognin", alors que les gens de Saint-Sauveur, ils ne diraient pas "je suis de Saint-Sauveur" mais plutôt "je suis de Saint-Marcellin" parce que c'est limitrophe, il n'y a plus de différence. C'est vrai que Cognin a bien gardé son identité de Cognin.* »



Figure 31: Place de la Paix, cœur historique de Beaurepaire



Figure 30: école de Cognin-les-Gorges

Section 2 : La place du village, une agora paradoxale

Au terme de cette recherche, il nous semble que les échanges réalisés nous révèlent une fonction surprenante des places et espaces publics villageois. Si ces derniers ne sont pas au sens politique *classique* des espaces physiques de discussion politique, des *agoras*, ils paraissent néanmoins jouer un rôle politique important.

1) Une population qui défend son cadre de vie

A) Le repoussoir urbain

Lors de nos entretiens, à de nombreuses reprises, la question de l'identité villageoise comme foncièrement "rurale" est ressortie. C'était à chaque fois un moyen de repousser l'idée que ces villages étaient devenus, à leur façon, des lieux urbains. Ainsi, à Champagnier, Léa, qui décrit pourtant un village entièrement tourné sur l'agglomération grenobloise pour le travail et les courses, défend l'intégrité singulière du village : « *Oui, mais tu y es connecté [à Grenoble] grâce aux transports, mais tu n'y es pas connecté physiquement. Tu ne peux pas y aller à pied, t'as pas d'immeubles, tu n'auras pas d'immeubles à Champagnier. Non, pour moi ça restera un village, un plus gros village, mais ça sera toujours un village. [Et qu'est-ce qui fait la particularité d'un village en général pour toi ?] Bah c'est les petites maisons, les petites rues. Que ça ne soit pas très gros, un peu vieillot. [...]* [Mais du coup, dans leur vie, Champagnier c'est un quartier de Grenoble. Parce que les gens ils ne font qu'y vivre, mais après ils vont à d'autres endroits reliés à la ville.] *Non, je ne suis pas d'accord. Je peux comprendre ta théorie, mais en le vivant ce n'est pas ça. Le village, tu ne peux pas dire que c'est un quartier de Grenoble !* » Elle poursuit sur la particularité géographique de la commune : « *Je pense que c'est vrai qu'avec la combe, on n'est pas... C'est ce que je dis aux gens quand je parle de Grenoble et de Champagnier en général, c'est que ce qui est super c'est que comme Grenoble c'est une cuvette, bien la ville ne pourra jamais manger la campagne. Parce qu'on est bloqué par la montagne quoi. Donc les petits villages comme ça, comme Jarrie, comme Champagnier, Herbeys comme plein de trucs, ça peut grossir mais ça restera des villages, pour moi.* » Ce contexte physique valorisé est un trait typique de

représentations périurbaines d'après Éric Charmes : « *Au-delà d'une proximité avec la nature et l'agriculture, les périurbains désirent que leur commune soit intégralement entourée d'espaces non-bâties. Ils font de ces ceintures vertes un élément identitaire fort. Comme nous l'avons dit, avoir le sentiment de s'extirper de la masse urbaine est un élément clé dans la conception que les périurbains se font de leur cadre de vie. Il s'agit de pouvoir quitter la ville en traversant des espaces aérés et verdoyants. Que les zones bâties se rejoignent et les périurbains ont vite le sentiment d'être rattrapés par la banlieue qu'ils ont fuie.*⁷⁸ »

A Champagnier toujours, ce sont les représentations de la ville lieu de délinquance qui ressortent auprès de Jacques et Martine : « *On se sent préservé un peu, mais on sent la présence quand il y a des vols ou des trucs comme ça. Quand il y a des gens qui s'installent vers les Quatre vents. Qui sont nombreux, qui ont des voitures, ou qui se mettent vers Rochagnon [hameau de la commune]. Qui font un peu du bruit. On la ressent comme ça la proximité de la ville. Une présence de jeunes qui sont là.* » Comme Léa, c'est la structure traditionnelle du bâti qui est mise en avant pour réfuter ce caractère urbain : « *[Mais vous sentez urbains ou pas ?] Non-non-non. On est préservé de ce côté-là. Tant qu'on reste sur des "maisons-maisons".* » Et également comme Léa, le contexte géographique de la commune leur paraît la garantie d'une préservation contre "l'urbanité" : « *La jonction avec l'urbain elle n'est pas faite encore. On est préservé par la forêt pour l'instant. Tant qu'il n'y a pas l'invasion tout le long quoi en continuité. Nous on a cette chance là. Mais tant qu'il n'y a pas de maisons trop hautes, ça reste un village protégé, le bois nous coupe quand même du... ça fait une rupture la montée de Champagnier.* » Léa note d'ailleurs avec une certaine acidité la volonté de préservation des habitants de son village, qui se ressent d'après elle sur les espaces publics : « *Ils résistent à l'invasion ! [...] Moi je pense qu'ils ne sont pas prêts à ça les Champagniards. De rencontrer des gens qu'ils n'ont pas envie de voir ! [Mais parce qu'ils sont plus fermés qu'ailleurs ?] Ils sont bien entre eux. Je pense que les gens ont un réseau de potes et c'est bien suffisant.* »

De même, Mme Cloteau exprime ses réserves face à Grenoble : « *Je n'en ai pas moi. Et je n'en ai jamais eu vraiment [des liens avec Grenoble]. Quand je travaillais à Grenoble, j'allais et je revenais. [...] Et en fait Grenoble-centre moi je n'y vais quasiment jamais, ou très peu. Après c'est sûr que je peux m'arrêter à Grand'Place, je peux m'arrêter à Comboire. Après c'est un peu dommage mais moi je n'ai pas vraiment de lien avec Grenoble.* » Elle explique sa vision de la ville comme lieu de fracture, par opposition au village : « *Parce que*

⁷⁸É. Charmes, *La ville émietlée*, op. cit., p. 27.

c'est très typé socialement quand même. On voit bien les fractures sociales quand on est à Grenoble. On voit bien qu'il y a la communauté des italiens, des polonais, tous ceux qui sont arrivés à une époque, les maghrébins d'un autre côté. Il y a tout ce qui peut être autour de la montagne, avec les cadres moyens intermédiaires. Ah ouais, moi ça m'a choquée quand je suis arrivée. Des fractures sociales visibles à ce point-là ça m'a vraiment choquée. Alors je me dis 'je rêve du jour où tout ça fera un melting pot, ça sera génial !'», et poursuit sur sa difficulté à saisir Grenoble comme un lieu où la centralité est lisible : « Mais vous qui êtes urbaniste vous allez me comprendre. Moi, quand je suis arrivée à Grenoble déjà je ne comprenais pas cette ville, d'abord les fractures sociales et tout ça, et je disais 'mais il est où le centre-ville ?', et mon mari me disait 'mais on y est passé'. » Elle résume cet écart avec la ville : « Les Champagniards déjà ne se sentent pas vraiment Grenoblois. », et justifie plus loin : « De toute façon on n'a pas de transports en commun, ou alors un bus aléatoire, donc c'est vite réglé [...] Et du coup, c'est peut-être aussi ça qui fait le problème. On n'a jamais été tournés vers Grenoble, parce qu'il n'y a pas de transports vers Grenoble. » De la part de 'néo-ruraux', ce rejet de la ville paraît paradoxal, tant, comme l'explique Michel Lussault : « aujourd'hui, vivre à la campagne est sans doute en France une des postures les plus urbaines qui soient. Les néoruraux, qui se revendiquent comme tels, sont des urbains qui justifient leurs spatialités en en appelant à une mythologie urbaine particulière: celle de la campagne et de la ruralité - comme d'autres mobilisent celles du cosmopolitisme et de la mixité pour justifier des choix résidentiels dans les fractions urbaines qui restent marquées par une plus grande densité, la diversité et la continuité bâtie.⁷⁹ »

A Cognin-les-Gorges, Solène exprime également son rejet de mode de vie urbain : « Ah la ville non-non, je suis sûre que ça me saoulerait. Moi c'est vraiment la campagne. [...] Franchement [vivre plus tard] ça serait dans la montagne, être tranquille. Parce que du coup tu n'as pas de voisins... » A Beaurepaire, Luce exprime la même chose : « [Mais vous pourriez vivre en ville par exemple, comme à Grenoble ou Lyon ?] Non. Ah non-non-non. Campagne ! [Pourquoi ?] La ville non, je ne supporte pas. Pourtant je suis née à Lyon. Bon juste née (rires) Mais non-non-non, campagne ! [C'est quoi que vous aimez à la campagne ?] C'est la tranquillité, c'est la nature, c'est tout. On va dans les étangs aux alentours. Il n'y a pas ce stress qu'il y a en ville. Le matin, je ne suis pas pressée comme si je me disais 'il va y avoir du trafic'. Il y a ça qui joue aussi. »

⁷⁹M. Lussault, *L'homme spatial*, op. cit., p. 303.

B) Conserver l'espace villageois

Face à l'urbanisation croissante que connaissent les villages, le risque d'une identité urbaine inquiète. Ainsi, à Cognin, Solène exprime ses réserves sur l'étalement urbain qui guette son village : « *[Mais du coup que le village grandisse, ça te gêne un peu ?] Ouais, parce que pour moi après ça ne va plus être un village. [Après il y a 650 habitants à Cognin, donc il y a encore de la marge, non ?] Oui, il y a encore de la marge, mais du coup si ça s'agrandit trop, ça va bientôt toucher Vinay, toucher Saint-Marcellin, et du coup ça ne sera plus un village Cognin. [Et ça t'embêterait ça ?] Que ça ne soit plus un village ? Bah ouais. [Parce qu'il y aurait toujours le centre que tu as connu, c'est juste qu'il y aurait plus de gens donc ça ferait comme une petite ville.] Oui mais du coup si ça fait comme une ville, tout ce qu'on avait ça se perd au fur-et-à mesure.* » Jean Viard et Bertrand Hervieu mettent bien en avant cette dimension affective forte que le village en tant que commune porte, et qui empêche de penser sa dissolution spatiale : « *Comme cadre mémorial et spatial hérité, la commune est chargée d'une production de signes identitaires qui ne permet pas sa suppression, car cela casserait ce que chacun met d'authentique dans sa représentation nouvelle du local publicisé.*⁸⁰ »

A Champagnier, Mme le maire constate d'ailleurs que les habitants sont très vigilants sur la préservation du village : « *Ce qui est singulier c'est que ça tient aux habitants de Champagnier. Je trouve qu'ils ont assez conscience de ça. Que ce soit à la fois les nouveaux habitants ou les anciens habitants, j'ai un peu l'impression que tout le monde se retrouve pour préserver ce joyau. Dès que quelque chose est un peu nouveau, on voit bien que tout de suite il y a des inquiétudes, il y a des questions. Voilà, par exemple autour du Laca. Mais après on explique et on fait ensemble.* » A Cognin-les-Gorges, M. Ferrouillat a noté le même regard vigilant sur le projet de requalification des espaces publics, mais cette fois plus dans un souci de préservation des habitudes : « *Je pense que ce qui a été vu tout de suite, dans le haut du village, c'est que l'enjeu c'était le stationnement. Parce que c'est vrai qu'on avait un peu un stationnement anarchique. Donc voilà, il y a eu à un moment une petite angoisse. Après c'est vite-fait dans un village de... [...] Donc voilà, cet aspect stationnement, les gens ont eu peur de ne plus pouvoir se garer. Les gens ont agité le chiffon rouge en disant "on ne veut pas un village piéton".* »

Concernant Champagnier, Léa décrit avec un ton quasi-caricatural le profil des ménages qui viennent habiter à Champagnier, et qui sont dans son discours particulièrement

⁸⁰B. Hervieu et J. Viard, *Au bonheur des campagnes*, op. cit., p. 115.

soucieux de leur cadre de vie : « Bah ce sont des écolos quoi, des écolos qui votent un peu à droite quand même quoi. En fait ce n'est pas vraiment bourgeois parce que ce n'est pas des gens qui s'habillent bien. Tu vois, ce n'est pas des gens des quartiers chics de Lyon par exemple, qui habitent au centre-ville. Ce sont des gens qui sont cadres, qui sont sportifs, qui sont jeunes, qui ont de l'argent mais qui aiment voyager, profiter mais qui ne montrent pas leur argent. Mais tu sens que c'est riche, tu ne peux pas le nier. [...] Ici les gens ils y en a beaucoup qui se promènent à cheval. C'est clair qu'ils tiennent à cette tranquillité. » Elle-même a conscience de la chance d'avoir vécu dans ce cadre, tout en pointant du doigt l'entre-soi du village : « Ma vision aujourd'hui c'est que c'est vraiment hyper proche de la ville. Il n'y a jamais de bouchons, tu peux rentrer, t'es à la campagne, il fait plus frais, je n'ai jamais eu peur à Champagnier. C'était un cadre de vie super avec un grand jardin avec des voisins qui ont des piscines, donc un cadre de vie vraiment hyper privilégié. Après quand j'étais petite ce qui était chiant c'est que je n'avais pas le permis donc pour les transports ce n'était pas hyper pratique. Et voilà, il manque de la mixité sociale pour moi. Vivre entre blancs riches, ce n'est pas vivre en France quoi. Ça m'a fait vraiment bizarre quand je suis arrivée à Champagnier, parce que quand j'étais petite du coup j'habitais à Saint-Martin-d'Hères et il y avait une mixité sociale extraordinaire. Moi ça m'allait vraiment super bien et quand je suis arrivée à Champagnier, dans ma classe il n'y avait que des blancs. Donc je trouve que ce n'est pas très juste. »

Elle raconte d'ailleurs combien, concernant le futur EcoQuartier, la crainte de la mixité sociale a pu surgir parmi des habitants : « Ça fait débat le Laca d'ailleurs. Plein de gens qui critiquent, qui ont peur parce qu'ils ne savent pas à quoi s'attendre. Moi je trouve que c'est normal quoi. [Et du coup c'est qui ces gens ?] Je n'ai pas d'exemple en tête de gens qui m'ont dit ça. Mais il y a un an et demi j'ai fait du périscolaire à Champagnier, et en discutant avec les parents d'élèves je sentais ça. Les gens critiquent alors que ça ne va rien changer en soi. C'est normal d'accueillir tout le monde. [Bah ça va changer quand même un petit peu ?] Ouai, ça va changer, mais ça ne va pas être la zone quoi ! Moi je n'ai pas du tout peur de la mixité. Après les gens qui sont privilégiés, qui sont partis de Grenoble pour être tranquilles, qui ont des clichés sur ce type de population entre guillemets, bah forcément ça leur fait peur quoi. »

2) Une communauté civique à mettre en avant sur la place du village

A) ‘L’âme du village’ ou la commune magnifiée

Cette attitude conservatrice globale des habitants au niveau de l’environnement villageois se ressent à propos de l’aménagement des espaces publics. A Champagnier, c’est le cas de la fontaine de la place du Laca qui semble diviser, dans une situation qui rappelle *Clochemerle*. Mme le maire explique : « *Il [le paysagiste] avait fait plusieurs esquisses avec différentes choses. Il y en avait une par exemple où il déplaçait la fontaine pour la mettre de l’autre côté. Là on s’est dit que ça allait faire hurler et ça n’a pas manqué. Donc la fontaine reste où elle est, et il faut qu’elle soit réhabilitée et restaurée.* » Martine poursuit : « *je crois dans ce projet, il y a eu un moment l’idée de déplacer cette fontaine, et je crois qu’il y a eu un tollé alors* ». Jacques, grand défenseur de ladite fontaine, exprime son point de vue : « *[Comment vous l’expliquez que les gens y soient autant attachés ?] Bah parce que sur le village, sur le plateau, il n’y avait pas d’eau. Et quand ils sont arrivés à avoir de l’eau à la fontaine, mais c’était un miracle ! Parce qu’on n’était plus obligé d’aller tirer de l’eau dans le puits. Là, l’eau elle coulait, et les bêtes pouvaient venir boire à volonté. [Martine :] Et il faut savoir qu’à l’époque où il n’y avait même pas d’eau, les femmes descendaient en bas, aux Lavières, pour faire la lessive. Et même, je me demande si les nouveaux Champagnards comme nous, s’ils ne sont pas autant si ce n’est plus attachés à cette fontaine, que les autres. Parce que Champagnier, quand on arrive, c’est d’abord cette fontaine. [Jacques :] Et puis c’est là où on se rassemble pour les grandes fêtes, c’est autour de la fontaine. Et quand on fait la fête à l’ancienne, et qu’un groupe de musique par exemple doit jouer un morceau, on le met à côté de la fontaine parce que c’est le centre ! C’est le centre de la place et donc ça devient un peu le centre du village.* » Cette patrimonialisation des espaces publics, revendiquée par des habitants, est un phénomène qui est d’ailleurs devenu récurrent concernant l’espace urbain : « *Dans un contexte où, de surcroît, la perte des illusions sur le progrès a conduit à un ébranlement des certitudes, on peut se demander si l’activité intense telle qu’elle se développe autour du patrimoine en ville ne tenterait pas d’apporter un certain contrôle, en essayant de rétablir des repères temporels et spatiaux et ainsi de redéfinir un environnement.*⁸¹ »

⁸¹ Caroline de Saint Pierre, ‘‘La mise en jeu du patrimoine en ville’’ in Caroline de Saint Pierre (ed.), *La ville patrimoine: formes, logiques, enjeux et stratégies*, Rennes, Presses Univ. de Rennes, 2014, p. 7.

Le discours de Jacques et Martine est révélateur de la nécessité de conserver les éléments traditionnels comme des repères identitaires locaux. Martine, poursuit avec une certaine grandiloquence : « *Et vous enlevez cette fontaine telle qu'elle est, vous enlevez l'âme de Champagnier. Comme vous déplacez le monument aux morts vous enlevez l'âme de Champagnier. [Oui, ça vous choquerait qu'on déplace le monument aux morts pour le mettre sur la place du Laca ?] Mme : Ah bah totalement ! Ah non non ! Ca n'aurait aucun sens qu'il aille là-bas. [Le sens que ça pourrait avoir, c'est de se dire qu'on crée une place centrale complète dans le village.] Mais non, le sens d'un monument aux morts c'est de se trouver à côté de l'église et du cimetière. [Jacques] Et la preuve c'est que les gamins quand on leur fait visiter le monument aux morts, ils se disent 'mais ils sont là les morts'.* Pour eux c'est ça, c'est qu'il y a une similitude avec le cimetière. Sauf qu'il faut qu'on leur explique qu'ils sont restés sur le champ de bataille. On sent qu'il y en a qui n'en ont rien à foutre. Qui disent que la fontaine ça n'est pas important. [Martine] Alors, ça ne veut pas dire qu'il ne faut pas évoluer, moderniser, mais il y a certaines choses qu'il faut faire autour mais ne pas casser l'âme. Parce qu'après, bah, ce n'est plus ça. [...] Et on s'en sert de prétexte pour justifier le déplacement de la fontaine ! Mais on voit bien que ceux qui disent ça, ils n'ont pas étudié la question. » Pierre Lannoy explique bien comment la protection du village relève aussi d'une stratégie d'intégration pour ses nouveaux habitants : « *L'essentiel est que se développe une responsabilité partagée, symbolique et pratique sur le devenir du lieu. Ceci aboutit à surévaluer le partage d'un même espace, qui devient une ressource et un moyen de représentations communes. Cela crée le sentiment d'appartenir à un même milieu socio-spatial. Une identité se forge progressivement fondée sur une appartenance territoriale et non pas professionnelle.*⁸² »

Cette thématique de 'l'âme du village' à conserver comme repère identitaire est également avancée par Sophie à Cognin-les-Gorges, qui met en valeur les identités propres à chaque village : « *De dire 'que vous soyez de Cognin, de Saint-Marcellin ou de Pont-en-Royans c'est pareil' non ce n'est pas vrai, ce n'est pas pareil ! Les gens sont complètement différents. Déjà Cognin et Revon ils ne s'aiment pas alors... [Vous voulez dire en termes de mentalité ?] Oui. Il y a une mentalité qui est différente. Alors je ne dis pas, les gens qui ne vont pas participer... mais il y a une identité qui est différente. Pont-en-Royans les gens sont complètement différents de Cognin. [Mais c'est quoi la mentalité des gens de Pont-en-Royans par exemple ?] Bah à l'époque Pont-en-Royans c'était un village où les gens travaillaient*

⁸²P. Lannoy, *Le village périphérique*, op. cit., p. 9.

énormément, ma grand-mère est de Pont-en-Royans. Après ça a pris une autre connotation. Maintenant Pont-en-Royans c'est plus le côté... pour les gens par ici Pont-en-Royans c'est plus les gens un peu baba-cool. Qui sont tout ce qui est vert, écologie, voilà, un peu plus bobos avec des nouveaux arrivants d'ailleurs, pas des anciens de Pont. Donc voilà. Après Cognin c'est complètement différent. Les gens sont plutôt un peu rieurs, un peu moqueurs, mais toujours gentils. Comme je dis à Cognin il y a un très bon fond par contre les gens sont un tout petit peu moqueurs, un petit côté à eux à Cognin. Après Saint-Marcellin ça c'est différent. On va dire que les gens se la pètent un peu plus 'on est de Saint-Marcellin'. » M. Ferrouillat, maire de Cognin, met aussi en avant la nécessité d'un esprit de village : « Quand je dis que je suis gaulois... à côté de ça j'ai joué au rugby dans les villages d'à côté... je trouve que garder une identité forte c'est important, après il ne faut pas que cette identité forte elle conduise à exclure les nouveaux arrivants. Mais je pense que l'équilibre est nécessaire. » M. Ferrouillat utilise l'exemple très concret du "partage" de l'école sur trois communes : « Et quand on regarde le Sou des écoles, bah on a beaucoup moins l'identité village. Après je suis peut-être un peu trop gaulois, mais moi je trouve que l'identité village elle est quand même importante. Et dans le Sou des écoles, c'est quand même un problème d'être un peu séparés alors qu'il y a un seul Sos des écoles. Et on se rend compte que plus les Sous des écoles sont grands, moins la mobilisation est forte. A Cognin ils sont beaucoup moins nombreux que le Sou des école d'Izeron où ils ont une seule école. »



Figure 33 : La fontaine du Laca à Champagnier - PM



Figure 32 : Aménagement de la voirie à Cognin-les-Gorges qui respecte la tradition du fleurissement des pieds de façades - PM

B) La question intercommunale : le village contre sa propre disparition ?

En lien avec la préservation de l'identité villageoise, c'est bien à une défense de la commune comme espace politique à laquelle de nombreux villageois interrogés se sont efforcés. Philippe Estèbe rappelle la particularité française du morcellement communal qui perdure : *« Alors que tous les autres pays ont réalisé, dans les années 1970, des réformes territoriales drastiques, pour dissoudre le rural dans l'urbain, la France a conservé ses communes rurales et maintenu la carte des paroisses d'Ancien Régime. Ce maintien aurait pu donner lieu à des figures folkloriques ou patrimoniales, prolongeant des modes de vie communautaires ou de voisinage non institutionnalisés, comme on le constate dans tous les pays voisins qui ont transformé leurs communes rurales en de sympathiques communautés. Rien de semblable en France : non seulement les communes rurales se sont perpétuées mais elles disposent d'une forte représentation politique. La voix politique du monde rural est toujours forte en France, alors qu'elle a presque totalement disparu (si elle a jamais existé) dans les pays voisins.⁸³ »* M. Ferrouillat met en avant de son côté les récentes accélérations législatives qui remettent en cause cette tradition : *« Et d'ailleurs je pense que les évolutions législatives, avec ces communes nouvelles, ces intercommunalités, j'ai peur qu'on perde un peu de démocratie et qu'on déracine les gens de leur territoire. Et je pense qu'on a une histoire la France, l'histoire des 36 000 communes. Après on en parlait l'autre jour, dans les grandes villes, que Fontaine ou Seyssins, à la limite qu'ils soient dans la même commune que Grenoble... peut-être que l'identité de Fontaine elle n'existe plus. Dans un village comme le nôtre, je dirais que l'identité elle fait partie du cadre de vie un peu. Si on vient dans un village comme le nôtre, c'est qu'on a envie quand même de cultiver une certaine spécificité, une façon de vivre. On est dans un village où les gens se rencontrent, aux fêtes de village, où il y a une vie de village. Il y a une interconnaissance, voilà. »* M. Ferrouillat met ici le doigt sur ce lien logique fortement partagé entre bâti villageois et démocratie locale. Il poursuit en critiquant les logiques de métropolisation urbaine: *« Bah je pense que la Métropolisation on arrive un peu au bout. Nos politiques ils nous ont amenés un peu à la métropolisation à outrance, parce qu'on est toujours dans une logique économique qui est 'vive la concurrence', mais moi je me demande si on pourra vivre éternellement la concurrence. »* A Champagnier aussi, Madame Cloteau pointe du doigt les dynamiques géographiques de métropolisation : *« Moi, personnellement la métropolisation du territoire je ne trouve pas que*

⁸³P. Estèbe, *L'égalité des territoires, une passion française*, op. cit., p. 18.

ça soit bien, et ce n'est sûrement pas la meilleure organisation du territoire possible, mais je parle bien de la métropolisation. »

Les deux élus villageois se montrent très critiques face à un risque de marginalisation des mairies à travers les nouveaux regroupements intercommunaux. Mme Cloteau déclare : *« Parce que je trouve que les communes, mêmes si elles sont des antennes de la Métropole, c'est quand même l'échelon de la démocratie de proximité quoi. Et je trouve que sur un certain nombre de sujets il faut vraiment qu'il y ait des habitants investis, des élus qui puissent décider des choses et faire des propositions à la Métropole. Il me semble qu'on ne peut pas fonctionner sans les communes. »* Martine, en habitante, observe d'ailleurs : *« Il y a énormément de choses qui sont prises par la Métro, mais on y a été obligé. Donc on est plus du tout maître de quoi que ce soit pratiquement bientôt. On a longtemps fait de la résistance. »* Cette volonté d'autonomie communale, née à la fin du XIXe siècle, prend ses sources bien auparavant : *« Toutes les collectivités rurales ont ensemble aspiré à s'autogérer, à se gouverner, à se suffire. Revendication unanime - dénigrée un peu hâtivement sous l'appellation "d'esprit de clocher" - qui s'étend d'un même élan du temporel au spirituel. Toute communauté rurale, dont la singularité (réelle ou supposée) fonde à ses propres yeux son irréductible "personnalité" civile et religieuse, revendique sa "liberté" dans toutes ses composantes, c'est-à-dire son maire, son curé, et bientôt ce nouveau venu, l'instituteur. La coïncidence désirée de la commune et de la paroisse est, par-delà la Révolution, d'est en ouest et du nord au midi, le premier article du credo villageois.⁸⁴ »*

Mme Cloteau explique : *« Après moi, Grenoble-Alpes Métropole, on [le conseil municipal] y était opposé parce qu'on était opposé à la métropolisation, mais maintenant qu'on y est... A un moment donné en démocratie, on ne gagne pas toujours, et on n'a pas gagné. Mais on a choisi de s'investir de s'impliquer et de construire du coup cette Métropole avec tout le monde, puisqu'il fallait la construire. Mais moi-même j'ai une vice-présidence, et avec le Président Ferrari [président de Grenoble-Alpes Métropole] ça se passe très bien. Lui-même est un grand défenseur des communes. Mais je pense que ce n'est pas gérable autrement. S'il n'y a vraiment pas de démocratie de proximité et qu'on s'organise pour qu'elle ait de quoi se nourrir, parce que la démocratie, si c'est recevoir des ordres de la Métropole, ça ne marche pas. »* M. Ferrouillat évoque aussi cette fonction de démocratie de proximité : *« Quand on parle du PLU-I, je dis le PLU-I c'est un oxymore, c'est local ou c'est intercommunal ? Par contre je ne suis pas contre le fait qu'il y ait une réflexion*

⁸⁴Philippe Boutry, "Le clocher" in Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, op. cit., p. 3089.

intercommunale au niveau de l'urbanisme. Justement, je pense qu'il faut une réflexion aux deux niveaux de décision. Il y a des enjeux intercommunaux sur les questions économiques ou d'habitat, ça je ne le nie pas. Mais après il y a des questions 'comment on vit à Cognin', ce n'est pas dans le PLU-I qu'on va le décider ! C'est là où ça m'exaspère un peu, si on veut laisser des espaces politiques il faut laisser des choses qui se décident.» Jean Viard démontre bien ce malaise propre aux villages en voie d'urbanisation : « La vie politique des villages grignotés, année après année, par la ville, hésite entre culture résidentielle de banlieue et culture plus ou moins néo-rurale. Trop souvent la politique locale, surtout dans les petites communes, devient défensive, pour faire front à ces évolutions rapides.⁸⁵ »

A Cognin-les-Gorges également, Sophie s'inquiète de la disparition des mairies : « Je ne sais pas, mais si on supprime toutes les mairies de villages, bah ça fera comme tous les autres villages, ça se mourra un peu aussi au niveau des relations, des relations humaines » Elle pointe le risque que la commune ne devienne : « Un lieu de vie. Ca deviendra un lieu de vie pour dormir, pour se promener un peu parce qu'on est quand même un peu un village où on se promène. Donc les gens se reverront toujours pour se promener, pour amener la famille aux gorges du Nan, pour faire la petite balade à pied le dimanche après-midi après avoir mangé. Voilà, de toute façon je pense que si on retire le peu de pôles administratifs qu'il y a, il ne va plus y avoir d'entité je veux dire, les gens ne se connaîtront plus. » Elle se montre très pessimiste : « Voilà, c'est vrai que le village je ne le conçois pas sans mairie. [Et si toutes les petites mairies disparaissaient, comment deviendrait la vie de ces territoires à votre avis ?] Silencieux. [Mais il y aurait toujours le foyer rural, il y aurait toujours les associations, les écoles.] Non, mais je crois que ça retirerait beaucoup l'envie de faire des choses je pense. Je ne sais pas si la mairie porte vraiment, mais c'est tout un ensemble. Je crois que si dans toutes les communes aujourd'hui vous demandez aux mairies de s'en aller... je le sens mal. » Sophie pointe ce qu'elle considère comme un risque social : « Bon les villages morts, tant que vous travaillez, que le dimanche à la rigueur vous pouvez prendre votre voiture pour aller ailleurs, vous n'en ressentez pas le contrecoup. Mais enfin le jour où vous ne travaillez plus, c'est un village mort, bah c'est un village mort je veux dire. Mais après quand vous ne serez plus dans la vie active, bah ça sera triste, il n'y aura plus d'âme. Ce sera de l'architecture, des maisons, des lits, des endroits où se promener, mais il n'y aura plus d'âme. Il n'y aura plus ce côté vivant, les choses qui font que voilà. [...] Le jour où il n'y a plus la mairie, ils vont aller où les gens ? Ils vont aller à la Maison de services, qui va être à Vinay ou à Saint-Marcellin ?

⁸⁵J. Viard, *Nouveau portrait de la France*, op. cit., p. 135.

S'ils n'ont pas de voiture ils feront quoi ? Et après ça sera au tour de 'qui sera le facteur'. Les gens ne sortiront plus de chez eux de toute façon. »

A Champagner, Martine montre aussi comment le regroupement des communes en *communes nouvelles* est une perte identitaire selon elle dommageable : « *ah, c'est-à-dire qu'on voit ce qui se passe ailleurs, avec certains regroupements de communes, qui se font, et qui changent de nom. Alors ça commence à poser un peu problème. J'ai vu récemment un décès, où le nom de la commune, je n'arrivais pas à savoir où c'était. Et en fait c'est parce que les communes avaient fusionné, et que ça changeait de nom. »* A Beaurepaire, Luce témoigne elle aussi de l'attachement qu'elle éprouve envers "sa" mairie : « *L'identité de la commune ? Pour moi c'est la mairie. Dans une ville c'est la mairie. En premier temps c'est la mairie. Moi si j'avais à choisir c'est mairie, pas la communauté de communes. »*

Cette opinion semble pourtant être moins prégnante à Beaurepaire, bourg-centre, où les enjeux sont différents d'un village plus modeste. Monsieur le Maire exprime en quoi il faut accepter selon lui l'intercommunalité : « *Moi je pense que c'est un bon outil parce que de toute façon on n'échappera pas à des regroupements, et que de toute façon il faut être prospectif. Et il y a des choses qu'on ne peut plus raisonner qu'à l'échelle seulement d'une commune. Et aussi paradoxal que cela puisse paraître, une commune moyenne, même petite, qui est rattachée à un ensemble intercommunal plus important, renforce son pôle d'attractivité parce que le service de proximité il sera de plus en plus dans la commune. Parce que le centre de décision, le centre névralgique il sera un peu plus loin et un peu plus large. Donc les gens vont se raccrocher sur l'entité qui sera plus proche. Pour moi c'est paradoxal, mais une communauté de communes plus importante, ça veut dire que le rôle des mairies va être renforcé en termes d'usages et en termes de proximité des usagers. »*

Simon détaille d'ailleurs ce qu'il perçoit de la future organisation intercommunale : « *On va fusionner l'année prochaine avec le Pays roussillonnais. Bah là on est obligé. Parce qu'à l'heure actuelle au niveau intercommunal, il faut qu'on ait un certain nombre d'habitants, 15 000 je crois. Nous on est 15 100, donc juste à la limite, et tourner à 15 100 ce n'est pas possible. Si on se met avec Roussillon ça fera 65 000 habitants, c'est plus facile à gérer. »* Simon, sans doute en habitant d'un bourg-centre, se montre très critique vis-à-vis des villages qui défendent leurs prérogatives : « *Parce que le problème c'est que dans toutes ces petites communes, chaque commune veut construire sa salle des fêtes, qui les trois quarts du temps ne sert à rien dans l'année. C'est un coût. Si on avait mis la salle des fêtes entre Jarcieu, Pact et Lapeyrouse, on faisait une grande salle des fêtes, ça faisait trois communes c'était fini. Mais non, chacun veut son petit truc. Et ça coûte. »* Simon n'a d'ailleurs aucune

difficulté pour sa part à souhaiter l'absorption d'un village voisin : « *Avant c'était Saint-Barthélemy de Beaurepaire et il y en a un ça ne lui a pas plu, ils ont enlevé "Beaurepaire". Alors maintenant ça se touche tout. Je me demande même pourquoi ça s'appelle Saint-Barthélemy, ça devrait être collé à Beaurepaire et puis c'est fini. Ça nous permettrait d'avoir 6500 habitants et de toucher des subventions supplémentaires. Mais bon...* » On voit bien ici que les enjeux d'un bourg-centre dépassent la simple conservation de l'identité de village et induisent dans les représentations la nécessité à s'adapter aux dynamiques nouvelles.

La question des espaces publics physiques dans les villages rejoint finalement paradoxalement, comme nous l'avons vu, la question cruciale de l'avenir politique de ces villages. M. Ferrouillat, maire de Cognin-les-Gorges, témoigne bien de cette ambivalence des espaces publics en tissant le bilan du travail de concertation mené dans sa commune lors de la requalification de ses espaces publics. Son discours, mêlant espaces publics physiques et espace public théorique, est extraordinairement révélateur : « *Si on veut reconstruire une vraie démocratie, il faut laisser des espaces publics où à la limite on se fritte avec les gens, mais voilà, quand on se rencontre dans la rue on se dit quand même bonjour. Ils savent qui a fait les choses, on a assumé ce qu'on a fait vis-à-vis de nos concitoyens, on avait prévu ça et voilà nos résultats. Voilà, des espaces comme ça, parce que les gens ils disent "ah les politiques ce sont tous des..."*, je crois qu'à un moment si on veut réhabiliter la politique il faut redonner de l'espace aux gens. »

Conclusion

Au moment de décrire Chichery, village de l'Yonne de 500 habitants où il a passé son enfance, l'ethnologue Pascal Dibie résume son sentiment concernant les évolutions qu'a connues la commune : « *L'espace, notre espace villageois ne correspond plus avec le temps pour lequel il avait été bâti. Nous ne savons plus très bien à quelles distances nous nous trouvons et de nous et d'un ailleurs qu'on a longtemps cru lointain, jusqu'à que l'on découvre qu'il est là, que nous sommes déjà dedans mais que nous ne savons pas encore très bien le nommer ni le voir.*⁸⁶ »

Au terme de notre recherche, nous ne pouvons que constater combien les villages isérois que nous avons étudiés sont soumis, à l'instar des espaces dits 'urbains', à de multiples évolutions. Ces évolutions impactent directement la manière dont les places et espaces publics villageois sont appropriés, vécus et considérés par les habitants de ces villages.

Nous posons comme hypothèse pour notre recherche que les places de villages n'étaient pas des lieux réellement investis par les villageois. Ces derniers n'en feraient pas des lieux de rencontre fondamentaux dans leur quotidien, et on ne pourrait donc pas qualifier ces espaces publics d'espaces 'communs' aux habitants de la commune. Nous pensions alors que ces places et espaces publics jouaient le rôle d'une 'vitrine' pour les villages en question, et que c'était la raison pour laquelle les municipalités jugeaient essentiel de les requalifier.

Au retour de notre terrain d'enquête, il convient de nuancer cette hypothèse. Nous avons découvert que dans les trois villages étudiés, les places et espaces publics n'étaient pas tant désertés que cela. Nous avons observé qu'au quotidien, ces lieux centraux assuraient une fonction de transit propre à toute voirie. Les échanges réalisés ont certes révélé que les habitants au quotidien ne se retrouvaient pas sur ces espaces publics, mais dans des lieux clos : logements, supermarchés ou bien complexes associatifs. Il est donc vain de vouloir redonner, si tant est que cela a été le cas, à la 'place du village' une centralité qu'elle n'a plus, comme le souligne Jean Viard : « *il est illusoire de vouloir reconquérir l'usage ancien des lieux car nous sommes avec eux enfermés dans la circulation dont nous avons fait le fondement de nos vies. C'est pourquoi il n'existe (presque) plus de lieux où se déroule le fait*

⁸⁶P. Dibie, *Le village métamorphosé*, op. cit., p. 17.

*social total d'un groupe social.*⁸⁷ »

Nous avons néanmoins constaté que ces places de villages jouaient ponctuellement un rôle fédérateur pour ce qui demeure d'une certaine façon une communauté villageoise. En effet, à échéances régulières, ces places sont le support de véritables rites villageois, tels que les cérémonies publiques et surtout les fêtes locales. En ce sens, la place du village joue presque le rôle d'un « *haut-lieu* » local, soit « *un espace de dépassement par rapport à ce qui structure le projet social dans la vie quotidienne.*⁸⁸ », au regard des événements singuliers dont elle est le support.

Nous avons surtout découvert que les places et espaces publics dans les villages assuraient un rôle politique paradoxal. Certes, les places de village ne sont pas des *agoras*, ce référentiel politique qui donne à un espace le rôle civique d'une arène de discussion. Notre enquête a bien montré que les places de villages ne sont pas des lieux de discussion, mais d'abord des lieux de passage et parfois de festivité ou de commémoration. Le rôle politique de la place du village est dès lors celui d'être le marqueur de la communauté civique que représentent les habitants du village. Au-delà d'être une simple vitrine, la place du village en 2018 en France est peut-être d'abord une façon de proclamer la présence, l'existence d'une vie locale, et donc un moyen de justifier sa transcription politique. Dans un contexte sociétal où, par la périurbanisation les frontières du village, physiques et sociales, semblent de plus en plus floues ; dans un contexte institutionnel où les regroupements intercommunaux hypothèquent la fonction du conseil municipal, refaire sa place du village semble être aussi un acte de revendication politique. Cela est d'autant moins neutre que « *contrairement à l'opinion commune, ce n'est pas le territoire qui fonde l'Unité politique de la cité mais l'espace public*⁸⁹. »

Hannah Arendt, dont les travaux ont cherché à définir le lien entre politique et espace, avait éclairci les différentes modalités pour concevoir l'espace dans la cité grecque : « *En premier lieu, la sphère strictement privée, celle du foyer domestique ou oikos; en deuxième lieu, "la sphère publique/privée", celle de l'agora, soit le lieu "où les citoyens se rencontrent en dehors du domaine politique"; en troisième lieu, la "sphère publique/publique", celle de l'ekklesia, soit le lieu "où l'on délibère et décide des affaires communes". Le point essentiel est la distinction opérée entre l'agora et l'ekklesia. Il y a du public dans l'agora au sens où "je discute avec d'autres", mais cet espace public est en*

⁸⁷B. Hervieu et J. Viard, *Au bonheur des campagnes*, op. cit., p. 40.

⁸⁸Jean Remy et Maurice Blanc, *L'espace, un objet central de la sociologie*, Toulouse, Érès, 2015, p. 62.

⁸⁹J. Beauchard et F. Moncomble, *L'architecture du vide*, op. cit., p. 21.

*même temps privé dans la mesure où ‘‘aucune décision politique (législative, gouvernementale ou judiciaire) ne peut y être prise.’’ En revanche, dans l’ekklèsia au sens large, comprenant aussi bien ‘‘l’assemblée du peuple’’ que le ‘‘gouvernement’’ et les tribunaux, je suis dans un espace public/privé : je délibère avec les autres pour décider, et ces décisions sont sanctionnées par le pouvoir public de la collectivité.⁹⁰ » Il semble bien que si la place du village en France aujourd’hui n’est pas une *agora*, soigner sa requalification paraît être une manière de défendre la commune, et son conseil municipal, en tant qu’espace politique, en tant qu’*ekklèsia*.*

Une telle conclusion peut sembler décalée au regard des considérations pratiques qui ont impliqué de tels travaux dans les villages. Nous ne prétendons pas que cet aspect politique soit le seul qui motive la requalification des espaces publics villageois. Bien évidemment ces travaux impliquent d’abord de créer des espaces concrets qui renforcent la qualité de vie et les possibilités de rencontres dans ces communes. Nous voulons simplement mettre en lumière cet aspect de la démarche qui permet, selon nous, d’expliquer pourquoi ces villages investissent autant, que ce soit en termes de temps, d’énergie politique et de moyens financiers.

Il nous semble d’ailleurs important de rappeler, comme nous l’a montré notre recherche, que cette démarche n’implique pas les mêmes enjeux selon le village concerné. Un bourg-centre, à l’instar de la commune de Beaurepaire, doit à travers ses espaces publics retrouver des attributs d’urbanité, comme la déambulation commerciale. Ses habitants semblent donc moins porter leur attention sur des repères identitaires spatiaux. De plus, l’intercommunalité y est un sujet moins sensible, le bourg-centre ayant bien souvent un rôle de centralité institutionnelle bien installé qui fait de l’intercommunalité plus un recours qu’une menace. Dans le village métropolisé, tel que Champagnier, les espaces publics semblent au contraire jouer un rôle ‘‘identitaire’’ puissant. Leur singularité et leur vitalité doivent permettre au village d’assurer son autonomie face à une ville-centre, et plus globalement une agglomération – à laquelle le village fait paradoxalement partie – jugée comme pouvant potentiellement porter atteinte au cadre de vie qu’il représente. Dans le village périurbain enfin, tel que Cognin-les-Gorges, l’espace public doit assurer le ‘‘cachet’’ de la commune, afin de garantir son attractivité, mais aussi défendre sa singularité face au risque de marginalisation que peut représenter l’intercommunalité.

⁹⁰Citée par P. Dardot et C. Laval, *Commun essai sur la révolution au XXIe siècle*, op. cit., p. 264.

Si notre recherche a voulu vérifier si les espaces publics des villages pouvaient être qualifiés d'espaces communs aux villageois, elle peut conclure que les places de village sont effectivement des espaces communs dans les imaginaires des habitants. On peut la qualifier de « *mythologie spatiale*⁹¹ » pour reprendre une formule de Michel Lussault. En effet, nos entretiens ont semblé mettre en exergue la relative disproportion entre l'importance donnée à la place villageoise et son usage effectif. Si la littérature parle de l'espace public comme d'un tiers espace entre le domaine privé et le domaine public – l'espace du lien social⁹² - il semble que la place du village relève plutôt du lien civil. Elle n'est pas tout-à-fait l'espace du politique, puisqu'il s'y déroule des activités associatives ou quotidiennes. Elle n'est pas non plus l'espace de la société car un certain nombre de représentations encadrent son usage, comme lorsque Léa nous dit qu'il ne lui viendrait jamais à l'idée de boire des bières sur la place du Laca à Champagnier. Elle est l'espace qui relie symboliquement le groupe abstrait des villageois à cette structure à la fois territoriale et institutionnelle qu'est le village, comme quand le village – ou du moins ses habitants les plus investis - se retrouve pour des festivités. La vision juridique du "commun" proposée par Judith Revel - « *par conséquent, est-ce qu'on ne peut pas, au rebours de toute notre tradition juridique, penser le commun indépendamment de l'idée de propriété, c'est-à-dire à la lettre comme "ce qui ne peut être approprié"* »⁹³ - semble avoir son pendant sociologique : la place du village est l'espace commun des habitants peut-être parce qu'aucun ne peut réellement se l'approprier. Il ne faut dès lors pas s'étonner de son occupation médiocre mais plutôt y voir le signe du statut particulier de cet espace.

Bien sûr, comme l'écrivait Fernand Braudel, « *on ne peut pas parler d'un village français typique. Il y a de toute évidence des types nombreux de villages : la diversité, le pluriel gardent ici tous leurs droits*⁹⁴. » Tous ces villages n'ont d'ailleurs pas de place centrale à présenter, d'espaces publics singuliers à valoriser. Tous sont néanmoins soumis depuis plusieurs décennies à des évolutions dans la façon de vivre de leurs habitants qui amènent à réinterroger la façon de les appréhender. Déjà, il y a cinquante ans, Henri Lefebvre nous invitait à renouveler nos catégories de pensée : « *Peut-être devrions-nous ici introduire une distinction entre la ville, réalité présente, immédiate, donnée pratico-sensible, architecturale - et d'autre part l'urbain, réalité sociale composée de rapports à concevoir, à construire ou*

⁹¹M. Lussault, *L'homme spatial*, op. cit., p. 93.

⁹²J. Beauchard et F. Moncomble, *L'architecture du vide*, op. cit., p. 45.

⁹³ Judith Revel, "Le commun, nouvel universel", in P.A. Chardel, B. Frelat-Kahn et J. Spurk, *Espace public et reconstruction du politique*, op. cit. p.196

⁹⁴F. Braudel, *L'identité de la France*, op. cit., p. 112.

*reconstruire par la pensée*⁹⁵ ». L'urbain a investi le moindre hectare de chaque campagne. Ses attributs : la mobilité, une ouverture socio-culturelle inscrite dans la mondialisation, la solidarité organique, sont désormais visibles partout, et nous avons vu que même le numérique avait eu des conséquences fortes au niveau des rapports sociaux dans ces villages.

Cette recherche ne rend pas compte de villages idéalisés, où l'interconnaissance et la convivialité seraient généralisées, ni de villages disparus, où les solidarités d'antan seraient tombées sous le joug de la modernité. Notre recherche a tenté le mieux possible de décrire des villages français de 2018, des villages qui ne correspondent pas nécessairement aux représentations que nous avons, mais qui sont pleinement inscrits dans leur époque, avec un dynamisme irréfutable. '*Le village s'endort*', formule désormais consacrée d'un jeu de rôles bien connu, n'était pas de mise dans les trois communes étudiées. Sans doute est-ce là la gageure du travail de l'urbaniste que de tenir compte de ces représentations, qui ont une fonction bien réelle, tout en tentant le plus lucidement possible d'aménager des villages qui n'en sont plus tout à fait.

⁹⁵Henri Lefebvre, *Le droit à la ville*, Paris, Ed. Economica, 2015, p. 46.

Bibliographie

AGULHON Maurice, *Marianne au pouvoir: l'imagerie et la symbolique républicaines de 1880 à 1914*, Paris, Flammarion, 1989, 447 p.

ARENDRT Hannah, FRADIER Georges et RICOEUR Paul, *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, 2014.

ARLAUD Samuel (ed.), *Rural-urbain: nouveaux liens, nouvelles frontières; textes issus du colloque de Poitiers des 4, 5 et 6 juin 2003*, Rennes, Presses Univ. de Rennes (coll. « Collection Espace et territoires »), 2005, 506 p.

BEAUCHARD Jacques, « La ville contre le territoire ?Le cas de la Vienne », *Population & Avenir*, 2012, vol. 708, n° 3, p. 4-7.

BEAUCHARD Jacques et MONCOMBLE Françoise, *L'architecture du vide: espace public et lien civil*, Rennes, Presses Univ. de Rennes, 2013.

BERDOULAY Vincent, GOMES Paulo C. da Costa et LOLIVE Jacques (eds.), *L'espace public à l'épreuve: régressions et émergences*, Pessac, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine (coll. « Publications de la MSHA »), 2004, 224 p.

BLAIS Marie-Claude, « Aux origines de la solidarité publique, l'œuvre de Léon Bourgeois », *Revue française des affaires sociales*, 2014, n° 1-2, p. 12-31.

BRAUDEL Fernand, *L'identité de la France*, Paris, Arthaud : Flammarion, 1986, 2 p.

BUI-XUAN Olivia, CENTRE LEON DUGUIT et COLLOQUE « DROIT ET ESPACE(S) PUBLIC(S) » (eds.), *Droit et espace(s) public(s): Colloque « Droit et espace(s) public(s) » organisé par le Centre Léon Duguit le 20 janvier 2012 à l'Université d'Evry-Val-d'Essonne*, Clermont-Ferrand, Fondation Varenne (coll. « Collection Colloques & essais »), 2012, 200 p.

CHALAS Yves, « La routine. Analyse d'une composante de la vie quotidienne à travers les pratiques d'habiter », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. 85, Juillet-Décembre 1988, p. 243-256.

CHARDEL Pierre Antoine, FRELAT-KAHN Brigitte et SPURK Jan, *Espace public et reconstruction du politique*, Paris, Presses des Mines, 2015.

CHARMES Éric, *La ville émietlée: essai sur la clubbisation de la vie urbaine*, Paris, Presses universitaires de France (coll. « La ville en débat »), 2011, 288 p.

CHEVALLIER Gabriel, *Clochemerle*, Paris, Pr. univ. de France (coll. « Le livre de poche »), 1991, 434 p.

DARDOT Pierre et LAVAL Christian, *Commun essai sur la révolution au XXIe siècle*, Paris, Découverte, 2015.

- DEBRY Jean-Luc, *Le cauchemar pavillonnaire*, Montreuil, Editions L'Échappée (coll. « Pour en finir avec »), 2012, 163 p.
- DEVAUX Julian, « L'adolescence à l'épreuve de la différenciation sociale Une analyse de l'évolution des manières d'habiter de jeunes ruraux avec l'âge », *Sociologie*, 2015, vol. 6, n° 4, p. 339-358.
- DIBIE Pascal, *Le village métamorphosé: révolution dans la France profonde: Chichery, Bourgogne nord*, s.l., 2013.
- DUFOULON Serge et LOLIVE Jacques (eds.), *Esthétiques des espaces publics [colloque multisession, Sofia, Bucarest, Paris ..., 2013]*, Paris, L'Harmattan, 2014.
- ESTEBE Philippe, *L'égalité des territoires, une passion française*, 1re édition., Paris, Presses universitaires de France (coll. « La ville en débat »), 2015, 88 p.
- FAURE Alain, « Les passions de l'élu local, du notable au médiateur », *Histoire@Politique*, 2015, vol. 25, n° 1, p. 197-211.
- GEHL Jan, *Pour des villes à échelle humaine*, Montréal, Éditions Écosociété, 2012.
- HERVIEU Bertrand et VIARD Jean, *Au bonheur des campagnes: et des provinces*, La Tour-d'Aigues, Éd. de l'Aube, 2005.
- KRULIC Brigitte (ed.), *Europe, lieux communs: cafés, gares, jardins publics*, Paris, Éd. Autrement (coll. « Autrement Collection mutations »), 2004, 191 p.
- LANNOY Pierre, *Le village périphérique: un autre visage de la banlieue: spatialisation du quotidien et représentations sociales*, Paris, L'Harmattan (coll. « Collection Villes et entreprises »), 1996, 217 p.
- LE GOFF Jean-Pierre, *La fin du village: une histoire française*, Paris, Gallimard, 2012, 577 p.
- LEFEBVRE Henri, *Le droit à la ville*, Paris, Ed. Economica, 2015.
- LEFEBVRE Henri et HESS Rémi, *Du rural à l'urbain*, 3. éd, Anthropos (coll. « Ethnosociologie »), 2001, 299 p.
- LEVY Jacques, *L'espace légitime: sur la dimension géographique de la fonction politique*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1994, 442 p.
- LUSSAULT Michel, *L'homme spatial: la construction sociale de l'espace humain*, Paris, Seuil (coll. « La couleur des idées »), 2007, 363 p.
- MORA Olivier, *Les nouvelles ruralités à l'horizon 2030*, Paris, Diffusion] Cairn.info, 2010.
- NORA Pierre (ed.), *Les lieux de mémoire :[la République, la Nation, les France]. 3: ...*, Paris, Gallimard (coll. « Quarto »), 2004, 3031 p.
- PAQUOT Thierry, *L'espace public*, Paris, La Découverte, 2015.

RAPHAEL Lutz, MAYAUD Jean-Luc et LABORATOIRE D'ETUDES RURALES (LYON), *Histoire de l'Europe rurale contemporaine: du village a l'état : [atti del convegno internazionale tenutosi a Lione il 2-3 novembre 2005!]*, Paris, A. Colin, 2006.

REMY Jean et BLANC Maurice, *L'espace, un objet central de la sociologie*, Toulouse, Érès, 2015.

RENAHY Nicolas, BEAUD Stéphane et PIALOUX Michel, *Les gars du coin: enquête sur une jeunesse rurale*, s.l., 2010.

SAINSAULIEU Gérard D, *Les trottoirs de la liberté les rues, espace de la République*, Paris, Harmattan, 2013.

SAINT PIERRE Caroline de (ed.), *La ville patrimoine: formes, logiques, enjeux et stratégies*, Rennes, Presses Univ. de Rennes (coll. « Collection "Art & Société" »), 2014, 246 p.

SOUMAGNE Jean, *Temps et usages de la ville*, s.l., 2015.

VIARD Jean, *Nouveau portrait de la France: la société des modes de vie*, La Tour d'Aigues, Éd. de l'Aube, 2013.

ZEPF Marcus et AMPHOUX Pascal, *Concerter, gouverner et concevoir les espaces publics urbains*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2004.

Sources internet :

<http://www.hypergeo.eu/spip.php?article648>[consulté le 18/08/2018]

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1293286> [consulté le 12/08/2018]

Figure 10 : <https://www.facebook.com/pages/category/Nonprofit-Organization/Commune-Cognin-les-Gorges-133837420429797/>

Figure11 :<https://www.facebook.com/pages/category/NonprofitOrganization/Commune-Cognin-les-Gorges-133837420429797/>

Figure 12 : http://www.ville-beaurepaire.fr/crbst_35.html

Figure 13 : <http://champagnier.fr/spip.php?article447>

Figure 14 : <https://www.ledauphine.com/isere-sud/2018/05/09/a-champagnier>

Figure 15 : http://www.ville-beaurepaire.fr/crbst_38.html

Annexes

Table des annexes :

Annexe 1 : grilles d'entretien utilisées

Annexe 2 : Table des illustrations

Annexe 3 : Table des matières

Annexe 1 : grilles d'entretien utilisées

Grille d'entretien pour le maire :

1. Comment en quelques mots, pourriez-vous décrire la commune dont vous êtes le maire ?
2. Pouvez-vous me dire ce qui vous a amené à vouloir vous lancer dans ce processus de requalification d'espace public ?
3. Comment le bureau d'étude mandaté a-t-il, d'après ce que vous avez vu, travaillé pour imaginer les travaux qui ont eu lieu ?
4. Etes-vous satisfait de ces travaux ? Si oui, qu'est-ce qui vous plaît le plus, si non, pourquoi ?
5. Pour vous, pourquoi est-ce si important d'avoir réalisé ces travaux ?
6. [A l'aide du plan cadastral de la commune et de feutres] Pouvez-vous indiquer l'espace précis qui est pour vous le cœur de la commune ? Pouvez-vous maintenant indiquer quels sont les espaces où les habitants se retrouvent ?
7. Y-a-t'il un lieu et un moment sur la commune où la majorité des habitants se retrouvent dans l'année ?
8. Si je vous dis "espaces communs", à quoi cela vous fait-il penser ?
9. Comment imaginez-vous la vie dans la commune dans trente ans ?

Grille d'entretien pour un représentant associatif :

- 1) Pouvez-vous vous présenter ?
- 2) Comment en quelques mots, pourriez-vous décrire la commune dans laquelle vous vivez ?
- 3) Comment jugez-vous les travaux qui ont été réalisés récemment sur les espaces publics de votre commune ?
- 4) En tant qu'habitant, jugez-vous que la municipalité a eu raison de faire de ces travaux une priorité ?
- 5) [A l'aide du plan cadastral de la commune et de feutres] Pouvez-vous indiquer l'espace précis qui est pour vous le cœur de la commune ? Pouvez-vous maintenant indiquer quels sont les espaces où les habitants se retrouvent ?

- 6) [A l'aide du plan cadastral de la commune et de feutres] Pouvez-vous indiquer les espaces publics sur lesquels, depuis ce week-end, vous avez discuté avec de gens ? Combien de temps à chaque fois ces échanges ont-ils duré ?
- 7) Quels sont les lieux extérieurs où des activités/événements associatifs peuvent avoir lieu ?
- 8) Où avez-vous le plus l'habitude de rencontrer des gens à l'improviste ?
- 9) Si je vous dis "espaces communs", à quoi cela vous fait-il penser ?
- 10) Comment imaginez-vous la vie dans la commune dans trente ans ?

Grille d'entretien pour un jeune adulte de la commune :

- 1) Pouvez-vous vous présenter ?
- 2) Comment en quelques mots, pourriez-vous décrire la commune dans laquelle vous vivez ?
- 3) Comment jugez-vous les travaux qui ont été réalisés récemment sur les espaces publics de votre commune ?
- 4) En tant qu'habitant, jugez-vous que la municipalité a eu raison de faire de ces travaux une priorité ?
- 5) [A l'aide du plan cadastral de la commune et de feutres] Pouvez-vous indiquer l'espace précis qui est pour vous le cœur de la commune ? Pouvez-vous maintenant indiquer quels sont les espaces où les habitants se retrouvent
- 6) [A l'aide du plan cadastral de la commune et de feutres] Pouvez-vous indiquer les espaces publics sur lesquels, depuis ce week-end, vous avez discuté avec de gens ? Combien de temps à chaque fois ces échanges ont-ils duré ?
- 7) Quels sont les lieux extérieurs ou intérieurs où les adolescents et jeunes adultes se retrouvent ?
- 8) Où avez-vous le plus l'habitude de rencontrer des gens à l'improviste ?
- 9) Si je vous dis "espaces communs", à quoi cela vous fait-il penser ?
- 10) Comment imaginez-vous la vie dans la commune dans trente ans ?

Annexe 2 : Table des illustrations

Figure 1: Position des villages observés - PM	15
Figure 2 : Plan commenté du centre-bourg de Beaurepaire - PM.....	16
Figure 3: Plan commenté du centre-bourg de Beaurepaire - PM.....	16
Figure 4 : Plan commenté du centre-bourg de Champagnier - PM.....	17
Figure 5 : Plan commenté du centre-bourg de Cognin-les-Gorges - PM.....	18
Figure 6 : L'Espace des quatre vents à Champagnier - PM.....	25
Figure 7: Le bureau de Poste de Cognin-les-Gorges - PM.....	25
Figure 8: Marché à Beaurepaire le mercredi matin - PM.....	27
Figure 9: Les deux commerces de Cognin-les-Gorges - PM	27
Figure 10 : Chapiteau installé trois semaines l'été sur le champ jouxtant la place de l'église à Cognin-les-Gorges - Compte facebook de la commune	29
Figure 11 : Place de la fontaine animée lors de la Vogue annuelle de Cognin-les-Gorges – Compte facebook de la commune	29
Figure 12 : La place de la Paix à Beaurepaire animée par les rencontres internationales du cinéma, qui se tiennent tous les ans en octobre - site internet de la commune	30
Figure 13 : La place du Laca à Champagnier, animée par la fête à l'ancienne tous les deux ans en septembre - site internet de la commune	30
Figure 15: Parvis de la mairie de Beaurepaire, qui sert lors du 8 mai à accueillir le discours de M. le maire alors que le monument aux morts de la commune se trouve en périphérie du centre-bourg – le Dauphiné Libéré.....	32
Figure 14: Placette du monument aux morts de Champagnier lors d'une cérémonie un 8 mai - le Dauphiné Libéré.....	32
Figure 16 : Place Y. Pagneux à Beaurepaire - PM.....	34
Figure 17: Placette du Monument au morts à Champagnier - PM.....	34
Figure 18 : Mairie de Champagnier - PM	40
Figure 19 : Salle des fêtes du Foyer rural de Cognin-les-Gorges - PM	40
Figure 20 : Place du Laca à Champagnier - PM.....	49
Figure 21 : Place du jeu de Paume à Beaurepaire - PM.....	49
Figure 22: Commerce fermé à Beaurepaire - PM	54
Figure 23: Restaurant fermé à Champagnier - PM	54
Figure 24: Sentier des Gorges du Nan à la sortie du centre-bourg de Cognin-les-Gorges - PM	64
Figure 25 : Prairie publique jouxtant la mairie de Champagnier - PM	64
Figure 26: Voirie requalifiée à Cognin-les-Gorges - PM.....	71
Figure 27 : Placette réaménagée à Cognin-les-Gorges - PM	71
Figure 28 : Voirie en partie végétalisée sur la place du Jeu de Paume à Beaurepaire - PM	73
Figure 29 : rue de la République requalifiée à Beaurepaire - PM.....	73
Figure 30: école de Cognin-les-Gorges.....	77
Figure 31: Place de la Paix, cœur historique de Beaurepaire.....	77
Figure 32 : Aménagement de la voirie à Cognin-les-Gorges qui respecte la tradition du fleurissement des pieds de façades - PM.....	85
Figure 33 : La fontaine du Laca à Champagnier - PM.....	85

Annexe 3 : Table des matières

Sommaire	5
Remerciements	6
Avant-Propos.....	8
Introduction	9
Précisions méthodologiques.....	15
PREMIERE PARTIE :Place de village et pratiques habitantes : entre le vide et le plein	22
Section 1 : Des places de villages qui assurent un rôle fédérateur.....	23
1) Le temps du quotidien.....	23
A) Le rôle attractif des services publics	23
B) Des espaces publics au cœur des habitudes de vie.....	25
2) Le temps hors du temps : les espaces publics comme supports du singulier.....	28
A) La place en fête	28
B) La place en cérémonie.....	31
Section 2 : Une occupation très intermittente	33
1) Places et espaces publics villageois : une torpeur régulière	33
A) Espaces publics : espaces de transit ?	33
B) Espaces publics : espaces de temporalités différées ?.....	35
2) Le signe de villages cloisonnés ?	37
A) L'intérieur comme espace commun crédible	37
B) L'extérieur comme espace du particulier	39
DEUXIEME PARTIE :Le village bousculé: la place publique au centre des évolutions sociétales	43
Section 1 : Le centre-bourg assoupi	44
1) L'habitat en périphérie : le village-nuage	44
A) Le fait pavillonnaire	44
B) Une sociabilité villageoise "relotie"	46
2) Les activités repositionnées : le bourg-centre déstabilisé	50
A) Une vie quotidienne mercenaire.....	50
B) Le centre-bourg du bourg-centre : un espace assiégé ?.....	52
Section 2 : Le village ressuscité	56
1) Le renouveau démographique.....	56
A) Une croissance statistique durable	56

B) Des villages attractifs : la logique du cadre de vie	58
2) Le renouveau social	60
A) Le village des initiatives : de petites républiques associatives	60
B) Des liens différents mais solides, dans un village vécu différemment.....	63
TROISIEME PARTIE :Le village angoissé : la place publique comme place-forte ?	67
Section 1 : Place publique et identité de village : un imaginaire encore puissant.....	68
1) La rêverie du village immobile	68
A) Le village qui ne changera pas	68
B) La requalification des espaces publics : le village toujours beau.....	70
2) Un repère dans une campagne en mouvement ?	73
A) Anciens et néo-villageois : nécessité de les unir par des espaces publics communs	73
B) Procréer l'identité de village	75
Section 2 : La place du village, une agora paradoxale	78
1) Une population qui défend son cadre de vie	78
A) Le repoussoir urbain.....	78
B) Conserver l'espace villageois.....	81
2) Une communauté civique à mettre en avant sur la place du village	83
A) "L'âme du village" ou la commune magnifiée	83
B) La question intercommunale : le village contre sa propre disparition ?.....	86
Conclusion.....	91
Bibliographie.....	96
Annexes	99